

MAJORIE ST-PIERRE

**LA CONSTITUTION D'UN ACTEUR COLLECTIF :
LE CAS DU CARREFOUR DE PASTORALE EN MONDE OUVRIER**

Mémoire présenté
à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval
dans le cadre du programme de maîtrise en Service social
pour l'obtention du grade de maître en service social (M.Serv.Soc.)

ÉCOLE DE SERVICE SOCIAL
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC

2007

RÉSUMÉ

Le paysage québécois a subi de nombreuses modifications au cours des années 1990 sous l'effet d'importantes compressions dans les finances publiques et plus spécifiquement dans les programmes sociaux. Ces changements entraînent, entre autres, la mobilisation d'un organisme communautaire de Québec, le Carrefour de pastorale en monde ouvrier (Capmo). Ce dernier en vient à mettre sur pied, à l'aide d'autres groupes, des actions collectives mettant de l'avant un projet qui vise la réduction puis l'élimination de la pauvreté. Le développement du Capmo à travers cette mise en action paraît suivre les mêmes processus que ceux observés dans la constitution d'un acteur collectif tel qu'élaboré par Duperré. Il est donc possible d'affirmer qu'entre 1994 et 1998 cet organisme communautaire se transforme en acteur collectif.

Avant-propos

Arrivé au terme de cette grande aventure, je tiens à remercier tous ceux qui ont permis, d'une façon ou d'une autre, la réalisation de ce mémoire. C'est d'abord grâce au bon vouloir et à la grande collaboration du Carrefour de pastorale en monde ouvrier et de ses membres ainsi que du Collectif pour un Québec sans pauvreté que j'ai pu réaliser ce projet et découvrir les beautés de leurs pratiques. C'est également avec le support de ma directrice de maîtrise, Martine Duperré, qui, en plus d'avoir inspiré la présente recherche, a su m'indiquer le chemin pour passer à travers ce périple. Je tiens à souligner particulièrement la patience d'ange de mon amoureux qui a su si bien me supporter dans mes grandes joies et mes désespoirs. Mais aussi celle de ma famille et de mes amiEs à qui j'ai maintes et maintes fois cassé les oreilles! À tous, je vous dis merci de m'avoir aidé à abattre tout le labeur que représente l'accomplissement d'une maîtrise.

MERCI!

Table des matières

<i>Résumé</i>	p.II
<i>Avant-propos</i>	p.III
<i>Table des matières</i>	p.IV
<i>Liste des figures, des tableaux et des sigles</i>	p.VII
<i>Introduction</i>	p. 1
<i>Chapitre 1 : Mise en contexte historique : la gestion de la pauvreté</i>	p.6
1.1 La pauvreté : conception et intervention étatique	p.7
1.2 L'état de la pauvreté : La décennie 1990	p.12
1.3 Mobilisation contre la pauvreté : La naissance d'un acteur collectif	p.14
<i>Chapitre 2 : Clarification du concept et revue de littérature</i>	<i>p.16</i>
2. L'acteur collectif	p.17
2.1 La définition	p.18
2.2 L'acteur collectif et les auteurs	p.21
2.3 La constitution d'un acteur collectif	p.23
2.3.1 La phase préalable	p.24
A) Les changements dans l'environnement	p.24
B) Les trajectoires individuelles	p.25
C) La définition d'un projet commun	p.26
D) L'appartenance à un réseau de base	p.28
E) Le passage à l'action	p.30
2.3.2 La phase constitutive	p.32
A) La création d'une identité culturelle commune	p.33
B) Les processus d'ajustement des cadres	p.35
a) Les facteurs internes	p.35
b) Les facteurs externes	p.37
2.3.3 Le leadership	p.39

Chapitre 3 : Méthodologie	p.42
3.1 La question de départ	p.43
3.2 L'objectif général et les questions spécifiques de la recherche	p.44
3.3 Les stratégies de recherche	p.44
3.4 L'identification du cas à l'étude	p.46
3.4.1 La délimitation du cas à l'étude	p.46
3.4.2 La délimitation de la période étudiée	p.48
3.5 Les méthodes de cueillette des données	p.49
3.5.1 La recherche documentaire	p.49
3.5.2 Les entrevues	p.50
3.6 La constitution des données et l'analyse	p.52
3.7 La validité	p.53
3.8 L'éthique de la recherche	p.54
3.9 Les limites de la recherche	p.55
Chapitre 4 : La constitution du Carrefour de pastorale en monde ouvrier en acteur collectif : La phase préalable	p.57
4.1 L'émergence d'un acteur collectif : L'influence des événements	p.59
4.2 Les valeurs et les expériences de vie comme agents mobilisateurs : Les trajectoires individuelles	p.64
4.3 Un projet commun	p.68
4.4 Les alliances facilitantes	p.73
Chapitre 5 : La constitution du Carrefour de pastorale en monde ouvrier en acteur collectif : La phase constitutive	p.78
5.1 Le passage à l'action	p.79
5.2 La construction d'une identité culturelle	p.84
5.2.1 Les facteurs internes	p.85
A) Le partage d'une vision commune	p.85
B) Le partage d'un sentiment d'appartenance	p.95
C) Se reconnaître comme acteur collectif : la réflexivité	p.101
D) Les conflits animant l'acteur collectif	p.104
a) La gestion des conflits	p.108
5.2.2 Les facteurs externes	p.110
5.3 Le leadership	p.116
Chapitre 6: Discussion	p.120
6.1 La phase préalable	p.121
6.2 La phase constitutive	p.124

<i>Conclusion</i>	<i>p.132</i>
<i>Bibliographie</i>	<i>p.137</i>
<i>Annexes</i>	<i>p.144</i>
Annexe I : Le canevas d'entrevue	p.145
Annexe II : L'arbre de codage	p.148
Annexe III : L'histoire du grizzly	p.150
Annexe IV : Des escargots entre 2 Sommets : Résultat en image de l'analyse de la conjoncture	p.151

Liste des figures, tableaux et des sigles

Les figures

Schématisation du concept d'acteur collectif p.20

Les tableaux

Tableau 1

Les événements significatifs dans l'environnement de l'acteur collectif p.59

Tableau 2

Les raisons d'adhésion au Capmo p.67

Les sigles

CAPMO	Carrefour de pastorale en monde ouvrier
CPMO	Centre de pastorale en monde ouvrier
FFQ	Fédération des femmes du Québec
CSN	Conseil central des syndicats nationaux de la région de Québec
CRC	Conférence religieuse Canadienne
FCPASQ	Front commun des personnes assistées sociales du Québec
SFPQ	Syndicat de la fonction publique du Québec
ADDSQ	Association de défense des droits sociaux de Québec
CREECQ	Carrefour de relance de l'économie et de l'emploi du centre du Québec et de Vanier
MTC	Mouvement des travailleurs chrétiens
JOC	Jeunesse ouvrière catholique
RÉPAC	Regroupement d'éducation populaire en action communautaire autonome des régions de Québec et Chaudière-Appalaches
ROC-03	Regroupement des organismes communautaires de la région 03

INTRODUCTION

À compter des années 1980, les gouvernements canadien puis québécois entreprennent des modifications majeures qui entraînent le démantèlement progressif de l'État-providence établi quelques décennies plus tôt. Cela se traduit, entre autres, par une remise en question de l'intervention étatique en matière de pauvreté. Plus précisément au cours de la décennie 1990, le Canada et le Québec procèdent à des compressions massives dans les dépenses publiques, en plus de réformer, à plusieurs reprises, le système de sécurité sociale¹. De plus, au Québec, malgré une conjoncture économique favorable, le gouvernement met en place une nouvelle stratégie budgétaire (1996) : la lutte au déficit, c'est-à-dire l'assainissement radical des dépenses publiques².

Ces changements ont pour conséquences d'aggraver l'état de la pauvreté au Québec. À de nombreuses reprises, cela amène la création de coalitions composées de groupes communautaires et syndicaux³. Considérant la refonte de l'État, le mouvement communautaire et syndical se donne rendez-vous afin d'inscrire la lutte à la pauvreté à l'intérieur du projet gouvernemental. À ce titre, l'événement qui donne le coup d'envoi est la Marche Du pain et des roses (1995) qui se veut une marche des femmes contre la pauvreté⁴.

Cette mouvance provoque dans un organisme communautaire de Québec, un désir d'agir sur les inégalités sociales et sur la pauvreté en proposant un projet alternatif. Ce groupe, le Carrefour de pastorale en monde ouvrier (Capmo), s'impose dans la lutte à la pauvreté, d'abord avec la réalisation d'une action d'ampleur nationale (le Jeûne à relais du refus de la misère en novembre 1996) puis par l'organisation d'autres actions collectives qui mettent de l'avant un projet visant la réduction des inégalités sociales et l'élimination de la pauvreté. Ce projet, dans sa forme définitive, entraîne la création d'une nouvelle entité qui devient le leader de la lutte à la pauvreté en remplacement du

¹ Boismenu et Rocher :1986, p.123; Brouillard :2003, p.25; Fortin :1988, p.32; Larose et Aubry :1999, p.43; Marsan et Couture :2001, p.2.

² Boismenu et Rocher :1986, p.123; Brouillard :2003, p.25; Fortin :1988, p.32; Larose et Aubry :1999, p.43; Marsan et Couture :2001, p.2.

³ Bolduc et Hamelin :2003 : p.65; Brouillard :2003, p.24; Dumas :2002, p.77-78; Fortin :1988, p.77; Larose et Aubry :1999, p.47; Noël: 2002 p.104; Rose dans Brouillard :2003, p.25.

⁴ Brouillard:2003, p.19; Labrie:2000, p.86; Noël:2002, p.104; Ninacs:2003, p.4.

Capmo à partir de 1998 : le Collectif pour un Québec sans pauvreté⁵. Ces organismes tentent d'introduire une façon différente de voir et d'intervenir sur la pauvreté. Ils apparaissent tous deux comme des acteurs collectifs. Cela amène à nous questionner sur la manière dont ils se constituent et sur les facteurs qui favorisent leur mobilisation. En définitive, ces questionnements conduisent à poser la question suivante : *Quels processus un organisme communautaire suit-il pour s'affirmer en tant qu'acteur collectif ?* Le but de cette recherche est de mieux comprendre les processus ayant mené à la constitution du Carrefour de pastorale en monde ouvrier en acteur collectif et sa continuité dans le Collectif pour un Québec sans pauvreté. Pour se faire, la pratique est confrontée au modèle de constitution d'un acteur collectif élaboré par Duperré. Cela s'avère pertinent au sens où notre recherche contribue à documenter le processus de constitution d'un acteur collectif considérant que peu d'études de cas ont été faites à ce sujet. De plus, elle apporte des connaissances pouvant faciliter le travail d'organisation communautaire en ce qui a trait à la mobilisation et au changement social.

Afin d'atteindre le but fixé et de répondre à la question de recherche, le premier chapitre de ce mémoire propose une rétrospective historique des conceptions et des interventions étatiques en matière de pauvreté en vue de mieux saisir l'ancrage historique de la lutte à la pauvreté et des enjeux soulevés par les décisions gouvernementales (canadiennes et québécoises) des années 1990. Cette mise en contexte met en évidence la transformation de la gestion gouvernementale en fonction des courants idéologiques dominants.

À l'intérieur du second chapitre, la littérature portant sur les mobilisations collectives et la création d'acteurs collectifs est explorée. Dans un premier temps, cela a pour but de déterminer le meilleur angle d'analyse pour la réalisation d'une recherche portant sur le sujet. Dans un deuxième temps, la revue de littérature permet de mieux cerner les dimensions qui influencent le développement d'un acteur collectif. De cette

⁵ Brouillard :2003, p.26; Capmo:2004, p.1; Lamoureux :1999, p.24; Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté :2000, p1-2; Ninacs :2003, p.2-3-5.

exploration, une étude se distingue. Une des recherches de Duperré propose un modèle de constitution d'un acteur collectif exposant en détail les processus à l'œuvre à travers trois phases de développement. Il est choisi de prendre ce modèle pour assise à notre étude. Ainsi, chacune de ses composantes est définie dans ce cadre conceptuel.

Le chapitre suivant relate la méthodologie mise en œuvre afin de réaliser la présente étude. Une stratégie de recherche qualitative par étude de cas unique est privilégiée. Le cas sélectionné est le Carrefour de pastorale en monde ouvrier pour son passage d'un groupe de réflexion à un acteur collectif. L'exploration des deux premières phases de construction d'un acteur collectif à travers les faits et gestes de cet organisme sont étudiés de septembre 1994 à janvier 1999. Cela correspond au moment où le Capmo se penche activement sur la question des inégalités sociales et la pauvreté jusqu'à ce que le projet d'élimination de la pauvreté atteigne sa forme définitive et soit porté par une nouvelle entité.

Enfin, afin de bien cerner le cas à l'étude, une analyse documentaire ainsi que des entrevues sont réalisées. Sont examinés les documents internes et externes à l'organisme, tels que les comptes-rendus des rencontres mensuelles, les procès-verbaux des réunions du conseil exécutif du Capmo et du Collectif pour un Québec sans pauvreté, des articles de journaux et de revues ainsi que les communiqués de presse envoyés lors d'actions collectives. Sont également interrogées huit personnes du Capmo réputées avoir participé à la lutte à la pauvreté entre 1996 et 1999.

Les quatrième et cinquième chapitres présentent les résultats obtenus à travers les phases préalable et constitutive identifiées par le modèle emprunté. L'influence des changements dans le système d'action, des trajectoires individuelles des personnes rencontrées et l'appartenance à un réseau de base sur la mise en place d'un acteur collectif sont examinées. De plus, la définition d'un projet commun, le passage à l'action collective ainsi que la construction d'une identité culturelle font l'objet d'une

investigation⁶. Nous concluons, au sixième chapitre, sur une analyse approfondie des résultats de recherche afin d'y déceler les éléments de réponse à notre question.

⁶ Duperré :2004, p.59-91.

CHAPITRE 1

MISE EN CONTEXTE HISTORIQUE : LA GESTION DE LA PAUVRETÉ

Pour bien comprendre l'histoire et les enjeux dans lesquels s'inscrit le développement de l'acteur collectif à l'étude, il est de mise de procéder à une brève incursion dans l'évolution de la gestion de la pauvreté au Canada puis au Québec. Dans un premier temps, les conceptions de la pauvreté et les interventions qui en découlent sont observées, pour ensuite se concentrer sur l'état de la pauvreté dans les années 1990 et terminer par un survol de la mobilisation citoyenne entourant les grandes réformes des programmes de sécurité sociale.

1.1 LA PAUVRETÉ : CONCEPTIONS ET INTERVENTIONS ÉTATIQUES

La pauvreté, d'abord perçue comme un phénomène relevant du divin, se transforme à travers les siècles vers une conception exaltée, car être pauvre, c'est être près du Christ, pour être ensuite méprisée, puisque associée à la décadence⁷. Cette dernière façon de voir se consolide avec l'arrivée d'une idéologie libérale à partir du XIXe siècle. Le libéralisme de l'époque adopte une vision individualiste de la pauvreté : elle est « un défaut d'adaptation au système économique et social »⁸. Les pauvres sont responsables de leur état et sont porteurs de troubles sociaux⁹. Cette philosophie amène à penser que la misère doit être maîtrisée, contrôlée afin d'aider ces gens à s'adapter (pour ceux qui en présentent la capacité), dans le but de maintenir l'ordre social. Pour ce faire, l'élimination de la pauvreté passe par l'inclusion sociale des « aptes au travail », par des mécanismes de répression et d'éducation, sous le joug de la moralité. Les « inaptes au travail », quant à eux, se voient pris en charge par des organisations charitables afin d'éviter leur déchéance¹⁰. C'est le début du *workfare*. Les auteurs précisent que l'aide aux démunis et la charité sont du domaine privé car, conformément à l'idéologie libérale, les pauvres sont responsables de leur état et les biens nantis ont la responsabilité de s'occuper des plus pauvres¹¹.

⁷ Brouillard :2003, p.24; Pineault :1997, p.56.

⁸ Linteau, Durocher et Robert :1985, p.201.

⁹ Brouillard : 2003, p.24; Linteau, Durocher et Robert :1985, p.201.

¹⁰ Brouillard : 2003, p.24; Linteau, Durocher et Robert :1985, p.201; Pineault :1997, p.86-87.

¹¹ Linteau, Durocher et Robert :1985, p.86 à 88; Mayer : 2002, p.110, 113.

Au Québec, la charité est organisée par l'Église catholique ou sous son égide, jusqu'à la moitié du XXe siècle. Elle crée ainsi la première forme d'assistance sociale du Québec. La charité n'est pas un droit, mais bien un mérite. L'aide est octroyée de façon sélective, aux méritants, c'est-à-dire à ceux qui n'ont pas d'« habitudes honteuses » telles que l'alcoolisme. Les organismes de bienfaisance choisissent leurs bénéficiaires en fonction de critères moraux¹².

À ce moment, les gouvernements, tant canadien que québécois, intervient indirectement sur la pauvreté par de modestes subventions aux organismes de bienfaisance, en raison notamment de sa vision individualiste du phénomène¹³. D'autre part, Linteau, Durocher et Robert soulignent que «la nécessité de l'action philanthropique fait partie intégrante de l'idéologie bourgeoise de la seconde moitié du siècle [XIXe]. Tout le champ de l'aide sociale reste donc domaine privé et si l'État subventionne, il doit le faire sans intervenir dans l'orientation de cette aide»¹⁴. Ainsi, la responsabilité de s'occuper des personnes (pauvreté et santé) repose d'abord sur l'individu, puis sur sa famille. Dans les cas où cela s'avère impossible, la paroisse hérite des indigents¹⁵.

L'État intervient davantage à partir de 1921. Louis-Alexandre Taschereau, alors Premier ministre du Québec, adopte la Loi de l'assistance publique (1921) qui couvre une partie des frais d'hospitalisation des indigents. Les autres parts sont assumées par les institutions et les municipalités¹⁶. Par la suite, le gouvernement canadien propose la première mesure de sécurité sociale. En 1927, il crée un programme de pension de vieillesse, avec partage des coûts avec les provinces. Le Québec refuse d'y adhérer jusqu'en 1936, justifiant son refus par l'idée qu'une «telle loi mine la charité privée et risque d'encourager l'irresponsabilité des individus face à leur avenir et face à l'obligation des enfants d'aider leurs parents»¹⁷. La crise économique de 1929, amène le gouvernement du Québec à s'impliquer davantage. Rebutant toujours d'accorder de

¹² Linteau, Durocher et Robert :1985, p.201-202-204; Mayer : 2002, p.155-156; Pineault :1997, p.88.

¹³ Linteau, Durocher et Robert: 1995, p.201; Mayer : 2002, p.107, 113.

¹⁴ Linteau, Durocher et Robert :1985, p.313.

¹⁵ Linteau, Durocher et Robert :1985, p.502-503; Mayer : 2002, p.168.

¹⁶ Linteau, Durocher et Robert :1985, p.500; Mayer : 2002, p.155.

¹⁷ Linteau, Durocher et Robert:1985, p.502-503; Mayer : 2002, p.155.

l'aide à des travailleurs valides, il oriente les chômeurs vers des chantiers publics. Cette manœuvre s'avère insuffisante et coûteuse¹⁸. C'est en 1932 jusqu'en 1936 qu'il instaure un programme de « secours direct » et, pour la première fois, de l'aide à des travailleurs valides est offerte sans exiger de travail en retour¹⁹. Par ailleurs, Québec crée en 1937 une pension aux mères nécessiteuses, puis une pension aux aveugles, qui deviendra par la suite une pension conjointe fédérale-provinciale pour les invalides (1955). Toutefois, conformément à l'idéologie dominante, l'aide est accordée aux seuls méritants²⁰.

Au cours de la Première Guerre Mondiale, un changement s'amorce au sein du gouvernement canadien. En 1943, l'État modifie sa philosophie d'intervention en proposant un programme de sécurité sociale visant à soutenir la consommation et à combattre le chômage, selon les grands principes du modèle keynésien^{21 22}. En adhérant à cette nouvelle conception de la gestion étatique, le gouvernement fédéral entame la construction d'un État-Providence. Cela se fait notamment par l'adoption de programmes sociaux universels tels que l'assurance-chômage (1940), les allocations familiales (1944), la sécurité de la vieillesse (1951), brisant ainsi les façons de faire qui accordent, selon des critères moraux, l'aide aux méritants²³. On assiste dès lors au passage progressif d'une approche sélective²⁴ des politiques sociales, à une approche universaliste. « L'universalité d'un programme donne à tous les citoyens du pays et à toutes les personnes qui y vivent légalement le droit de recevoir les services et les prestations qu'il prévoit »²⁵. La clé de voûte en est la sécurité du revenu²⁶. Dans cette perspective, les programmes sociaux subissent plusieurs réformes afin d'être plus accessibles (réduction du nombre de semaines d'emploi requises, augmentation des prestations, diminution de l'âge dans le

¹⁸ Linteau, Durocher et Robert :1991, p.83; Mayer : 2002, p.159.

¹⁹ Linteau, Durocher et Robert :1991, p.84.

²⁰ Linteau, Durocher et Robert :1991, p.88; Mayer : 2002, p.156.

²¹ Le modèle proposé par John Maynard Keynes veut que l'État intervienne afin d'équilibrer durablement l'économie en mettant en place des mesures qui soutiennent le plein-emploi, la consommation ainsi que l'investissement (Pierson :1998, p.25-26.).

²² Linteau, Durocher et Robert :1991, p.90; Mayer : 2002, p.204.

²³ Boismenu et Rocher :1986, p.119; Brouillard :2003, p.25; Fortin :1988, p.23; Linteau, Durocher et Robert :1991, p.52-90-328; Mayer : 2002, p.208.

²⁴ Un programme sélectif en est un qui ne vise que certaines catégories d'individus généralement selon des critères moraux ou de revenu (Langlois :1985, p.23).

²⁵ Myles et Pierson :1999, p.29.

²⁶ Brouillard :2003, p.25; Fortin :1988, p.21; Langlois :1985, p.23; Linteau, Durocher et Robert :1991, p.638-640; Myles et Pierson :1999, p.30.

cas des pensions de vieillesse, indexation au coût de la vie, inclusion du chômage pour cause de maladie ou de maternité, etc.)²⁷. De plus, c'est en 1966 que le Canada introduit la Loi de l'assistance publique du Canada qui ouvre l'accessibilité à l'aide sociale à toute personne dans le besoin, incluant les travailleurs à très faible revenu²⁸.

La province de Québec emboîte le pas à la création d'un État-providence à partir des années 1960. Pour se faire, elle crée d'abord la Loi sur l'aide sociale en 1969. Cette loi soulage les municipalités et la charité publique de la responsabilité de prise en charge des indigents et reconnaît le devoir de l'État à combler le « déficit entre les besoins d'une famille ou d'une personne seule et les revenus dont elle dispose »²⁹. Québec instaure également divers programmes sociaux tels qu'un régime des rentes pour les personnes âgées (1965), des allocations familiales (1968) et une assurance-santé (1970)³⁰. Les gouvernements canadiens et québécois assument maintenant le rôle de gestionnaire de la misère en remplacement de la charité publique par l'adoption de multiples mesures et programmes visant à soutenir, de façon directe et indirecte, le pouvoir d'achat des individus. Tout comme l'ont fait les instances gouvernementales, les administrateurs de la charité redéfinissent leur mandat et viennent désormais compléter le travail étatique³¹.

L'État-Providence mis en place fonctionne efficacement et permet de croire que l'application du modèle proposé par John Maynard Keynes protège les sociétés capitalistes des grandes fluctuations du marché et des crises économiques³². Cet espoir s'effondre à partir de 1973 avec les premiers soubresauts du choc pétrolier (1973-1981). C'est donc vers la deuxième moitié des années 1970 qu'éclate la crise du capitalisme, ce qui vient, selon certains auteurs, fissurer l'idéal keynésien³³. La crise économique qui durera jusqu'en 1985, provoque une telle pression sur le système social des États, que l'on commence à compresser les budgets et resserrer les programmes sociaux. L'État-

²⁷ Linteau, Durocher et Robert :1991, p.638-640 à 642; Marsan et Couture :2001, p.3.

²⁸ Linteau, Durocher et Robert :1991, p.640; Mayer : 2002, p.261.

²⁹ Marsan et Couture :2001, p.2.

³⁰ Fortin :1988, p.21; Linteau, Durocher et Robert:1991, p.640 à 642; Marsan et Couture :2001, p.2,4; Mayer : 2002, p.261; Rose et Desjardins :2003,p.168.

³¹ Brouillard : 2003, p.25; Boismenu et Rocher :1986, p.119; Linteau, Durocher et Robert:1991, p.52,90,328,646; Marsan et Couture :2001, p.2; Pineault :1997, p.79.

³² Roncayolo : 1991.p.859, 869.

³³ Brouillard : 2003, p.25; Boismenu et Rocher :1986, p.119; Fortin :1988, p.26; Roncayolo : 1991 p.859.

Providence et son principe d'universalité sont alors remis en question³⁴. S'ensuit le délaissement de la doctrine sociale-démocrate au profit du néolibéralisme³⁵. Ce dernier se veut un « mode de régulation fondé sur l'adaptation et la subordination à la logique du marché »³⁶.

Ce changement de perspective se concrétise, au cours des années 1980, par des compressions budgétaires et la restructuration des programmes sociaux. L'universalité des programmes est abandonnée pour faire place, à nouveau, à la sélectivité et au morcellement des clientèles. Le principe du *workfare* revient en force par l'établissement de conditions et d'incitatifs à l'emploi à l'intérieur des programmes d'assistance sociale; c'est la réciprocité³⁷. De cette façon, les paliers de gouvernements exercent une pression sur les bénéficiaires qui doivent adapter leurs comportements aux critères politico-administratifs. Sans quoi, le niveau de leurs prestations est retranché³⁸. C'est ce que Fortin ainsi que Boismenu et Rocher font remarquer dans les restructurations des programmes d'assurance-chômage canadien et d'aide sociale au Québec. Par exemple, l'assurance-chômage fait l'objet de modifications importantes (diminution du taux de prestation, hausse du nombre de semaines d'emploi nécessaires pour l'obtention de l'aide, élimination des particularités régionales, etc.) qui ont pour but d'encourager les chômeurs à accroître leur flexibilité, leur adaptabilité, en plus de forcer une plus grande mobilité régionale afin qu'ils acceptent tous types d'emplois, même les plus précaires³⁹. Ces auteurs mentionnent également que, pour assurer davantage la conformité des comportements, l'État procède au morcellement des clientèles, en créant notamment des catégories de gens « aptes » et « inaptes » au travail dans le cadre du programme d'aide sociale québécois. Les gens identifiés comme « aptes » reçoivent des prestations

³⁴ Brouillard :2003, p.252; Boismenu et Rocher :1986, p.119 à 121; Mayer : 2002, p.318-319.

³⁵ Boismenu et Rocher :1986, p.121; Fortin :1988, p.40; Linteau, Durocher et Robert :1991, p.647; Mayer : 2002, p.380; Pineault :1997, p.81.

³⁶ Boismenu et Rocher :1986, p.121.

³⁷ Boismenu et Rocher :1986, p.123-124; Brouillard :2003, p.25; Fortin :1988, p.29-30-32-40; Linteau, Durocher et Robert :1991, p.640 ; Langlois :1985, p.22-24; Myles et Pierson :1999, p.29 à31.

³⁸ Boismenu et Rocher :1986, p.124 à 129; Brouillard : 2003,p.25; Fortin :1988, p.4142.

³⁹ Boismenu et Rocher :1986, p.124-125.

restreintes, ce qui crée d'emblée une pression plus importante pour les inciter à entreprendre, par exemple, des mesures de réinsertion à l'emploi⁴⁰.

De telles mesures démontrent la résurgence de la conception libérale du XIX^e siècle en matière de pauvreté, soit que l'individu est responsable de son état⁴¹. De plus, le discours dominant d'aujourd'hui, établi au début des années 1980, reproduit l'idée que les bénéficiaires de la sécurité sociale sont des parasites sociétaux, des personnes dépendantes et qu'elles ont été en grande partie responsables de la crise économique de 1981-1982⁴². Cette vision entraîne, selon Boismenu et Rocher, que la gestion de la pauvreté se fait comme si les sans-emploi violent la norme sociale⁴³. À cet effet, Rose et Desjardins ajoutent, qu'avec le retour de la conception de la pauvreté d'avant-guerre, on assiste à un « durcissement à l'égard des programmes d'assistance sociale et d'autres mesures ciblant les pauvres »⁴⁴. Voyons plus précisément comment cela s'articule au cours des années 1990.

1.2 L'ÉTAT DE LA PAUVRETÉ : LA DÉCENNIE 1990

La remise en question, suivi du démantèlement progressif de l'État-Providence et la mise en place d'une doctrine néolibérale, entraînent des modifications importantes au sein de la société québécoise et canadienne. Cela se concrétise, vers la fin des années 1980 et au cours de la décennie 1990, par des compressions dans les dépenses publiques et plusieurs réformes du système de sécurité sociale. Ces réformes réduisent l'accès aux prestations octroyées⁴⁵. Boismenu et Rocher soulignent que « ... l'État ne se contente pas d'éliminer certains programmes jugés moins prioritaires, mais tend de plus en plus à revoir leurs objectifs en fonction des nécessités du marché. »⁴⁶. C'est ce qu'il est

⁴⁰ Boismenu et Rocher :1986, p.126 à 128; Fortin :1988, p.42-43.

⁴¹ Boismenu et Rocher :1986, p.123.

⁴² Boismenu et Rocher :1986, p.123-124; Fortin :1988, p.57, Rose et Desjardins :2003, p.167.

⁴³ Boismenu et Rocher :1986, p.129.

⁴⁴ Rose et Desjardins :2003, p.167.

⁴⁵ Boismenu et Rocher :1986, p.123; Brouillard :2003, p.25; Fortin :1988, p.32; Larose et Aubry :1999, p.43; Marsan et Couture :2001, p.2; Mayer : 2002, p.443-444.

⁴⁶ Boismenu et Rocher :1986, p.212.

possible de constater dans le cas notamment de deux réformes du programme d'aide sociale du Québec (1988, 1996) qui, comme il est mentionné ci-haut, forcent, par le biais de prestations plus basses, les gens « aptes » au travail à participer à des mesures d'employabilité. Elles prévoient également des coupures dans les prestations pour partage de logement ou encore pour avoir refusé un emploi⁴⁷. Fortin affirme que le principe directeur de telles décisions est de : « ... viser à tout prix l'autosuffisance des bénéficiaires et leur autonomie économique maximale. »⁴⁸.

L'assurance-chômage subit un sort similaire. Les réformes successives (1975-1990-1997) ont eu pour effet de réduire l'accessibilité du programme ainsi que les prestations octroyées⁴⁹. À titre d'exemple, en 1990, le gouvernement de Brian Mulroney (fédéral) cesse de financer le programme, hausse les cotisations et réduit les prestations accordées. En 1997, une autre réforme du programme, modifie d'abord son nom : *Assurance-Emploi*, puis abaisse les prestations à 55% des gains (60% en 1970). De plus, seulement 43% des cotisants sont maintenant admissibles. Des milliers de chômeurs doivent désormais se tourner vers le programme de sécurité du revenu⁵⁰.

La crise économique de la décennie 1980 fait place à une période de grande prospérité. Larose et Aubry décrivent cette époque comme étant « ... marquée par des profits et des dividendes records et par des indices boursiers qui ont atteint de nouveaux sommets, procurant des gains en capital souvent faramineux. »⁵¹. Toutefois, cet essor économique semble bénéficier qu'à une partie de la société, le quintile supérieur. Seuls les revenus des 20% de la population les plus fortunés augmentent de façon importante⁵². Malgré une conjoncture économique favorable, le gouvernement du Québec, sous la direction de Lucien Bouchard, affirme que « Le Québec vit au-dessus de ses moyens »⁵³.

⁴⁷ Boismenu et Rocher :1986, p.125-126; Dumas :2002, p.113-114; Fortin :1988, p.42; Marsan et Couture :2001, p.2

⁴⁸ Fortin :1988, p.41.

⁴⁹ Larose et Aubry :1999, p.50-51; Marsan et Couture :2001, p.2 à5.

⁵⁰ Marsan et Couture :2001, p.3.

⁵¹ Larose et Aubry :1999, p.44.

⁵² Centraide :1998, p.6; Québec :2004; Statistiques Canada :2004.

⁵³ Paquette :1997, p.54.

et que nous devons « mettre de l'ordre dans la maison québécoise »⁵⁴. Il lance ainsi, en 1996, la lutte au déficit, c'est-à-dire que les dépenses publiques doivent être radicalement assainies afin d'éponger le déficit de la province⁵⁵. Cette lutte au déficit, en plus des divers éléments mentionnés précédemment a pour effet d'accroître les inégalités salariales et sociales. En effet, au Québec tout comme au Canada, les revenus de la classe moyenne et inférieure stagnent ou diminuent, notamment en raison de la trop faible augmentation des salaires par rapport à l'inflation et la non-indexation des programmes sociaux. Cela a pour effet de réduire considérablement le pouvoir d'achat des ménages⁵⁶. Au Québec, on note une diminution du revenu moyen des ménages privés de 18% entre 1990 et 1995; il passe de 51 226 \$ à 42 229\$. Il semble que le Québec soit plus spécifiquement touché par cette baisse, comparativement à la moyenne canadienne qui présente une augmentation de revenu de 6% entre 1990 et 1995. Les ménages privés canadiens gagnent 45 595\$ en 1990 pour atteindre 48 552\$ cinq ans plus tard. D'un autre côté, le Canada voit sa population pauvre s'accroître depuis la fin des années 1980 (3 984 000 en 1988). Elle atteint un sommet avec 5 272 000 personnes en 1997, pour redescendre graduellement sans, toutefois, retrouver le niveau de 1988. Le Canada dénombre, en 2002, 4 216 000 personnes pauvres⁵⁷. En définitive, les modifications dans l'intervention étatique en matière de sécurité sociale au cours des années 1990 semblent avoir eu pour conséquence l'appauvrissement de la population canadienne et québécoise. De ce fait, ces changements paraissent soulever la colère d'une partie de la société civile.

1.3 MOBILISATION CONTRE LA PAUVRETÉ : LA NAISSANCE D'UN ACTEUR COLLECTIF

Les changements dans la macrostructure et la mésostructure modifient la structure des opportunités politiques⁵⁸ et peuvent ainsi encourager la mobilisation. En effet, le désengagement de l'État et la réforme des infrastructures publiques, afin de réduire le déficit de la province, ont pour conséquence d'aggraver l'état de la pauvreté au Québec.

⁵⁴ Paquette : 1997, p.54.

⁵⁵ Mayer : 2002, p.445; Paquette : 1997, p.54.

⁵⁶ Larose et Aubry : 1999, p.47; Rose dans Brouillard : 2003, p.25.

⁵⁷ Québec : 2004; Statistiques Canada : 2004.

⁵⁸ Duperré : 2002.

Cela entraîne, à plusieurs reprises la création de coalitions⁵⁹. Pour faire face aux différentes réformes, le milieu communautaire et syndical se regroupe. C'est ainsi que naissent en 1988 les premières tables de concertation prônant la lutte à la pauvreté en réaction à la réforme de l'aide sociale⁶⁰.

C'est vers 1995 que se rassemblent à nouveau les acteurs communautaires et syndicaux, à l'intérieur de la Coalition nationale sur l'aide sociale, pour assurer, une fois de plus, une résistance au projet de réforme proposé par la Ministre Louise Harel⁶¹. Plus largement, la refonte de l'État paraît motiver les acteurs communautaires et syndicaux à se regrouper afin d'inscrire la lutte à la pauvreté à l'intérieur du projet gouvernemental. À ce titre s'organise la Marche Du pain et des roses (1995) qui se veut une marche des femmes contre la pauvreté. Selon plusieurs auteurs, cet évènement sonne le coup d'envoi à la lutte à l'élimination de la pauvreté⁶².

Dans cette mouvance, un groupe communautaire de Québec se distingue. Le Carrefour de pastorale en monde ouvrier (Capmo), en proposant un projet de réduction de la pauvreté, est à la base de la lutte pour l'élimination de la pauvreté au Québec entre 1996 et 1998 ainsi que de la création du Collectif pour un Québec sans pauvreté qui reprend le flambeau comme porteur du projet en 1998. L'avènement du Capmo comme acteur collectif constitue le coeur de cet ouvrage.

Ce tour d'horizon permet de situer le contexte historique de la lutte contre la pauvreté et de l'émergence des acteurs en présence.

⁵⁹ Bolduc et Hamelin :2003 : p.65; Brouillard :2003, p.24; Dumas :2002, p.77-78; Fortin :1988, p.77; Noël: 2002 p.104.

⁶⁰ Dumas : 2002, p.77-78; Fortin :1988, p.77.

⁶¹ Brouillard:2003, p.24; Labrie:2000, p.86; Noël:2002, p.104.

⁶² Brouillard:2003, p.19; Labrie:2000, p.86; Mayer : 2002, p.445; Noël:2002, p.104; Ninacs:2003, p.4.

CHAPITRE 2
CLARIFICATION DU CONCEPT ET REVUE DE LITTÉRATURE

Nous avons pu constater, au fil du précédent chapitre, que la pauvreté a été gérée par la charité publique, puis par l'État, mais qu'aucun d'eux ne vise son élimination. Au cours de la décennie 1990, la société civile se mobilise pour faire face à l'appauvrissement de la population québécoise générée par les multiples coupes et réformes dans les programmes sociaux. Au cœur de cette mobilisation, un acteur collectif semble se dessiner et prend les devants avec un projet qui recherche l'élimination de la pauvreté. Le groupe à la base de cet acteur présumé est un organisme communautaire de Québec qui existe depuis 1975. Cela nous amène à nous questionner sur le développement de cet organisme en tant qu'acteur collectif. Partant de ce questionnement, il est de mise d'approfondir nos connaissances sur ce concept, en explorant les écrits scientifiques qui traitent de la mobilisation ainsi que de la constitution d'un acteur collectif afin de bien saisir les processus à l'œuvre. Cette façon de faire nous permet d'obtenir une vision globale afin de bien cerner notre sujet d'étude.

2 L'ACTEUR COLLECTIF

Être en mesure de déterminer les processus à l'œuvre dans la transformation d'un organisme communautaire en acteur collectif suppose d'être, au préalable, au fait des différents facteurs et processus qui influencent l'émergence ainsi que la concrétisation de mobilisations collectives et de mouvements sociaux. Précisons que les mouvements sociaux sont considérés par certains auteurs comme un acteur collectif de grande ampleur et ayant un impact plus important dans le changement des structures du système d'action⁶³, établissant de ce fait toute leur pertinence pour notre sujet d'étude. Partant de ce fait, la présente section introduit, dans un premier temps, la définition d'un acteur collectif, pour ensuite faire un survol des nombreux écrits portant sur les mouvements sociaux ainsi que les mobilisations collectives et terminer par l'exploration en profondeur des processus interférant dans la constitution d'un acteur collectif à l'aide de la littérature recensée.

⁶³ Duperré :2004, p.14; Farro :2000, p.39

2.1 LA DÉFINITION

Avant toute chose, il est nécessaire de définir clairement ce qu'est un acteur collectif. On entend par acteur collectif :

« Un groupe de personnes organisé, mobilisé à partir d'expériences, d'intérêts et de solidarités convergentes autour d'un projet commun qu'ils tentent d'imposer, par le biais de l'action collective. »⁶⁴.

Cette définition suppose le regroupement formel d'individus inscrit dans un système d'action, c'est-à-dire « un ensemble humain structuré qui coordonne les actions de ses participants par des mécanismes de jeux relativement stables et qui maintient sa structure »⁶⁵. Cela permet de dire qu'un acteur collectif est situé dans un système d'action⁶⁶. De plus, elle implique que ce regroupement d'individus partage une identité ainsi qu'une culture. L'identité est ici entendue comme « le résultat d'un processus de construction interactif par lequel un cadre moral, un cadre de représentation et un cadre interprétatif plus ou moins conscient sont élaborés pour permettre d'analyser la réalité, de l'interpréter et d'orienter son action. »⁶⁷. Pour qu'elle soit collective, les cadres doivent être partagés par les membres du groupe⁶⁸. La culture se définit comme un ensemble partagé par un groupe d'éléments normatifs intériorisés (valeurs, normes, symboles) qui déterminent des manières d'être et de se comporter qui soutiennent des interprétations de la réalité et une vision du monde⁶⁹. L'identité culturelle de l'acteur collectif permet donc sa cohésion⁷⁰. Qui plus est, Duperré soulève la présence d'un projet autour duquel les membres de l'acteur se rallient. Celui-ci prend sa source dans l'identité culturelle et est façonné avec la contribution des individus qui le composent. Ce projet qui vise à apporter un changement dans le système d'action sert de moteur aux actions de l'acteur⁷¹. Il va sans dire qu'un acteur ne saurait être considéré comme tel sans action. « L'acteur étant le

⁶⁴ Duperré : 2004, p.13.

⁶⁵ Crozier et Friedberg dans Duperré :2004, p.14.

⁶⁶ Duperré :2004, p.14-15.

⁶⁷ Duperré :2004, p.80.

⁶⁸ Duperré :2004, p.116.

⁶⁹ Rice et Ling : 2002, p.301; Valade, Spradley et Mann, Mandon dans Duperré :2004, p.78.

⁷⁰ Duperré :2004, p.17.

⁷¹ Dumas et Séguier :1997, p.110-157; Duperré :2002, p.281; Duperré :2004, p.45; Farro :2000, p.127-128; Taylor :1996, p.348.

sujet qui agit. »⁷². Selon la définition de Duperré, ces actions sont collectives. L'action collective est comprise comme « toute action concertée d'un ou plusieurs groupes cherchant à faire triompher des fins partagées. »⁷³. Pour agir, il entre en relation de concertation et d'opposition avec d'autres acteurs, faisant de lui un sujet engagé dans des rapports sociaux⁷⁴. Ainsi, par le projet commun qu'il tente d'imposer, l'acteur collectif possède la capacité d'agir en concertation et est porteur de transformation sociale⁷⁵. En définitive, l'acteur collectif est « un sujet (identité) engagé dans un rapport social (action collective) situé (par un projet et dans un système d'action). »⁷⁶. Le concept peut se schématiser de la façon suivante :

⁷² Duperré :2004, p.15.

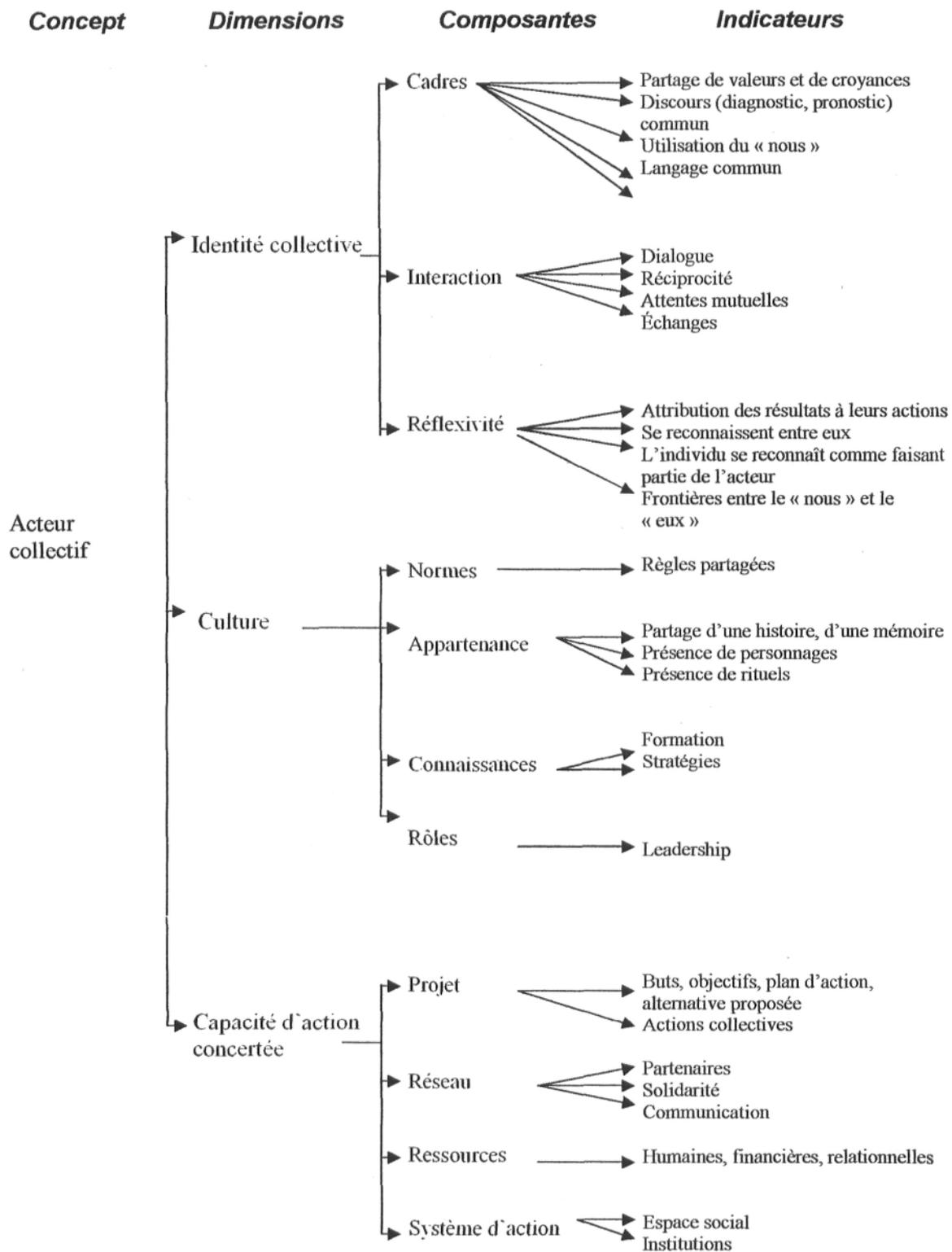
⁷³ Fillicule et Péchu :1993, p.9.

⁷⁴ Duperré :2004, p.15.

⁷⁵ Dumas et Séguier :1997, p.77; Duperré :2004, p.13-14; Farro : 2000, p.199.

⁷⁶ Duperré :2004,p.18.

Figure 1 : Schématisation du concept d'acteur collectif



2.2 L'ACTEUR COLLECTIF ET LES AUTEURS

Il est possible de retracer une riche littérature sur les mobilisations collectives et les mouvements sociaux, mais très peu parlent en termes d'acteur collectif. On retrouve de nombreux écrits établissant des théories explicatives des mouvements sociaux et des mobilisations protestataires. Il est à préciser que les mouvements sociaux sont considérés comme des acteurs collectifs, mais le contraire ne peut être vrai. Les mouvements sociaux agissent au plan des structures de la société tandis qu'un acteur collectif agit dans un système d'action du mésosystème (échelle régionale ou provinciale)⁷⁷. De ces ouvrages ressortent actuellement deux théories principales : la Théorie des nouveaux mouvements sociaux (NMS) et la Théorie de la mobilisation des ressources (TMR). Ces dernières explorent en profondeur les caractéristiques des mouvements sociaux et leurs articulations. Les auteurs principaux sont, pour la TMR, Tilly, Obershall, Olson, Gamson, Tarrow, McAdam, McCarthy et Zald, Benford, Snow, etc. La Théorie des NMS, quant à elle, est définie par des auteurs tels que Touraine, Melucci, Habermas, Offe, etc⁷⁸. Les propositions de ces théories s'avèrent précieuses afin de mieux comprendre la mobilisation et la construction d'un mouvement social, en plus d'identifier les facteurs qui favorisent leur émergence.

Il apparaît que ces écrits ont inspiré maints chercheurs. On dénote une grande quantité d'études de cas portant sur des mobilisations partout dans le monde qui empruntent à une, à l'autre ou aux deux théories, les prémisses de base pour en faire l'analyse. C'est le cas par exemple de Mathieu (1999, 2002), Dionne (1996), Salam Fall et Diouf (2000), Chibret (1995), Lallement (1999), Lemire (2000), Hilt (1997), et Demizière (2000). D'autres encore s'appliquent à établir les caractéristiques des mobilisations (Tremblay, Brochu et Verschelden :1996, Ségrestin :1980) ou à élaborer les étapes de développement (Beaudry et Dionne : 1998, Duperré :2002). Finalement, les études touchant la mobilisation explorent le sujet sous les aspects de leur influence (Knoke et Urban Pappi :1991) et sur les facteurs qui permettent aux individus de

⁷⁷ Duperré :2004, p.61.

⁷⁸ Farro :2000, p.66 à 88; Fillieule et Péchu :1993, p.91-93.

s'impliquer (Comeau :1995). Toutes ces recherches mises ensemble s'avèrent d'une grande utilité en mettant en évidence les facteurs favorisant la mobilisation des individus et des collectivités. Toutefois, les synthèses des théories de l'action collective sont rares et peu n'établissent en détail les processus à l'œuvre dans l'émergence d'un acteur collectif.

La littérature met également à notre disposition des œuvres concernant les caractéristiques des mobilisations sans que ces dernières aient fait l'objet d'une recherche empirique. La consultation de ces ouvrages permet d'observer que la dimension territoriale est d'une grande importance dans la définition des mobilisations collectives. C'est ce que l'on dénote chez des auteurs tels que Klein (1996), Dionne, Tremblay et Klein (1997), Mercier et Ségrestin (1983), Ependa (2002), McAdam, McCarthy et Zald (1988) ainsi que Morin et Rochefort (1998). Il apparaît que le territoire sur lequel prend place l'acteur collectif constitue un facteur de mobilisation considérable. Les auteurs se penchent également sur les facteurs de mobilisation (Dumas et Séguier :1997, Sommier :2003) et plus particulièrement sur ceux qui facilitent le recrutement des individus (Ion et Ravon : 1998, Vincent :2000, Ferrand-Bechmann :2000). L'investigation de cette littérature vient compléter les connaissances sur les caractéristiques et les facteurs qui favorisent la mise en place de mobilisations collectives. Par contre, aucune n'illustre clairement les processus à l'œuvre dans leur constitution.

Il est possible de penser que c'est dans le but de bonifier les connaissances sur les étapes de développement d'un acteur collectif que Duperré s'est appliquée à élaborer un modèle qui explique avec précision leur création. Elle s'avère donc être la seule, à notre connaissance, à proposer un modèle de la constitution d'un acteur collectif qui intègre à la fois les théories de l'action collective et la pratique d'une organisation. Comme il est de mise pour notre étude portant sur la transformation d'un organisme communautaire en acteur collectif d'emprunter un modèle qui détaille les étapes de cette édification, celui de Duperré est ici adopté. Voyons plus précisément de quoi il en retourne.

2.3 LA CONSTITUTION D'UN ACTEUR COLLECTIF

S'appuyant sur la littérature des mouvements sociaux, le modèle proposé par Martine Duperré fait ressortir les processus à l'oeuvre pour favoriser l'émergence d'un acteur collectif. Selon elle, la constitution d'un acteur collectif se produit en trois phases : la phase préalable, c'est-à-dire la mise en place des conditions préalable à la création de l'acteur collectif; la phase constitutive qui s'avère être la construction d'une identité culturelle et la phase de pérennisation qui se veut l'implantation de mécanismes permettant de maintenir l'acteur collectif en place⁷⁹. À l'intérieur de chacune d'elle, il est possible de constater que la construction de l'acteur se réalise par un mouvement constant entre les processus internes de celui-ci et la relation qu'il entretient avec son environnement⁸⁰. De ce fait, les facteurs favorisant la constitution d'un acteur collectif renvoient à la microstructure (ce qui relève des individus), à la mésostructure (échelle régionale ou provinciale) et à la macrostructure (les grandes tendances structurelles)⁸¹. La construction d'un acteur collectif se révèle être un procédé complexe et multifactoriel qui ne peut être compris sans la conscience que, malgré les stades de développement présenté de façon linéaire, les processus se développent en spirale⁸². Pour les fins de cette recherche, nous basons notre concept sur le modèle de Duperré et sur l'apport des différents auteurs qui ont abordé la question des mobilisations et des mouvements sociaux. De plus, seules les phases préalable et constitutive sont examinées, considérant qu'à un moment de son évolution, l'acteur collectif étudié passe le relais à une nouvelle entité qui reprend du départ les étapes de développement mentionnées ci-haut. La phase de pérennisation semble donc absente de la période couverte par la recherche.

⁷⁹ Duperré :2002, p.129.

⁸⁰ Duperré :2004, p.61.

⁸¹ Duperré : 2002, p.279.

⁸² Duperré :2004, p.61.

2.3.1 LA PHASE PRÉALABLE

La phase préalable est celle qui pose les bases permettant l'émergence de l'acteur collectif. Cinq éléments façonnent cette étape. En premier lieu, des changements dans la méso ou la macrostructure se produisent. Puis les cadres des fondateurs de l'acteur forgés par leur trajectoire individuelle convergent. S'ensuit la définition d'un projet commun et un passage à l'action. Le tout étant favorisé par l'appartenance à un réseau de base. Nous détaillons ces éléments dans la prochaine section.

A) LES CHANGEMENTS DANS L'ENVIRONNEMENT

Duperré propose, appuyé par de nombreux auteurs, que pour qu'il y ait une mobilisation collective il doit d'abord y avoir un changement dans la mésostructure ou dans la macrostructure de la société⁸³. La population prend alors conscience qu'il se passe quelque chose d'anormal. Ces changements, selon Smelser, transforment l'organisation des rapports sociaux en modifiant les lignes de clivage et les mobilisations collectives visent à établir un équilibre qui leur est plus favorable⁸⁴. Les changements peuvent être dus à une augmentation de la répression, à l'impossibilité de satisfaire certains besoins, aux difficultés d'accès à des droits sociaux ou à la perte d'avantages acquis, etc. L'avènement de ces modifications entraîne une tension structurelle importante et menace des éléments jugés fondamentaux⁸⁵. Seuls ces deux éléments combinés, si l'on en croit Fillieule et Péchu, peuvent entraîner une mobilisation de la part des individus. Selon eux « pour qu'un mouvement de protestation s'abstraie des traumatismes de la vie quotidienne, les gens doivent percevoir la privation et la désorganisation dont ils font l'expérience comme à la fois injustes et remédiables »⁸⁶. Les acteurs étant ainsi menacés

⁸³ Dumas et Séguier :1997, p.153; Duperré :2004, p.58 Fillieule et Péchu :1993, p.108-109.

⁸⁴ Smelser dans Tremblay, Brochu et Verschelden :1996, p.103.

⁸⁵ Dumas et Séguier :1997, p.143; Dionne :1996, p.19; Lallement :1999, p.42; Mathieu :1999, p.480; McAdam, McCarthy et Zald :1988, p.706; Melucci dans Duperré :2002, p.90; Mercier et Segrestin :1983, p.72; Tremblay et Klein :1997, p.114-115.

⁸⁶ Fillieule et Péchu :1993, p.108-109.

par un agent extérieur, Dumas et Séguier spécifient que le désir de survie, la défense des intérêts et le besoin de reconnaissance produisent une source vitale d'énergie. Ils mobilisent les capacités disponibles et transforment les attitudes relationnelles en facteur de socialisation puissant pouvant, de cette façon, favoriser la mise en marche d'une mobilisation collective⁸⁷.

B) LES TRAJECTOIRES INDIVIDUELLES

Un changement se fait sentir et certaines personnes vont y réagir plus fortement, faisant émerger en eux un désir d'agir sur la situation. Selon Duperré, cette réaction qui amène les individus à se mobiliser s'explique par leur trajectoire de vie. Les parcours de vie et les expériences fondatrices forment leurs cadres⁸⁸. Les cadres étant définis comme des « schémas interprétatifs qui simplifient et condensent le monde extérieur en accentuant et en encodant sélectivement les objets, des situations, des événements, des expériences et des séquences d'action à l'intérieur d'un environnement présent ou passé. »⁸⁹. Ce qui veut dire que les valeurs ainsi que les perceptions de la situation, définies par les trajectoires de vie, font en sorte que l'individu évalue le changement comme étant négatif et nécessitant une intervention⁹⁰.

Ce sont des gens qui ont tous une ou des expériences marquantes en lien avec la situation jugée problématique qui se rassemblent pour constituer un acteur collectif⁹¹. Cette constitution étant possible parce que les cadres individuels convergent. Au départ, tous possèdent leurs propres cadres pour comprendre, interpréter et juger les problèmes. Ceux qui sont susceptibles de s'engager dans une action collective sont ceux dont les valeurs, les croyances et les intérêts entrent en convergence avec les buts, activités et idéologies proposées par une organisation déjà existante ou qui entrent en résonance avec les cadres d'autres personnes, créant ainsi un accord sur ce qui pose problème, les valeurs

⁸⁷ Dumas et Séguier :1997, p.158.

⁸⁸ Duperré :2004, p.36.

⁸⁹ Duperré :2002, p.63.

⁹⁰ Duperré :2002, p.68-69; Duperré :2004, p.44-58.

⁹¹ Duperré :2004, p.47.

à défendre et les moyens pour y parvenir. Le partage d'une croyance en la force de l'action collective s'avère également essentiel à leur association. On assiste, dès lors, à la construction du premier jalon de l'identité collective de l'acteur⁹². Faisant consensus, l'idée d'agir sur la situation doit, par la suite, prendre une forme concrète : devenir projet.

C) LA DÉFINITION D'UN PROJET COMMUN

Les convergences du cadre moral de chacun des individus (qui définit ce qui est bien, bon et beau et ce qu'il faut faire pour l'atteindre⁹³) servent de base à l'élaboration d'un projet autour duquel ils se rallieront. Ce projet commun se veut une alternative opposée au modèle dominant ou encore une proposition pour insérer des manières de faire différentes au sein du modèle critiqué⁹⁴. La définition d'un projet collectif permet de créer une référence commune en mettant de l'avant les visées et les objectifs partagés. Grâce à l'apport de chacun à travers des pratiques discursives, elle contribue, de plus, au développement de la cohésion du groupe et signifie qu'il prend conscience de représenter une force collective. Il reconnaît dès lors son pouvoir d'action⁹⁵. Enfin, la formulation d'un tel projet démontre qu'ils possèdent la capacité d'analyser la réalité et d'identifier les enjeux de la situation pour ainsi être en mesure de se positionner face aux différents acteurs⁹⁶. C'est à partir de ce projet que s'orientent les actions collectives de l'acteur⁹⁷.

La mise en forme d'un projet collectif laisse entrevoir qu'une démarche d'ajustement des cadres individuels est en cours, permettant le passage de cadres qui vont dans le même sens à la construction à proprement parler de cadres communs. Ces derniers représentent une ressource essentielle à la mobilisation et à la force interne du

⁹² Duperré :2004, p.16-45; Mathieu :2002, p.85-87; Taylor :1996, p.348.

⁹³ Duperré :2004, p.16.

⁹⁴ Beaudry et Dionne :1998, p.122; Castells :1999, p.20-21; Dumas et Séguier : 1997, p.93; Duperré :2002, p.280; Duperré :2004, p.49; Farro :2000, p.161; Hamel, Maheu et Vaillancourt : 2000, p.7-8; McAdam, McCarthy et Zald :1988, p.706.

⁹⁵ Dumas et Séguier :1997, p.68.

⁹⁶ Dumas et Séguier :1997, p.147; Farro :2000, p.204-207.

⁹⁷ Dumas et Séguier :1997, p.110-157; Duperré :2002, p.281; Farro :2000, p.127-128-199; Maheu :1991, p.170; Mandon :1990, p.27; Pelletier et Guérin :2000, p.144.

groupe⁹⁸. Mais encore une fois, tout cela ne saurait être réalisable sans la croyance au départ qu'il soit possible d'atteindre les buts fixés par les voies de l'action collective⁹⁹.

D'un autre côté, la définition d'un projet permet à l'acteur collectif en formation de rassembler ses ressources. Si l'on en croit les théories de l'action collective, et plus particulièrement la Théorie de la mobilisation des ressources (TMR), l'accès à des ressources matérielles, financières et humaines s'avère indispensable à la mise en action d'une entité¹⁰⁰. Selon elle, les actions naissent de la capacité des individus à créer un mouvement en mobilisant les ressources économiques, matérielles et humaines dont ils disposent afin de les réinvestir rationnellement dans l'action. Le but est de faire aboutir les revendications¹⁰¹. Les ressources en question peuvent être le nombre de personnes, les compétences du groupe et son potentiel, les expériences antérieures, la présence d'un leader et de professionnels, l'information, la structure de recrutement, le financement, l'organisation interne, l'appartenance à un réseau, le partage d'une identité collective, etc¹⁰². Le contrôle de ces ressources, sans être suffisant pour permettre le passage à l'action, facilite la mobilisation, l'organisation et la réalisation d'actions collectives dans l'objectif d'atteindre les buts poursuivis¹⁰³.

À cela Tilly ajoute que la possession d'un répertoire d'actions collectives¹⁰⁴ favorise l'émergence d'une mobilisation. Ce dernier se constitue d'un éventail de tradition d'actions et de stratégies antérieurement utilisées comme mode de protestation¹⁰⁵. Il permet à l'acteur collectif de s'appuyer sur cette richesse d'expériences

⁹⁸ Dumas et Séguier :1997, p.68-156-161; Duperré :2004, p.49; Maheu :1991, p.172; Tremblay et Klein :1997,p.116.

⁹⁹ Chibret :1995, p.812; Dumas et Séguier :1997, p.93; Duperré :2004, p.48; Pelletier et Guérin:2000, p.147.

¹⁰⁰ Mathieu:2002, p.78; Melucci dans Duperré:2002, p.93.

¹⁰¹ Farro :2000, p.66.

¹⁰² Dumas et Séguier :1997, p.156-161; Duperré:2002, p.84; Farro :2000, p.206; Fillicule et Péchu :1993, p.93-94; Klein :1996,p.39; Mathieu :1999, p.481; McAdam, McCarthy et Zald :1988, p.715-716.

¹⁰³ Neveu:2002, p.54.

¹⁰⁴ Tilly :1978.

¹⁰⁵ Duperré :2004, p.87; Mathieu :1999, p.482; Lemire :2000,p.68.

pour établir la meilleure stratégie d'action en fonction des lieux, de la population concernée, de l'attitude adoptée par les autorités, etc¹⁰⁶.

La définition d'un projet commun autour de valeurs convergentes constitue le point de ralliement nécessaire au rassemblement d'individus, d'expériences et de ressources afin de faire face à l'adversaire.

D) L'APPARTENANCE À UN RÉSEAU DE BASE

Selon les divers auteurs consultés, l'articulation d'un projet alternatif et la réunion de ressources semblent grandement favorisés par l'appartenance à un réseau de base¹⁰⁷. Ce dernier se définit comme « un ensemble d'organisations préexistantes auxquelles appartiennent les membres fondateurs et qui permettent la circulation de l'information ou alors l'accès à d'autres ressources nécessaires à la mobilisation »¹⁰⁸.

Les théoriciens de la TMR précisent que, pour qu'il y ait mobilisation, il doit d'abord exister des liens sociaux, qu'ils soient à l'échelle d'une société ou d'une organisation¹⁰⁹. Il semble que la mobilisation soit très difficile à réaliser dans une communauté désintégrée et fortement stigmatisée¹¹⁰. En effet, Tarrow, Tilly, McAdam, McCarthy et Zald ainsi qu'Obershall soutiennent qu'une mobilisation est possible lorsque la collectivité possède une structure sociale, telle qu'un réseau de solidarité et la présence de structures permettant de transmettre les demandes et coordonner les actions des individus à l'intérieur de la communauté¹¹¹. Dans le même ordre d'idées, Ségrestin affirme que la mobilisation collective peut se faire du moment où les individus sont

¹⁰⁶ Fillieule et Péchu :1993, p.99.

¹⁰⁷ Beaudry et Dionne : 1998, p.58; Duperré :2002, p.290-291 ; Marx et Obershall dans Vincent :2000, p.73; Farro :2000, p.206.

¹⁰⁸ Duperré :2004, p.53.

¹⁰⁹ Dumas et Séguier :1997, p.135; Duperré :2002, p.290; Farro :2000, p.214; Fillieule et Péchu :1993, p.93 à 95; Mathieu:1999, p.485; McAdam, McCarthy et Zald :1988, p.703; Ségrestin: p.174, 176; Tremblay, Brochu et Verschelden :1996, p.104-105; Vincent :2000, p.73.

¹¹⁰ Mathieu:1999, p.485.

¹¹¹ Dumas et Séguier :1997, p.135; Fillieule et Péchu :1993, p.93 à 95; McAdam, McCarthy et Zald :1988, p.703-704; Tremblay, Brochu et Verschelden :1996, p.104-105; Vincent :2000, p.73.

intégrés à la collectivité. Il parle alors de communautés concrètes de référence, c'est-à-dire une communauté d'action à laquelle les individus peuvent s'identifier. Elles semblent primordiales en ce sens qu'elles définissent les champs d'intérêt ou les privilèges à défendre, donnant ainsi des balises de l'action¹¹². Le réseau de base offre aux fondateurs ces liens nécessaires et alimente le développement du nouvel acteur.

Selon Tarrow, l'apport des réseaux peut être utile de deux façons. Premièrement pour aider à l'organisation de groupes désorganisés ou en manque de ressources. Deuxièmement, pour supporter les mobilisations structurées¹¹³. L'appartenance à un réseau d'alliés constitue une aide au sens où celui-ci amène des informations et un réseau de communication favorisant l'analyse de la situation et des enjeux, la projection dans le temps et l'ajustement de stratégies à privilégier afin d'ajuster l'action en fonction de la conjoncture. Il permet donc de saisir plus aisément les fenêtres d'occasion d'agir, c'est-à-dire un intervalle de temps dans lequel l'action collective a de meilleures chances de réussite¹¹⁴, nécessaire à toute action collective¹¹⁵. De plus, les alliances avec des organisations expérimentées sont déterminantes, principalement pour les groupes qui manquent de ressources pour planifier et mettre en branle leurs actions. Elles aident ces groupes en fournissant des compétences, un savoir-faire militant et les moyens dont l'absence fait obstacle à la mobilisation¹¹⁶. De plus, l'appui de certains partenaires ajoute une crédibilité et de l'ampleur aux actions et aux revendications¹¹⁷.

L'apport, par les réseaux de base, de ressources, d'une tradition et d'expériences antérieures constituant un répertoire d'actions collectives¹¹⁸, en plus d'offrir un réseau de communication, sont autant d'éléments facilitant la constitution du nouvel acteur. Ainsi armé d'un projet commun, d'alliés et de ressources, l'acteur émergent semble fin prêt à passer à l'action.

¹¹² Ségrestin: 1980; p.174, 176.

¹¹³ Tarrow dans Tremblay, Brochu et Verschelden :1996, p.112.

¹¹⁴ Duperré :2002, p.54, 71.

¹¹⁵ Duperré :2002, p.54-71; Farro :2000, p.223; Tarrow dans Tremblay, Brochu et Verschelden :1996, p.112.

¹¹⁶ Chibret: 1995,p.802; Mathieu:1999, p.481.

¹¹⁷ Mathieu :1999, p.77; Morris et Staggengorg :2004, p.182.

¹¹⁸ Tilly :1978.

E) LE PASSAGE À L'ACTION

Si l'on s'en tient à la définition, pour être considéré comme un acteur collectif, celui-ci doit agir¹¹⁹. À cette étape, il se reconnaît en tant qu'acteur agissant dans un conflit social et tente d'imposer son projet dans la sphère publique¹²⁰.

L'accès aux ressources et l'appartenance à un réseau de base ne sauraient être suffisants pour permettre à l'acteur collectif de passer à l'action. Les changements ressentis dans l'environnement, en plus d'entraîner la mobilisation des individus dans un premier temps, s'avèrent nécessaires pour permettre la mise en action. C'est pourquoi, selon Tilly, le contexte politique doit également être favorable¹²¹. Ainsi, préalablement au passage à l'action, l'acteur collectif doit procéder à une analyse de la structure des opportunités politiques¹²². D'un côté, il doit voir à l'ouverture du système politique, c'est-à-dire son degré d'ouverture ou de fermeture à l'intégration des intérêts du groupe, à travers les acteurs en présence et leur influence sur le système¹²³. De l'autre, une analyse de la conjoncture est nécessaire afin de saisir une fenêtre d'occasion d'agir¹²⁴. Elle est provoquée par un changement dans le système d'action (dans la méso ou dans la macrostructure), ce qui ouvre les possibilités et diminue les contraintes imposées à l'acteur¹²⁵. Elle peut être due à un affaiblissement momentané du système dominant ou provoquée, comme le mentionne Tarrow, par le « degré d'ouverture ou de fermeture des institutions politiques; [de] la stabilité et de l'instabilité des alignements politiques; [de] la présence ou de l'absence d'alliés influents apportant leur soutien au mouvement considéré; [de] l'existence de conflits et de division entre les élites »¹²⁶. Tremblay, Brochu et Verschelden ajoutent que les opportunités politiques peuvent aussi être

¹¹⁹ Duperré :2004, p.14.

¹²⁰ Dumas et Séguier :1997, p.71-113; Duperré :2004, p.14 ; Farro :2000, p.152-173; Hamel, Maheu et Vaillancourt :2000, p.16; Taylor :1996, p.355.

¹²¹ Duperré :2004, p.54; Tilly dans Mathieu :2002, p.76.

¹²² Duperré :2004, p.54; Fillieule et Péchu :1993, p.100-218; Tilly dans Duperré:2002, p.829.

¹²³ Duperré :2004, p.51.

¹²⁴ Duperré :2002.

¹²⁵ Duperré :2004, p.54; Fillieule et Péchu :1993, p.104; Lallement :1999, p.42; Melucci :1996, p.294; Tarrow dans Tremblay, Brochu et Verschelden :1996, p.110; Tilly dans Duperré :2002, p.282.

¹²⁶ Tarrow dans Mathieu:2002, p.77.

stimulées, par exemple, lors d'une période électorale ou suite à un événement marquant¹²⁷.

L'acteur collectif émergent passe donc à l'action suite à l'analyse de la structure des opportunités politiques et à la saisie d'une fenêtre d'occasion d'agir¹²⁸. La mobilisation se base sur la croyance commune en la force de l'action collective¹²⁹. Par contre, celle-ci doit être rapidement mise à l'épreuve. Dumas et Séguier parlent d'actions tests. Les efforts livrés et les résultats obtenus, surtout lorsqu'ils s'avèrent positifs, consolident la force collective au sein du groupe et de la collectivité¹³⁰. Il s'agit ici d'un apprentissage de la réussite par le biais d'actions concrètes. Ces actions planifiées et réalisées en commun prouvent la capacité du groupe d'analyser la situation, de saisir les opportunités d'actions et, enfin, de jauger les effets internes et la portée sociale de leurs gestes¹³¹. Dumas et Séguier illustrent bien l'apport de l'action collective : « Les mobilisations collectives favorisent l'identification sociale, renforcent les liens de coopération, soutiennent l'acteur collectif émergent dans l'affirmation de son existence et de sa force... »¹³². Il est à ajouter que la réalisation d'une action collective participe à la création d'une identité culturelle, car elle permet aux individus de tisser des liens affectifs et de solidarité, en plus d'ancrer un sentiment d'appartenance au groupe et de créer une mémoire collective¹³³.

Confirmé dans son nouveau rôle par l'action collective, le groupe entreprend son développement en tant qu'acteur collectif par la construction d'une identité culturelle.

¹²⁷ Tremblay, Brochu et Verschelden :1996, p.112-113.

¹²⁸ Duperré :2002.

¹²⁹ Duperré :2004, p.48.

¹³⁰ Dumas et Séguier:1997, p.157; Lavoie et Panet-Raymond ainsi que Marcotte dans Duperré :2004, p.84.

¹³¹ Dumas et Séguier:1997, p.156-157; Duperré :2004, p.85; Farro :2000, p.157.

¹³² Dumas et Séguier :1997, p.153.

¹³³ Dumas et Séguier:1997, p.153; Duperré :2004, p.85-86; Farro:2000, p.138.

2.3.2 LA PHASE CONSTITUTIVE

Le passage des conditions d'émergence à l'action marque la constitution réelle de l'acteur collectif car, comme le mentionnent de nombreux auteurs, l'action est un moyen de se faire reconnaître et de se définir en tant qu'acteur¹³⁴. À cette étape, les cadres des membres convergent mais ne sont pas unis. C'est à l'intérieur de la phase constitutive, deuxième phase dans la construction d'un acteur collectif, que se mettent en branle les processus d'unification des cadres et de définition d'une identité culturelle. Par identité culturelle il est entendu :

Un ensemble de traits qui permet à un groupe de se reconnaître dans son originalité et d'être perçu par les autres comme différent. Chaque culture distingue spontanément les siens et ceux-ci à leur tour, s'y retrouvent et s'y reconnaissent. L'identité culturelle donne au groupe un sens propre d'appartenance, sans confusion ni altération. Il acquiert ainsi une conscience de sa permanence dans le temps, de sa continuité malgré les évolutions et les circonstances changeantes. L'identité culturelle offre une image idéale du groupe, conserve sa mémoire collective et lui donne le sentiment d'être lié à une histoire, à un destin collectif¹³⁵.

Cette définition met en évidence que, pour qu'il y ait une identité culturelle, l'acteur collectif doit se reconnaître et être reconnu comme distinct, tout en présentant une continuité dans le temps et une capacité d'adaptation à son environnement. Elle se manifeste également par le partage d'une appartenance, d'une mémoire collective et d'une histoire¹³⁶.

¹³⁴ Castells:1999, p.538; Beaudry et Dionne: 1998, p.230; Dumas et Séguier :1997, p.153; Duperré: 2002, p.93; Farro :2000, p.125; Maheu:1991, p.203; Melucci:1996, p.183; Morin et Rochefort:1998, p.110; Tremblay, Brochu et Verschelden:1996, p.105.

¹³⁵ Carrier dans Duperré : 2002, p.81.

¹³⁶ Carrier dans Duperré:2002, p.82; Farro:2000, p.127-128; Melucci:1996, p.72-73.

A) LA CRÉATION D'UNE IDENTITÉ CULTURELLE

Chaque individu qui forme le nouvel acteur collectif amène avec lui son identité et sa culture, définie en partie par la société dans laquelle il vit. Ces identités culturelles sont encadrées par les valeurs qui composent le cadre moral, définissant ce qui est bon, beau, bien¹³⁷. Selon les auteurs, il semble que ce soit grâce aux valeurs des individus que peut se produire l'unification des identités individuelles, rassemblant ceux qui portent les mêmes valeurs et excluant ceux dont elles divergent. C'est le début de la construction d'un « nous » par rapport à un « eux » extérieur¹³⁸. Les valeurs, en plus d'être à la base de l'identité, donnent un sens aux actions entreprises. Elles servent de guides quant aux directions à prendre afin d'atteindre ce qui est bien, bon, beau. Elles s'avèrent être au cœur du projet commun de l'acteur collectif et chapeautent les actions de sa mise en œuvre¹³⁹. D'après Taylor, l'identité devient collective quand il y a un grand nombre des membres qui se reconnaissent de façon significative dans le groupe¹⁴⁰.

L'identité d'un individu ou d'un groupe est évolutive. Elle se définit et redéfinit de manière discursive, donc à travers des débats, des affinités de sensibilités, des discussions¹⁴¹. Le processus de définition d'une identité collective se produit dans l'interaction des individus entre eux. En communiquant, ils s'influencent, négocient et prennent des décisions. S'établit, de cette manière, un réseau de solidarité alimenté par l'investissement émotionnel des membres du groupe. Tout cela permet aux membres de l'acteur de se reconnaître dans les autres¹⁴².

Le processus de définition d'une identité passe également, d'après Bouchard, par l'attribution ou la confection d'un patrimoine intellectuel et coutumier, par la détermination d'orientations politiques, par la construction d'une mémoire collective et

¹³⁷ Duperré :2004, p.16; Taylor :1996, p.348.

¹³⁸ Bouchard :2000, p.30 ; Duperré :2002, p.348; Hall dans Duperré :2002, p.66; Melucci :1996, p.78.

¹³⁹ Duperré :2004, p.16; Taylor :1996, p.348.

¹⁴⁰ Taylor: 1996,p.348.

¹⁴¹ Denis:2000, p.107; Duperré:2004, p.62; Farro :2000, p.126.

¹⁴² Beaudry et Dionne :1998, p.44; : Dumas et Séguier:1997, p.79; Lallement :1999, p.48; Melucci :1996, p.70.

par le développement d'utopies¹⁴³. C'est ainsi qu'en se dotant d'un projet commun, l'acteur collectif se donne des finalités, des utopies qui à la fois le dissocient du modèle dominant et sont signe qu'une conscience collective distincte est en émergence¹⁴⁴. Par la suite, pour prendre forme, le groupe se donne des représentations, des définitions de lui-même, des fins. S'ensuit le développement d'une appartenance qui se nourrit des moments présents, mais aussi de la mémoire collective et des utopies¹⁴⁵ « On passe ici progressivement de l'entité à l'identité.»¹⁴⁶. De plus, le nouvel acteur se construit un imaginaire collectif duquel ressortent des références communes, un langage commun qui permettent à chacun de se reconnaître entre eux et délimitent plus encore la frontière avec l'autre¹⁴⁷. L'imaginaire collectif aide également le groupe à se situer dans le temps, dans l'espace tout en facilitant la communication. Les symboles alimentant l'imaginaire collectif se développent à travers les rituels, les coutumes et le discours que met en place l'acteur collectif¹⁴⁸. Tout cela ne peut se faire sans la présence d'un autre, d'un opposant dans le cas d'un acteur collectif, car comme le souligne Taylor, Touraine, Melucci et bien d'autres, l'opposition façonne l'identité collective et la culture d'un groupe¹⁴⁹. Nous y reviendrons.

En résumé, pour affirmer la présence d'une identité culturelle, l'acteur collectif doit présenter une constance à travers le temps, tout en ayant la capacité de s'adapter à son environnement. L'acteur se définit dans son rapport avec l'autre, en délimitant les frontières entre le « nous » et le « eux ». Cette délimitation est possible grâce aux valeurs partagées par les membres constituant l'acteur collectif. Finalement, l'identité culturelle ne saurait être telle sans la capacité de l'acteur à se reconnaître et à se faire reconnaître, ce qui implique la reconnaissance des effets de ses actions et l'attribution à lui-même, des résultats de ces dernières¹⁵⁰.

¹⁴³ Bouchard :2000, p.12-13.

¹⁴⁴ Bouchard :2000, p.12-13; Farro.2000, p.127 à 129-161; Melucci :1996, p.72-73.

¹⁴⁵ Bouchard :2000, p.13.

¹⁴⁶ Bouchard :2000, p.13.

¹⁴⁷ Melucci:1996, p.70.

¹⁴⁸ Bouchard:2000, p.14-23; Melucci:1996, p.70.

¹⁴⁹ Castells :1999, p.133; Dumas et Séguier :1997, p.85-87; Duperré :2002, p.30-75-304-305; Farro :2000, p.126; Mandon :1990, p.194; Melucci :1996, p.292; Saucier dans Duperré :2002, p.301; Taylor :1998, p.348.

¹⁵⁰ Duperré :2002, p.69 ; Farro :2000, p.126 ; Melucci :1996, p.72-73.

B) LES PROCESSUS D'AJUSTEMENT DES CADRES

Selon Duperré, toutes ces composantes de l'identité culturelle se construisent à travers des processus d'ajustement des cadres. De cette façon, d'abord constitué d'identités individuelles convergentes, l'acteur collectif dans cette deuxième phase tisse une identité culturelle grâce à ces processus. Ceux-ci, malgré leur présence tout au long de la vie de l'acteur, sont centraux au développement de la phase constitutive¹⁵¹. Les processus d'ajustement des cadres semblent simultanément alimentés par des facteurs internes et externes, qui à leur tour façonnent l'identité culturelle de l'acteur¹⁵² et mettent en place « la cohésion nécessaire à l'action. »¹⁵³.

a) LES FACTEURS INTERNES

Du point de vue interne à l'acteur collectif, il est primordial de souder les cadres individuels convergents en un cadre commun. Pour ce faire, les membres qui le composent doivent discuter et agir ensemble. Les processus d'ajustement des cadres se réalisent par des pratiques discursives, c'est-à-dire par le dialogue¹⁵⁴.

L'ajustement des cadres s'avère essentiel à la constitution d'un acteur collectif, car le processus à l'œuvre permet l'émergence d'une vision commune de la situation, des enjeux et des actions à entreprendre selon les valeurs partagées par tous¹⁵⁵. Il importe donc que le groupe recoure à un fonctionnement interne favorisant le développement des potentialités et l'investissement émotionnel. Cela se réalise à l'intérieur d'un fonctionnement démocratique respectueux où prévaut le dialogue égalitaire, la valorisation des compétences, du potentiel des membres, mais aussi la circulation de l'information. De cette façon, chacun se voit impliqué dans la définition du groupe et de

¹⁵¹ Duperré :2004, p.62

¹⁵² Duperré :2002, p.71; Melucci :1996, p. 70.

¹⁵³ Duperré :2004, p.62.

¹⁵⁴ Duperré :2004, p.62; Farro :2000, p.213.

¹⁵⁵ Duperré :2002, p.94; Farro :2000, p.207; Mathieu : 2002, p.85.

ses actions¹⁵⁶. Ce qui a pour effet de favoriser l'édification d'un climat de confiance, d'une solidarité et d'un sentiment d'appartenance liant les membres¹⁵⁷.

Duperré propose que, à ce stade de développement, les processus de triangulation et de jonction des cadres soient à l'honneur. La triangulation est la mise en commun, la compréhension et l'appropriation des différentes perceptions des membres du groupe. Elle permet l'élaboration d'une vision complète et commune du système d'action et du plan d'action¹⁵⁸. Il est à mentionner que cela ne se fait pas sans tension et peut provoquer des conflits au sein du groupe. Face aux discordes, le processus de triangulation se révèle précieux, car la mise en commun et la compréhension des points de vue de tous permettent le recadrage des perceptions, ce qui facilite la résolution de conflits et permettent à ces derniers d'être structurants pour le nouvel acteur¹⁵⁹. Les conflits sont une source d'apprentissages sur la vie interne et peuvent, si bien gérés, renforcer la cohésion au sein du groupe¹⁶⁰.

Quant à elle, la jonction, unique à la phase constitutive, lie les cadres afin d'en ressortir les éléments communs. C'est le principe du plus petit dénominateur commun¹⁶¹. La jonction se fait sur trois plans : stratégique, normatif et affectif. Sur le plan stratégique, elle rassemble les intérêts individuels pour en retirer un diagnostic et un pronostic qui fassent consensus¹⁶². Au plan normatif, c'est le partage d'informations et la reconnaissance de valeurs communes; on assiste à la construction d'un savoir collectif à partir des savoirs individuels¹⁶³. Finalement, au plan affectif, la jonction est le partage d'une histoire et d'un vécu commun, créé lors de moments forts ainsi qu'à la faveur de petites attentions au sein du groupe¹⁶⁴. Tous ces éléments alimentent le développement de l'identité culturelle de l'acteur¹⁶⁵.

¹⁵⁶ Denis:2000, p.111; Dumas et Séguier:1997, p.154; Duperré:2004, p.70; Farro:2000, p.129.

¹⁵⁷ Ferrand-Bechmann :2000, p.16.

¹⁵⁸ Duperré :2004, p.66.

¹⁵⁹ Duperré :2004, p.64-65.

¹⁶⁰ Duperré :2004, p.65-66.

¹⁶¹ Duperré :2004, p.67 à 69.

¹⁶² Duperré:2004, p.69.

¹⁶³ Duperré:2004, p.70-71.

¹⁶⁴ Duperré :2004, p.74.

¹⁶⁵ Duperré :2004, p.65-70-71.

b) LES FACTEURS EXTERNES

En deuxième lieu, l'aspect externe, lié à l'environnement de l'acteur collectif, nous amène à considérer l'opposition à celui-ci comme facteur structurant. De nombreux auteurs affirment que l'opposition façonne l'identité collective et la culture d'un groupe dans son rapport avec l'autre et par les maints apprentissages qu'elle favorise¹⁶⁶. L'identité culturelle prend sa source dans les rapports sociaux et se construit dans l'altérité. C'est par l'image reflétée par l'autre que l'individu autant qu'un acteur collectif s'ajuste et se distingue¹⁶⁷. C'est ce que le nouvel acteur tente de faire par l'élaboration d'un projet commun, celui-ci se définissant en opposition à un modèle dominant. C'est à partir de ses valeurs, confrontées à l'autre, qu'il peut déterminer ce qui est bon, beau, bien et d'agir pour que le modèle qu'il préconise prime¹⁶⁸. C'est également grâce à la présence d'un opposant que l'acteur collectif peut effectivement devenir tel par le passage à l'action collective¹⁶⁹. La présence d'une entité à qui livrer bataille s'avère être la condition préliminaire à l'action collective.

L'identité culturelle continue de se construire dans les actions collectives, notamment par la réalisation de faits épiques et de victoires et, par le fait même, de la création d'un vécu commun fort en émotions¹⁷⁰. Ainsi, l'action collective est primordiale dans le développement de l'acteur collectif, car outre le fait que c'est par elle qu'il se fait reconnaître, c'est à travers les luttes que l'identité collective se structure et auxquelles la culture du groupe s'abreuve¹⁷¹. En effet, les actions collectives mises en marche pour imposer le projet de l'acteur, par le fait de les vivre collectivement, alimentent l'identité culturelle. Elles servent de lieu d'expérimentation de normes, de manières de faire et de codes culturels différents, qui entraînent une redéfinition de soi, de ses valeurs et de ses façons de faire, en plus de tisser des liens affectifs qui forment une solidarité et un

¹⁶⁶ Castells :1999, p.133; Dumas et Séguier :1997, p.85-87; Duperré :2002, p.30-75-304-305; Farro :2000, p.126; Mandon :1990, p.194; Melucci :1996, p.83-292; Saucier dans Duperré :2002, p.301.

¹⁶⁷ Dumas et Séguier :1997, p.91; Duperré :2002, p.75-79; Farro :2000, p.126; Melucci :1996, p.73.

¹⁶⁸ Bouchard :2000, p.24; Duperré :2002, p.71; Farro :2000, p.127-128.

¹⁶⁹ Farro :2000, p.168-199; Melucci :1996, p.83.

¹⁷⁰ Bouchard :2000, p.295 ; Duperré :2004, p.89 ; Melucci :1996, p.292.

¹⁷¹ Duperré :2002, p.71; Melucci :1996, p.74; Taylor :1996, p.355.

sentiment d'appartenance à l'intérieur du groupe et qui façonnent la mémoire collective¹⁷². Ceci s'avère d'autant plus vrai lorsque les actions sont victorieuses, aussi petite soit la victoire¹⁷³. Précisons que la mémoire collective créée par l'histoire du groupe se nourrit de faits épiques, de moments mémorables et d'actes posés par certaines personnes qui deviennent des personnages de l'histoire¹⁷⁴. Ces personnages représentent le cadre moral et la force de l'acteur collectif servant ainsi de légende¹⁷⁵. La création d'une histoire commune avec ses personnages, ses événements marquants et ses victoires nourrissent la culture du groupe, crée des références et un langage commun qui permettent aux membres de se reconnaître entre eux et permet à ce dernier de démontrer son utilité en plus de bien asseoir les collaborations sur les réussites du passé¹⁷⁶.

Enfin, que ce soit à travers des actions collectives ou sous l'influence des victoires et des défaites, la présence d'un opposant dans le système d'action oblige l'acteur collectif à s'adapter à son environnement pour faire des gains et voir son projet réalisé. L'adaptation à l'environnement lui permet de faire des apprentissages sur les stratégies et les méthodes à adopter face à l'adversaire. Cela a pour effet de construire un répertoire de stratégies¹⁷⁷ qui sert d'assise à la culture du groupe¹⁷⁸. La présence même d'une capacité d'adaptation face à l'environnement est, selon Duperré, la démonstration qu'une identité culturelle est en construction¹⁷⁹.

En définitive, c'est à l'intérieur de la phase constitutive que le nouvel acteur collectif établit ses bases communes. En effet, grâce à la définition d'une vision commune de la situation et de ses solutions, à la construction d'un nouveau savoir collectif, d'une histoire qui les unit et le développement de liens affectifs, l'acteur

¹⁷² Dumas et Séguier : 1997, p.153; Duperré :2004, p.85-86; Farro :2000, p.138; Mandon:1990, p.194; Melucci dans Duperré :2002, p.94.

¹⁷³ Dumas et Séguier :1997, p.157; Duperré :2004, p.82; Lavoie et Panet-Raymond ainsi que Marcotte dans Duperré :2004, p.84.

¹⁷⁴ Duperré :2004, p.82-86.

¹⁷⁵ Duperré :2004, p.86; Duperré :2002, p.67.

¹⁷⁶ Bouchard :2000, p.14-23; Duperré :2004, p.82-83; Melucci :1996, p.70.

¹⁷⁷ Tilly :1978.

¹⁷⁸ Duperré:2004, p.87.

¹⁷⁹ Duperré :2004, p.66.

collectif édifie une identité culturelle solide qui lui permettra de mener les combats et de se maintenir dans le temps.

2.3.3 LE LEADERSHIP

Il est possible de constater que, dans l'émergence d'un acteur collectif, plusieurs éléments simultanés sont à l'œuvre, qu'il s'agisse de la présence d'une organisation de base, d'une opportunité politique, de ressources ou d'un projet que l'on veut voir réaliser. Il est à penser que tout cela ne pourrait être possible sans la présence d'un ou de leaders au sein du groupe. En effet, le leadership apparaît comme un élément particulièrement important dans la constitution d'un acteur collectif¹⁸⁰. C'est pourquoi nous nous attardons ici à définir ce rôle et son influence.

Les auteurs proposent différentes formes de leadership dans les mobilisations, passant d'un leadership unique et charismatique à un leadership assumé par diverses personnes au sein de l'organisation (leadership polycéphale¹⁸¹)¹⁸². La littérature attribue aux leaders les rôles d'identifier les griefs, les revendications des personnes mobilisées et les stratégies à adopter. Ils agissent à titre de catalyseur des énergies et des mécontentements afin de les transposer sur la cause à défendre¹⁸³. Qui plus est, les leaders sont bien souvent les porte-parole. Ils entretiennent le lien entre le groupe et le reste de la population, mais aussi avec des organisations locales et nationales. Ils échangent ainsi informations, revendications et cadres du mouvement¹⁸⁴. Ces actions favorisent l'instauration de lieux communs à l'intérieur desquels la population peut se retrouver et s'impliquer, en plus de faciliter une meilleure connaissance des enjeux et des

¹⁸⁰ McAdam, McCarthy et Zald :1988, p.716; Morris et Straggenborg :2004, p.178.

¹⁸¹ Melucci dans Duperré : 2004, p.103-104.

¹⁸² Fillieule et Péchu :1993, p.93; Melucci dans Duperré :2004, p.104.

¹⁸³ Cazabon :1991, p.56; Dumas et Séguier :1997, p.68; Duperré:2002, p.85-86; Mathieu: 1999, p.486-487; McAdam, McCarthy et Zald :1988, p.716.

¹⁸⁴ Cazabon :1991, p.56; Duperré :2004, p.106; Mathieu:1999, p.486-487; McAdam, McCarthy et Zald :1988, p.716.

stratégies à adopter¹⁸⁵. Ils ont également pour fonction de travailler à la cohésion du groupe, au maintien et à la promotion des idéologies, des principes et des valeurs de l'organisation¹⁸⁶. À l'interne, les leaders interviennent, selon Goulet et Lépine à trois niveaux d'intervention : les leaders agissent sur les procédures et l'organisation, le contenu et le climat. Le premier niveau -*procédure et organisation* ou leadership fonctionnel - implique que les leaders influencent l'organisation de sorte qu'ils établissent « un mode de fonctionnement efficace, productif et créateur dans le groupe »¹⁸⁷. Le second - le *contenu* - qui est qualifié de leadership d'expertise, est le fait que les leaders, avec leurs compétences, leurs habiletés et leurs connaissances, dirigent le groupe dans une même direction sur le plan des objectifs et des moyens d'action. Le troisième - du *climat* ou leadership socio-affectif - les leaders arrivent à créer un climat amical et satisfaisant au sein du groupe, par leur esprit ouvert et chaleureux¹⁸⁸. Cela semble favorisé par le fait que les leaders des mouvements sociaux sont généralement des gens issus de la classe moyenne et élevée, en plus d'être fortement scolarisés, ce qui leur permet d'accomplir ces diverses tâches qui relèvent essentiellement d'un travail intellectuel¹⁸⁹.

Cela dit, le charisme des leaders aide à l'affirmation de leur position en suscitant chez les membres un engagement et une loyauté à leur égard, particulièrement lorsque les actions s'avèrent victorieuses. En revanche, il doit poursuivre les buts et défendre les intérêts de la cause¹⁹⁰. En terminant, comme le leadership au sein d'une organisation militante est d'une grande importance, Dumas et Séguier lancent l'avertissement qu'un leadership unique peut constituer un handicap majeur dans la mobilisation advenant le cas où celui-ci quitte. Le mouvement se voit alors privé d'une ressource vitale¹⁹¹.

En résumé, la constitution d'un acteur collectif est possible grâce à l'influence de facteurs internes et externes. D'abord, il doit y avoir un changement dans la méso ou la

¹⁸⁵ Cazabon :1991, p.56; Dumas et Séguier:1997, p.156.

¹⁸⁶ Cazabon :1991, p.56; Dumas et Séguier :1997, p.68; Duperré :2004, p.104-106.

¹⁸⁷ Duperré :2004, p.104-105;Goulet et Lépine dans Cazabon :1991, p.56.

¹⁸⁸ Duperré :2004, p.104;Goulet et Lépine dans Cazabon :1991, p.56.

¹⁸⁹ Cazabon :1991, p.57.

¹⁹⁰ Morris et Straggenborg :2004, 172.

¹⁹¹ Dumas et Séguier : 1997, p.156.

macrostructure qui crée un malaise dans la vie des gens. Certaines personnes vont tenter de soulager ce malaise par la mobilisation. On retrace que ceux qui prennent ce moyen sont habituellement des gens qui sont ou ont été touchés de près par la situation et présentent des éléments dans leur trajectoire de vie qui justifient leur implication. À partir de cela, les gens se regroupent, définissent un projet pour améliorer la situation jugée insatisfaisante. Bien souvent, ces gens appartiennent à des réseaux diversifiés qui les aident à bâtir projet et stratégies d'action. C'est donc avec tout cela que le nouvel acteur passe à l'action collective afin d'imposer son projet. Par l'action collective, le groupe s'affirme en tant qu'acteur collectif. C'est à partir de ce moment que débute la phase de constitution, soit le développement de l'identité et de la culture du groupe. Cela se fait sous l'effet de processus d'ajustement des cadres individuels et d'actions provoquées par la présence d'un opposant contre qui le groupe se ligue. Tout cela peut se réaliser grâce à l'implication d'individus capables de déchiffrer la conjoncture, de concrétiser les mécontentements dans un projet et dans des revendications ainsi que de proposer des stratégies afin d'obtenir gain de cause.

CHAPITRE 3
MÉTHODOLOGIE

Le but de ce chapitre est d'expliquer la méthodologie utilisée pour la réalisation de la recherche. Dans un premier temps, nous abordons la question à la source de l'étude, les objectifs poursuivis et les questions spécifiques engendrées par ces derniers. Puis, nous dévoilons la stratégie de recherche que nous avons employée ainsi que la délimitation du cas à l'étude. Les méthodes de collecte et d'analyse ainsi que les éléments démontrant la validité de la démarche sont, par la suite, déployés. Pour clore ce chapitre, la dimension éthique de la recherche est présentée.

3.1 LA QUESTION DE DÉPART

L'étude qui nous intéresse repose sur la question suivante : *Quels processus un organisme communautaire suit-il pour s'affirmer en tant qu'acteur collectif?* Cette interrogation prend son origine dans le fait qu'il existe des organismes communautaires qui, face aux événements, se mobilisent et s'imposent dans la société où ils prennent place. Cela semble se faire notamment par le biais de l'action collective, moment privilégié pour dénoncer la situation jugée problématique, mais aussi pour mettre de l'avant les alternatives possibles. C'est ainsi qu'un organisme communautaire devient, à première vue, un acteur collectif. C'est pourquoi nous aimerions connaître l'évolution d'un groupe qui modifie son quotidien pour devenir le meneur d'une lutte collective afin de déterminer les processus de développement à l'oeuvre. Pour ce faire, notre étude analysera une pratique pour la confronter au modèle de constitution d'un acteur collectif élaboré par Duperré. De cette manière, nous tenterons de comprendre plus à fond le processus de constitution d'un acteur collectif afin de déterminer si le modèle correspond à la réalité sur cet aspect.

3.2 L'OBJECTIF GÉNÉRAL ET LES QUESTIONS SPÉCIFIQUES DE LA RECHERCHE

Dans le but de répondre à la question de recherche, nous désirons comprendre comment se crée un acteur collectif. Cet objectif soulève des questions spécifiques auxquelles nous aimerions répondre, soit : Quels sont les facteurs qui facilitent la mobilisation? Quels sont les processus à l'œuvre dans la constitution d'un acteur collectif dans les phases préalable et constitutive de son développement? C'est donc à partir de ces questionnements que nous avons cerné le sujet. C'est également sur ces bases que s'élabore la stratégie de recherche.

3.3 LES STRATÉGIES DE RECHERCHE

Afin de réaliser cette étude, nous privilégions une recherche qualitative mixte, c'est-à-dire déductive et inductive. Le choix d'une approche qualitative est justifié par le fait que, comme le mentionnent Marshall et Rossman, celle-ci s'avère d'une grande utilité et d'une supériorité méthodologique lorsqu'il s'agit d'une recherche qui a « pour but d'approfondir des processus ou des phénomènes complexes »¹⁹², ce qui est notre cas. De plus, l'option d'une approche mixte s'impose par l'idée que notre recherche est d'abord construite sur des bases théoriques qui définissent en détails le concept utilisé. La recherche est, a priori, orientée par ce concept puis bonifiée par les éléments émanant des données obtenues.

La recherche se fait par une étude de cas unique. On entend par étude de cas une « Enquête empirique qui étudie un phénomène contemporain dans son contexte de vie réelle, où les limites entre le phénomène et le contexte ne sont pas nettement évidentes, et dans lequel des sources d'informations multiples sont utilisées »¹⁹³. L'étude de cas se présente comme l'approche la plus adaptée pour la réalisation de recherches portant sur

¹⁹² Marshall et Rossman dans Deslauriers et Kérisit : 1997, p.87-88.

¹⁹³ Yin dans Hamel : 1997, p. 10.

des processus et des phénomènes complexes¹⁹⁴. Qu'elle se base sur un seul cas ou sur de multiples cas, elle mène à une étude en profondeur par la triangulation des méthodes, ce qui permet de faire ressortir tout le relief de l'objet d'étude. De cette façon, il est possible d'obtenir des informations d'une grande richesse¹⁹⁵. L'exploration d'un seul cas est ici privilégiée, notamment parce qu'elle apparaît comme étant la voie la plus utilisée par les chercheurs lorsqu'il s'agit de mobilisation protestataire¹⁹⁶. Qui plus est, le groupe ciblé procède à un changement important dans son évolution qui va marquer le paysage québécois. Ce qui fait qu'une description minutieuse de celui-ci peut permettre de bien comprendre les processus de constitution d'un organisme communautaire en acteur collectif.

Il est à mentionner que l'étude de cas n'est pas centrée uniquement sur les spécificités de ce cas, mais aussi sur la capacité de ce dernier à devenir une voie d'accès à d'autres aspects de la réalité ou à d'autres phénomènes, ce qui peut représenter une base à la généralisation des données obtenues par la recherche¹⁹⁷. Campbell spécifie que l'étude de cas marque un petit pas vers une généralisation plus grande¹⁹⁸. D'autres affirment qu'un seul cas permet une certaine forme de généralisation. Toutefois, elle s'avère partielle et ne peut se faire de n'importe quelle manière¹⁹⁹. Pires précise que l'étude de cas représente d'autres cas dans la mesure où le chercheur ou le lecteur en retire, dans un esprit critique, une série d'éléments clés pouvant contribuer à la compréhension de ce qui se passe ailleurs. Le cas n'est toutefois pas généralisable dans son ensemble et dans ses plus fins détails²⁰⁰, mais la généralisation des données n'est pas nécessairement la fin recherchée²⁰¹.

¹⁹⁴ Duperré :2002, p.112.

¹⁹⁵ Hamel :1997, p.103 à 105.

¹⁹⁶ Chibret :1995; Dionne :1996; Duperré :2002; Lallement :1999; Lemire :2000; Mathieu :1999; Salam Fall et Diouf :2000.

¹⁹⁷ Pires :1997, p.140.

¹⁹⁸ Campbell dans Duperré :2002, p.111.

¹⁹⁹ Pires :1997, p.152.

²⁰⁰ Pires :1997, p.152.

²⁰¹ Stake dans Duperré :2002, p.111.

3.4 L'IDENTIFICATION DU CAS À L'ÉTUDE

L'étude de cas se fait dans un univers de travail clos, c'est-à-dire dans « un univers qui a des contours physiques « naturellement donnés » et qui prend la forme d'un « système intégré » »²⁰². C'est pourquoi nous établissons ici les frontières de l'acteur choisi en plus de déterminer la période couverte par l'étude.

3.4.1 LA DÉLIMITATION DU CAS À L'ÉTUDE

Le cas étudié est un organisme communautaire de Québec fondé en 1975 qui s'appelle le Carrefour de pastorale en monde ouvrier (Capmo). Depuis sa création, il oeuvre à l'amélioration des conditions de vie des démunis. L'organisme a pour mission de :

Regrouper des personnes de milieux populaires, appauvris, ouvriers et/ou engagées par solidarité avec les personnes au bas de l'échelle et développer avec elles des pratiques d'entraide, de solidarité et de citoyenneté;
Travailler dans une approche d'éducation populaire au développement de solidarités économiques et sociales et à la promotion de la qualité des conditions de vie et des conditions de travail dans une perspective de refus de la misère et d'élimination de la pauvreté;
Assurer une pastorale de solidarité, de justice sociale et de cohérence entre la vie spirituelle et l'action²⁰³.

Pour réaliser sa mission, la vie au Carrefour de pastorale en monde ouvrier tourne autour de quatre dimensions, soit l'actualité populaire et ouvrière, le projet de société, la solidarité ici et ailleurs ainsi que la vie spirituelle des personnes engagées socialement²⁰⁴. Ces dimensions s'incarnent dans les diverses activités de l'organisme. L'activité principale au cœur du Capmo est la tenue, chaque deuxième jeudi du mois, d'une rencontre mensuelle à l'intérieur de laquelle se discute un thème d'actualité. On y

²⁰² Smith dans Pires : 1997, p.140.

²⁰³ Capmo :2004a.

²⁰⁴ Capmo :2004.

retrouve également, dans la période couverte, des rendez-vous spirituels mensuels ainsi que des assemblées annuelles pour faire le bilan de l'année et réfléchir aux orientations de celle qui suit. Finalement, le groupe participe aux événements politiques et sociaux en lien avec la réduction des inégalités sociales et la pauvreté²⁰⁵.

Avec une orientation de lutte aux inégalités économiques et sociales, le Capmo tente, à partir de 1996, de s'imposer sur la scène politique en matière de lutte à la pauvreté. Lors d'actions collectives, il met au jour un projet de réduction, puis d'élimination de la pauvreté qui rallie de nombreuses organisations à travers le Québec, ainsi qu'un grand nombre d'individus pauvres et moins pauvres. De surcroît, c'est à partir de son projet qu'émerge une seconde entité qui travaille plus ardemment à la promotion d'un projet d'élimination de la pauvreté : le Collectif pour un Québec sans pauvreté (1998)²⁰⁶. Ce dernier est légèrement abordé afin de déterminer l'évolution du Capmo comme acteur collectif suite à la création de ce nouvel organisme. Ce cas semble, a priori, correspondre à nos critères soit :

- Être un groupe de base situé à Québec, existant depuis au moins 10 ans;
- Qui élabore avec ses membres un projet qu'il tente d'introduire dans la sphère publique par le biais de l'action collective.

Ce cas semble donc tout désigné pour permettre de mieux comprendre le processus de constitution d'un acteur collectif à travers la vie d'un organisme communautaire.

Les frontières du cas à l'étude se limitent au groupe lui-même; sa permanence, ses membres ainsi que ses instances décisionnelles. L'organisme regroupe plus de 300 membres, dont un noyau de 30 à 40 personnes qui assistent régulièrement aux activités. Parmi les membres, il est possible de retrouver des gens de tout acabit : fortement scolarisés ou peu scolarisés, pauvres ou à revenu moyen, catholiques pratiquants ou athées, impliqués ou pas dans d'autres organisations de lutte à la pauvreté, etc. La

²⁰⁵ Rapport d'activités :1993-1994 à Rapport d'activités 1998-1999.

²⁰⁶ Capmo :2004.

permanence est composée de deux salariés et d'un bénévole. De plus, le groupe est chapeauté par un conseil exécutif constitué de quatre à sept membres élus en assemblée générale. La permanence siège aux rencontres de l'exécutif.

3.4.2 LA DÉLIMITATION DE LA PÉRIODE ÉTUDIÉE

Le groupe existe depuis plus de trente ans. À travers son histoire, l'organisme présente plusieurs périodes marquées par une participation active ou par l'organisation d'actions collectives. De 1975 au début des années 1980, le Capmo est davantage axé vers la défense des travailleurs et l'amélioration des conditions de travail des ouvriers. À ce titre, les membres du groupe s'investissent ardemment, en alliance avec les employés de l'endroit, aux grèves touchant le Manoir Richelieu, le Hilton et le Pavillon St-Dominique²⁰⁷. Par la suite, le Capmo oriente ses actions sur la réforme du programme d'aide sociale en organisant des actions d'éclat visant à dénoncer des mesures qui réduisent les prestations des personnes de moins de trente ans bénéficiant de l'aide sociale. Cela se fait notamment par une manifestation surprise à l'intérieur de l'Assemblée nationale ainsi que par l'occupation du Mail St-Roch pendant vingt-quatre heures afin d'y réaliser un jeûne. S'ensuivent de nombreuses participations aux diverses luttes collectives telles que le Nérum Novarum (1991) et la Marche des Femmes (1995). La dernière phase d'activité dirigée vers l'action collective se déroule, principalement entre 1996 et 1998. C'est à ce moment que l'organisme se lance dans l'organisation d'actions collectives réclamant la réduction puis l'élimination de la pauvreté, allant au-delà des revendications relatives au programme de sécurité du revenu²⁰⁸. Les événements de 1996-1997 permettent à l'organisme de s'imposer comme leader du mouvement dans la région de Québec, ce qui en fait un excellent objet d'étude sur la constitution d'un acteur collectif. De plus, il paraît être, comme mentionné précédemment, à l'origine du Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté²⁰⁹.

Le but de la recherche étant d'explorer les étapes de constitution d'un organisme communautaire en tant qu'acteur collectif, il est de mise d'observer ces dernières à partir du moment où les membres s'entendent sur un problème sur lequel ils désirent agir puis

²⁰⁷ Capmo :2004, p.1; Lamoureux :1999, p.17; Ninacs : 2003, p.1-2; Capmo :2005.

²⁰⁸ Lamoureux :1999, p.20 à 23.

²⁰⁹ Brouillard :2003, p.26; Collectif pour un Québec sans pauvreté :2004, p.1; Labrie :2000, p.86-87; Lamoureux :1999,p.24; Ninacs :2003, p.2-3-5; Noël :2002,p.105.

lorsque débutent l'élaboration d'un projet commun. Il s'agit donc d'étudier les faits et gestes du Carrefour de pastorale en monde ouvrier à partir de 1994. Le cas est scruté sur une période de cinq ans (septembre 1994 à janvier 1999), suivant l'évolution de l'acteur collectif. De cette façon, nous couvrons le développement et la concrétisation de leur projet de lutte à la pauvreté, la création du nouveau porteur du projet ainsi que sa première année de vie. L'étude se termine avec la fin de la première année d'existence de la seconde entité afin d'y déceler le parcours du Capmo en tant qu'acteur collectif. Cela correspond aux phases préalable et constitutive de construction d'un acteur collectif. Seules les deux premières phases sont ici explorées, considérant que le Carrefour de pastorale en monde ouvrier passe le flambeau à une nouvelle entité qui réunit d'autres acteurs où les rôles sont redéfinis. Cela se justifie également par le manque de ressource du chercheur pour abattre un tel labeur dans le cadre d'un programme de maîtrise.

3.5 LES MÉTHODES DE COLLECTE DES DONNÉES

Considérant que nous désirons, par la présente étude, explorer en profondeur le développement de l'acteur collectif, nous optons pour deux modes de collecte des données soit, dans un premier temps, l'exploration de sources documentaires et, dans un deuxième temps, des entrevues semi-dirigées.

3.5.1 LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Afin de dresser un portrait global et précis des événements et décisions qui mènent à la constitution de l'acteur collectif, plus de 130 documents touchant la période étudiée ont été consultés. Il s'agit de l'ensemble des comptes-rendus des rencontres mensuelles, les procès-verbaux des réunions de l'exécutif, les procès-verbaux des assemblées générales annuelles et des journées d'orientation, les rapports d'activités, les documents d'organisations des actions collectives et autres documents internes portant sur le fonctionnement du groupe, l'élaboration et l'évaluation de projets. Ces documents

s'avèrent d'une grande richesse. On y retrace des informations détaillées sur les événements ainsi que sur le mode de fonctionnement interne et externe du groupe. Il en ressort, de plus, l'évolution des réflexions soutenant l'élaboration d'un projet et d'un désir d'agir commun. Sont également explorés, les procès-verbaux des rencontres du Collectif pour un Québec sans pauvreté de février 1998 (première rencontre) à janvier 1999 pour les raisons évoquées ci-haut. La recherche documentaire est complétée par la lecture d'articles publiés dans les revues et journaux québécois afin de faciliter la reconstitution du fil des événements.

Somme toute, une recherche documentaire détaillée nous permet de mieux comprendre les paroles des personnes interrogées lors des entrevues, en plus de les aider à se situer dans le temps, car les événements se sont produits il y a maintenant 10 ans, ce qui peut représenter une limite à l'exactitude des faits²¹⁰.

3.5.2 LES ENTREVUES

En plus des sources documentaires, nous avons opté pour une collecte des données par entrevue semi-dirigée. De cette façon, il est possible, d'avoir accès aux réalités sociales, aux multiples interprétations d'un discours, aux conduites sociales, aux structures et au fonctionnement d'une organisation²¹¹. L'entrevue offre des avantages intéressants. Elle permet notamment une exploration profonde de la perspective des individus favorisant alors la cueillette d'informations riches et nuancées. De plus, la souplesse et la faible directivité dont fait preuve la méthode favorisent la récolte de témoignages et d'interprétations en respect avec les cadres de références des personnes interrogées. De cette manière, cela facilite la connaissance et la compréhension de l'intérieur des enjeux et des dilemmes auxquels est exposé le groupe. L'entrevue devient donc un outil privilégié pour accéder à l'expérience des acteurs²¹². Pour toutes ces raisons, nous procédons à des entrevues individuelles semi-structurées dans le but

²¹⁰ Duperré :2002, p.118-119.

²¹¹ Poupart :1997, p.174; Mayer et Saint-Jacques :2000, p.120.

²¹² Mayer et Saint-Jacques : 2000, p.116-117; Poupart :1997, p.175; Quivy et Campenhoudt :1988, p.185.

d'explorer en détail les phases de constitution de cet acteur collectif d'après le vécu de ses membres.

Pour réaliser cette deuxième phase de collecte des données, un échantillon de huit membres du Capmo réputés avoir participé activement aux actions collectives entre 1996-1998 ainsi qu'à la création du Collectif pour un Québec sans pauvreté est sélectionné. Le choix des individus est déterminé selon plusieurs critères :

- Être ou avoir été membre du Capmo pendant la période d'étude;
- Participer régulièrement aux rencontres mensuelles;
- Participer aux actions collectives.
- Être réputé avoir participé à la création du Collectif pour un Québec sans pauvreté;

À partir de ces critères, nous procédons à une pré-sélection selon la présence aux rencontres mensuelles. Par la suite, les individus interrogés sont déterminés par un échantillonnage en boule de neige réalisé par la permanence et par les membres rencontrés. Des personnes employées par le Capmo ainsi que des membres du groupe constituent cet échantillon selon le désir que nous avons d'obtenir le vécu et les perceptions des deux sous-groupes présents. Cela eu pour but de dresser un portrait global du processus et d'en saisir les nuances selon qu'il s'agit d'un permanent ou d'un membre.

Afin de procéder aux entrevues, une série de questions ouvertes sur laquelle le chercheur considère impératif d'obtenir de l'information ont été proposées²¹³. Ces questions constituent le cœur du canevas d'entrevues (annexe I) qui, dans le cas présent est construit à partir de celui utilisé par Duperré dans une de ses recherches portant sur la constitution d'un acteur collectif (2002).

²¹³ Mayer et Saint-Jacques : 2000 ; Quivy et Van Campenhoudt : 1988.

L'utilisation de ces deux méthodes de collecte nous a permis de bien délimiter le cas à l'étude et d'en faire une analyse détaillée.

3.6 LA CONSTITUTION DES DONNÉES ET L'ANALYSE

Dans l'intention d'analyser les données recueillies, nous avons emprunté les voies suggérées par Duperré (2002), Mayer et Deslauriers (2000) d'une part et de Huberman et Miles (1991) de l'autre. Dans un premier temps, les entrevues ont été enregistrées et intégralement retranscrites immédiatement après leur réalisation. À partir de cela, une fiche synthèse fut rédigée afin de ressortir les éléments marquants et d'obtenir une vision d'ensemble des données tout au long de la collecte. Cette première analyse a permis une meilleure préparation des entrevues suivantes²¹⁴.

Une fois les données transcrites, nous avons procédé, dans un premier temps, au codage de ces dernières. La codification des entrevues et des documents a été réalisée à partir d'un arbre conceptuel du concept d'acteur collectif élaboré suite à une revue de littérature (annexe II)²¹⁵. Cet arbre fut retouché en cours de route par l'apport des fiches synthèses et d'éléments inattendus. Il a été appliqué par deux fois à l'ensemble des entrevues dans un court laps de temps afin d'assurer l'uniformité du codage²¹⁶.

Par la suite, dans le but de faciliter l'analyse des données, nous avons utilisé un logiciel de traitement des données (NVivo), afin de les regrouper par unités de sens d'abord verticalement, c'est-à-dire en fonction d'une seule entrevue. Ce regroupement par unité de sens a été ensuite traité horizontalement, soit en regroupant les segments portant les mêmes codes dans l'ensemble des entrevues²¹⁷. Les résultats ressortis par l'analyse horizontale ont par la suite été transportés dans des matrices d'analyse selon le

²¹⁴ Duperré :2002, p.123; Huberman et Miles dans Duperré :2002, p.124; Mayer et Deslauriers :2000, p.184.

²¹⁵ Duperré :2002, p.124; Huberman et Miles :1991, p.392; Quivy et Van Campenhoudt : 1988, p.208.

²¹⁶ Duperré :2002, p.125; Huberman et Miles :1991, p.108.

²¹⁷ Deslauriers ainsi que Lofland et Lofland dans Duperré :2002, p.124.

modèle proposé par Huberman et Miles. Ces dernières ont permis d'illustrer et de mieux comprendre les données²¹⁸.

Finalement, tout au long du processus de collecte et d'analyse des données, des notes ont été prises. Ces notes ont eu pour fonction de retracer les décisions d'ordre méthodologique quant aux manières de faire, mais aussi de contenir le fil des réflexions et des liens qui se dégagent tout au long de l'analyse. Elles se sont avérées être une source précieuse pour faciliter l'élaboration des conclusions de recherche. La démarche choisie a permis de débiter l'analyse dès l'arrivée des premières informations, favorisant ainsi une meilleure compréhension des processus à l'œuvre et une analyse progressive et complète²¹⁹.

3.7 LA VALIDITÉ

La validité de notre démarche peut être démontrée par la présence d'un échantillon représentatif, par une manière de faire réduisant les risques des « effets du chercheur »²²⁰ et par la triangulation des méthodes de collecte des données. En effet, l'échantillon choisi, malgré sa petite taille, semble représentatif de l'ensemble des membres du groupe. Au total, huit membres, identifiés par les personnes interrogées correspondent aux critères de sélection préalablement établis. Il est intéressant de constater qu'ils représentent bien la composition diversifiée du Capmo. Ils sont âgés entre 30 et 80 ans, présentent des caractéristiques socio-économiques distinctes : certains vivent dans la pauvreté, d'autres ont un travail régulier, quelques-uns sont scolarisés, d'autres disposent de connaissances scolaires plus limitées, etc. De plus, les employés ainsi que des membres ont fait l'objet d'une interview. Un tableau descriptif des personnes interrogées ne peut ici être produit considérant les risques de permettre l'identification de ces dernières.

²¹⁸ Huberman et Miles : 1991, p.145 à 223.

²¹⁹ Duperré : 2002, p.125.

²²⁰ Huberman et Miles : 1991.

Afin de limiter les effets que nous pouvions avoir sur les personnes interrogées et sur les données²²¹, nous avons suivi les conseils de Huberman et Miles qui consistent à s'assurer de la clarté de la mission de recherche pour l'informateur, de procéder aux entrevues dans un environnement agréable et en-dehors du milieu (nous avons rencontré les gens à leur domicile, au restaurant ou dans leur lieu de travail). De même, nous évitions de reproduire le biais d' « élite », c'est-à-dire de ne prendre en considération que les dires de l'élite au détriment des autres acteurs, en interrogeant des membres et des employés qui présentent, toute catégorie confondue, des habilités d'expression et de compréhension de niveaux différents. Puis, nous avons pris soin de retenir les propos des membres qui semblent se distancer de la majorité. Finalement, les informations portant davantage à l'interprétation ont été soumises à deux autres lecteurs afin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses du chercheur²²².

En conclusion, la triangulation des méthodes de collecte s'est avérée d'une grande utilité, nous permettant de corroborer les informations des personnes rencontrées dans toutes leurs diversités et leurs nuances.

3.8 L'ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

En dernier lieu, la réalisation de cette recherche a été consentie par les deux organismes touchés. Le consentement des individus a également été obtenu. Pour ce faire, le projet de recherche a fait l'objet d'une présentation auprès de la permanence des groupes, autorisé ensuite par leur comité exécutif respectif. En ce qui a trait aux individus, un contact téléphonique a été établi afin de confirmer leur participation à l'entrevue et le consentement officiel s'est fait par écrit lors de la rencontre. Un formulaire de consentement éclairé était alors présenté aux participants. Ce dernier spécifiait le but de la recherche, ce qui était attendu de la personne, soit de répondre à une

²²¹ Huberman et Miles appellent « effet du chercheur » l'influence que peut avoir la présence d'un chercheur sur les comportements des personnes rencontrées, dénaturant ces dits comportements ce qui risque de fausser les données recueillies. (Huberman et Miles :1991, p.421.)

²²² Huberman et Miles :1991, p.423-424.

entrevue, et l'assurance de la confidentialité et de l'anonymat de leurs propos. Le formulaire mentionnait également les modalités de conservation des données enregistrées et retranscrites. Deux copies du consentement étaient alors signées et remises aux participants. Nous avons obtenu l'autorisation du Comité d'éthique de la recherche de l'Université Laval pour ce devis de recherche (n. 2004-288).

3.9 LES LIMITES DE LA RECHERCHE

La présente étude comporte certaines limites qui méritent d'être relevées. La principale limite de la recherche porte sur la délimitation de l'acteur collectif. Au départ, l'étude visait à explorer les gestes du Carrefour de pastorale en monde ouvrier qui contribuent à la création de l'acteur collectif, celui-ci étant le Collectif pour un Québec sans pauvreté. Toutefois, il a été constaté en cours de route que le travail opéré par le Capmo n'est pas seulement le préalable à la création du Collectif pour un Québec sans pauvreté, mais qu'il devient lui-même un acteur collectif entre 1996 et 1998. Qui plus est, dès sa fondation, le Collectif pour un Québec sans pauvreté reprend du début les étapes de constitution proposées par le modèle de Duperré. Cela a donc eu pour effet de déplacer l'objet d'étude prévu au départ. Le double rôle joué par le Carrefour de pastorale en monde ouvrier au cours de la période couverte entraîne une certaine confusion tout au long de la recherche.

Une seconde limite d'importance est celle du paradigme personnel du chercheur qui teinte l'analyse des données. Cette limite semble essentiellement présente lorsqu'il est question des pratiques discursives et de la démocratie. En effet, la chercheuse porte une vision de la démocratie et du dialogue fortement influencée par une approche d'éducation populaire. Cette dernière veut qu'un changement social prenne sa source et soit réalisé par les gens touchés par la situation que l'on souhaite modifier²²³. On parle alors de démocratie participative, qui implique un dialogue égalitaire, où les individus membres

²²³ Chené et Chervin :1991, p.16-17.

de l'acteur collectif prennent part activement à toutes les étapes de développement. Cette conception de la démocratie n'est pas celle de l'auteur sur lequel nous basons notre étude.

En bref, la démarche méthodologique était basée sur une stratégie de recherche qualitative par une étude de cas unique. Nous avons étudié un groupe communautaire oeuvrant à Québec sur une période de cinq ans en utilisant deux méthodes de collecte des données. D'abord une recherche documentaire nous permettant de situer le cas dans son contexte historique en plus de favoriser l'exploration en détails des changements ayant cours en son sein. Suite à ces lectures, la grille d'entrevue, tirée d'une recherche de Duperré, a pu être adaptée à notre sujet. Les entrevues suivantes ont permis de compléter l'information nécessaire à la compréhension des processus en jeu par le vécu et l'interprétation des personnes rencontrées. Finalement, les données ainsi recueillies ont ensuite été mises en forme et analysées afin d'en extraire le sens.

CHAPITRE 4
LA CONSTITUTION DU CARREFOUR DE PASTORALE EN MONDE OUVRIER
EN ACTEUR COLLECTIF : LA PHASE PRÉALABLE

Le Carrefour de pastorale en monde ouvrier (Capmo) s'avère un terrain fertile à l'exploration de la constitution d'un acteur collectif. Les deux prochains chapitres examinent les processus favorisant la mise sur pied d'un acteur à travers le développement du Capmo comme groupe d'action et son passage dans une nouvelle entité, le Collectif pour un Québec sans pauvreté. Dans un premier temps, la phase préalable de la construction d'un acteur collectif, c'est-à-dire la phase de préparation à la mobilisation, est détaillée²²⁴. C'est ainsi que le contexte dans lequel le Capmo se développe, les trajectoires de vie des membres, la présence d'un réseau et l'élaboration d'un projet commun sont analysés. Dans un deuxième temps, la phase constitutive, c'est-à-dire celle de la « construction culturelle »²²⁵, fera l'objet d'une analyse approfondie. C'est donc l'édification d'une identité culturelle à travers le partage d'une vision commune, d'une appartenance mais aussi sous l'influence des conflits, de leur gestion ainsi que par la présence d'un opposant que cette phase est étudiée.

Dans le cas de la phase préalable, l'exploration du développement de l'organisme comme acteur collectif passe d'abord par des éléments qui favorisent son émergence comme groupe d'action. C'est pourquoi cette section explore, en premier lieu, les événements et les grandes tendances qui paraissent influencer les orientations du Capmo. Ensuite, les trajectoires de vie des individus mobilisés, la définition d'un projet commun ainsi que l'appartenance à un réseau de base, sont examinées²²⁶.

²²⁴ Duperré :2004, p.10.

²²⁵ Duperré :2004, p.11.

²²⁶ Afin d'alléger les références, nous utilisons des abréviations dans le cas des comptes-rendus mensuels (Cr-mois-année), des procès-verbaux des rencontres du conseil exécutif du Capmo (Ce-mois-année) ainsi que ceux du Collectif pour un Québec sans pauvreté (PV-mois-année). Finalement, les procès-verbaux des rencontres d'orientation sont également abrégés (AG-année). Il est à noter également que les noms apparaissant dans le texte sont fictifs.

4.1. L'ÉMERGENCE D'UN ACTEUR COLLECTIF : L'INFLUENCE DES ÉVÈNEMENTS

Les écrits portant sur l'analyse des actions collectives et le développement de mouvements sociaux indiquent qu'à la base il doit y avoir un changement qui vient menacer des éléments jugés fondamentaux²²⁷. Dans le cas qui nous intéresse, on dénote la présence de variations dans la macrostructure et dans la mésostructure, cela tout au long de la période étudiée, comme l'indique la chronologie des évènements suivante²²⁸ :

Tableau 1 : Les évènements significatifs dans l'environnement de l'acteur collectif

1994	Proclamation par l'ONU de l'année 1996 : <i>Année internationale pour l'élimination de la pauvreté</i>
	17 octobre : <i>Journée mondiale de l'élimination de la pauvreté</i> ²²⁹
	<i>Réforme Axworthy</i> – réforme canadienne des programmes sociaux
1995	17 octobre : <i>Journée mondiale de l'élimination de la pauvreté</i>
	Assainissement dans les finances publiques – début des coupes dans les programmes sociaux canadiens et québécois
	<i>Marche des femmes Du pain et des roses</i> : revendication sur la lutte à la pauvreté et à la violence faite aux femmes.
	<i>Réforme de l'aide sociale – loi 186 : Projet de loi sur le soutien au revenu et favorisant l'emploi et la solidarité sociale</i> avec la Ministre Louise Harel
	Mise sur pied d'un comité externe sur la réforme de l'aide sociale

²²⁷ Dumas et Séguier :1997, p.143; Dionne :1996, p.19; Lallement :1999, p.42; Mathieu :1999, p.480; Melucci dans Duperré :2002, p.90; Mercier et Ségrestin :1983, p.72; Tremblay et Klein :1997, p.114-115.

²²⁸ La chronologie des évènements est tirée des entrevues ainsi que des nombreux documents internes et publiques du Carrefour de pastorale en monde ouvrier.

²²⁹ Le 17 octobre 1987 a lieu la première journée pour l'élimination de la pauvreté par le rassemblement de milliers de personnes qui désirent « rendre hommage aux victimes de la faim, de l'ignorance et de la violence et pour affirmer leur conviction que la misère humaine n'est pas inévitable. ». L'ONU proclame, en 1992, le 17 octobre comme la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté. Plusieurs villes du Québec soulignent désormais cet évènement (1996 : Année internationale pour l'élimination de la pauvreté, p.2).

	<i>Année de l'élimination de la pauvreté</i> – Début de la <i>Décennie de l'élimination de la pauvreté</i> décrétée par l'ONU.
1996	Mars 1996 : <i>Conférence sur le devenir social et économique du Québec</i> : Lucien Bouchard lance une nouvelle stratégie budgétaire visant le déficit zéro par l'assainissement des finances publiques.
	Juin-août : <i>Commission parlementaire sur la fiscalité</i>
	Présentation d'un mémoire par Le Capmo : Première apparition de la clause d'appauvrissement zéro.
	14 sept – <i>Forum régional sur l'économie sociale</i>
	27 sept – <i>Forum de la solidarité sociale de Solidarité</i>
	Lors de ces deux évènements : Adoption de la clause d'appauvrissement par les regroupements nationaux du milieu sociocommunautaire
	17 octobre : <i>Journée mondiale de l'élimination de la pauvreté</i>
	17 au 30 octobre : <i>Jeûne à relais du refus de la misère</i> ²³⁰
29-30 octobre et 1 ^{er} novembre : <i>Sommet sur l'économie et l'emploi</i> ²³¹	
Décembre - Sortie du Livre vert sur la réforme de la sécurité du revenu	
1997	5 mars 1997 – Rencontre publique sur le Livre vert (réforme de l'aide sociale) avec Capmo, ADDS, SFPQ, CRÉECQ et Direction régionale Travail-Québec – Compte-rendu déposé en commission parlementaire par le Capmo
	20 mars - présentation du mémoire du CAPMO lors des <i>Consultations particulières et des audiences publiques sur la sécurité du revenu</i> , reprise des revendications du Jeûne à relais du refus de la misère.

²³⁰ Le Jeûne à relais du refus de la misère consiste en quatorze jours où des gens se relayent de 24h en 24h pour jeûner et ainsi signifier leur refus de laisser la misère s'installer au Québec. Des ateliers de discussions, des activités d'écriture et de sensibilisation aux enjeux de la pauvreté, notamment par la rencontre entre des fonctionnaires de la sécurité du revenu et les bénéficiaires, ont lieu. On vise à débattre en société du projet dans le respect et la dignité (Communiqué de presse : 1996, p.2-3).

²³¹ Le Sommet sur l'économie et l'emploi, orchestré par Lucien Bouchard alors Premier ministre du Québec, consiste en une rencontre avec les divers acteurs sociaux afin de d'élaborer le nouveau pacte social du Québec. C'est dans ces lieux que fut adopté le premier échelon de ce nouveau pacte : une stratégie budgétaire qui vise l'atteinte d'un déficit zéro (Paquette : 1997, p.54).

	30 avril au 1 ^{er} mai 97- <i>Nuit des taons qui piquent</i> ²³² – écriture d’une lettre au Premier ministre « J’étais là m’as-tu fait une place? »
	15 novembre au 15 décembre – <i>Parlement de la rue</i> ²³³ Lancement du Projet de loi sur l’élimination de la pauvreté
	18 décembre – dépôt à l’Assemblée Nationale du projet de loi 186 : <i>Projet de loi sur le soutien au revenu et favorisant l’emploi et la solidarité sociale.</i>
1998	17 octobre : <i>Journée mondiale de l’élimination de la pauvreté</i>
	Février -Rencontre de fondation du Collectif pour un Québec sans pauvreté
	Juin - Adoption du projet de loi 186.

Il apparaît que ces modifications influencent l’émergence, puis le développement du Carrefour de pastorale en monde ouvrier en tant qu’acteur collectif. En effet, le début des années 1990, est marqué par la résurgence d’un courant néolibéral qui pousse le gouvernement du Canada puis du Québec vers l’assainissement des finances publiques, notamment en réduisant les programmes sociaux ou leur accessibilité²³⁴. Le retour à une conception individualiste de la pauvreté semble revenir en force, légitimant la compression des programmes sociaux. Cela amène l’organisme, à partir de 1994, à se pencher davantage sur la question de la réduction des inégalités économiques et sociales ainsi que la lutte à la pauvreté²³⁵. C’est ce que confirme André en spécifiant que dans l’année : « ... nous avons développé beaucoup notre réflexion autour de l’écart entre les

²³² La Nuit des taons qui piquent a pour but de garder les yeux ouverts sur l’économie, la fiscalité et l’emploi. Pour ce faire, des ateliers de discussions sont tenus sur des sujets tels que l’argent, les besoins essentiels, les formes d’échanges et la justice dans l’économie. Une lettre réclamant, entre autres, un rendez-vous avec le Premier ministre ainsi qu’avec le Ministre des finances du Québec est collectivement produite au cours de l’évènement et remise au petit matin à Lucien Bouchard (Communiqué de presse : mai 1997, p.1-2).

²³³ La Coalition Droit installe deux roulottes devant le Parlement à Québec pour un mois (du 15 nov. au 15 déc.). « Ces roulottes deviennent le rappel vivant de la résistance de milliers de citoyenNes à des orientations politiques inacceptables et de leur volonté de changements qui nous conduiraient à une société comme du monde. » En l’occurrence, le Parlement de la rue se veut un lieu de résistance au projet de réforme de l’aide sociale en cours ainsi qu’un moment de réflexion collective, notamment sur la proposition d’un Projet de loi sur l’élimination de la pauvreté (Capmo :1997a, p.1-3).

²³⁴ Entrevues 1-2-3-5-7-8; Coalition Droit :1997, p.1; Coalition des Tables de concertation du sud-ouest de Montréal :1994, p.1.

²³⁵ Entrevues 2-5-6; Cr09-94, p.3.

riches et les pauvres »²³⁶. Les changements ont donc suscité, dans un premier temps, un intérêt pour le problème.

Par la suite, l'organisme choisit de s'impliquer davantage, influencé, entre autres, par la Marche des femmes Du pain et des roses qui a lieu en 1995 en réponse aux coupes dans les finances publiques opérées par le gouvernement québécois. Cette Marche des femmes revendique la lutte à la pauvreté et à la violence faite aux femmes partout dans le monde²³⁷. Puis sous l'influence d'une décision gouvernementale entreprenant, pour la troisième fois en huit ans, une réforme du programme de sécurité du revenu (projet de loi 186). Un comité externe sous l'égide du gouvernement est constitué afin de proposer des avenues de réalisation²³⁸. Ce comité est composé d'experts en matière de pauvreté dont un membre du Capmo qui s'est dit inspiré par la Marche des femmes.

Quand l'invitation est venue [de participer au comité externe] elle s'est dit : j'ai été interpellé dans cette marche-là, qu'est-ce que je fais? On m'offre de participer à quelque chose, j'ai des compétences là-dessus. Elle a accepté après avoir parlé à Mme Jacques en lui disant : la Marche m'a interpellé et on me propose de participer à ce comité, est-ce que ça peut être vécu dans l'esprit de ce qu'on veut comme changement? Elle lui a conseillé d'y aller. Et le Capmo a dit oui à la condition qu'elle partage les résultats (Maëlle).

Cette participation s'avère être un tremplin exceptionnel pour amorcer la lutte à la pauvreté par une meilleure connaissance de la problématique, de la position gouvernementale, des solutions pour y remédier, etc. L'ensemble des membres du Capmo et ceux appartenant au réseau de l'organisme ont pu profiter des nouveaux savoirs acquis. Bref, ces deux événements paraissent être déterminants dans la définition des orientations du groupe²³⁹.

Après la nomination de Ginette au comité de réforme sur l'aide sociale, il apparaît important pour le Capmo de se questionner sur la question de la

²³⁶ Cr09-94, p.3.

²³⁷ Entrevues 1-2-5; Labrie, Saillant et Desgagnés :1997, p.1.

²³⁸ Entrevues 2-3-4-5; Rapport d'activités 1995-1996, p.2; Cr09-95.

²³⁹ Entrevues 1-2-3-4-5-8; Cr09-95, p.3; Cr10-95, p.1.

sécurité du revenu. En pleine campagne référendaire, on s'arrête pour se parler un peu concrètement d'un élément de notre projet de société²⁴⁰. Tranquillement pas vite on a beaucoup agi, réfléchi sur la question des inégalités. Après cela on a travaillé sur le développement économique communautaire dans notre milieu. Cela a créé une base pour réfléchir. Puis, de façon plus précise, le comité de réforme, la Marche des femmes de 1995, ont été des catalyseurs (Maëlle).

Ces exemples permettent d'affirmer que les événements influencent l'orientation et les actions du groupe. Dans ce cas-ci, ils ont amené le Capmo à s'impliquer de façon active dans la lutte à la pauvreté.

Tout compte fait, il est possible de constater que l'assainissement des finances publiques ainsi que la réforme de l'aide sociale semblent atteindre plus directement les membres du Carrefour de pastorale en monde ouvrier en menaçant des acquis économiques et sociaux pour la population en situation de pauvreté. Les décisions gouvernementales laissent craindre le pire, soit un retour à l'intervention minimale de l'État en matière de sécurité sociale considérant que la pauvreté est de responsabilité individuelle. Ce qui remet l'aide à ces gens dans les mains de la charité chrétienne et la philanthropie. Cela semble être une justification pour le Capmo à s'engager, d'abord par la participation d'un membre au comité de réforme, puis par l'organisation d'actions collectives.

Il y a des années que nous portons une certaine critique sociale, que nous parlons de projet de société, c'est comme se faire dire tout à coup, arrête d'en parler, contribue à le faire!²⁴¹

Les événements paraissent également influencer la définition d'un projet commun et favoriser la création et la consolidation d'alliances, en plus d'offrir des occasions favorables pour la réalisation d'actions collectives, comme il sera possible de l'observer subséquemment.

²⁴⁰ Cr10-95, p.1.

²⁴¹ Cr09-95, p.3.

Il est donc possible d'affirmer, comme le proposent Fillieule et Péchu, Dumas et Séguier ainsi que Duperré, que les changements survenus sont sentis et perçus comme étant injustes et remédiables. Cela paraît entraîner la mobilisation des membres du Capmo afin de conserver des acquis sociaux et économiques majeurs²⁴².

4.2. LES VALEURS ET LES EXPÉRIENCES DE VIE COMME AGENTS MOBILISATEURS : LES TRAJECTOIRES INDIVIDUELLES

C'est donc dans ce contexte changeant que les membres du Carrefour de pastorale en monde ouvrier choisissent de se pencher plus précisément sur les questions d'iniquités et de pauvreté. En portant un regard vers l'intérieur du Capmo, comment peut-on expliquer cet intérêt ainsi que l'implication des membres dans la lutte à la pauvreté qui suit? Il apparaît que chacune des personnes rencontrées ait une trajectoire de vie justifiant cette inclinaison.

En effet, les répondants manifestent un grand intérêt pour la lutte à la pauvreté. Certains l'ont vécu de près, d'autres pas. Par contre, tous ont côtoyé, à un moment ou à un autre de leur vie, des gens vivant la pauvreté, soit par le biais de groupes dans lesquels ils sont engagés (communautaires et religieux), d'études ou lors de voyages à l'étranger²⁴³. Par exemple, Sébastien explique son engagement dans la lutte à la pauvreté par un processus lent de sensibilisation qui a débuté par son implication dans des groupes communautaires. Cela lui a permis, ensuite, d'entreprendre un voyage dans un pays pauvre²⁴⁴. C'est également le cas de Catherine qui, suite à des voyages, choisit d'étudier dans un domaine lui permettant de lutter contre les inégalités sociales et économiques²⁴⁵. Outre les expériences vécues à l'âge adulte, le souci pour l'élimination de la pauvreté peut également provenir de leur culture familiale. C'est le cas de Nathaël qui justifie son inclinaison de la façon suivante :

²⁴² Dumas et Séguier :1997, p.153; Duperré :2002, p.90; Fillieule et Péchu :1993, p.108-109.

²⁴³ Entrevues 1-2-3-4-5-6-7-8.

²⁴⁴ Entrevue 1.

²⁴⁵ Entrevue 4.

On était de famille très modeste et quand il venait des pauvres, chez ma grand-mère, elle les gardait à coucher. Ça m'impressionnait. Et quand j'allais du côté de mes grands-parents paternels qui habitaient une autre ville, c'était la même chose. Le pauvre était toujours bien accueilli, le pauvre avait une petite cuisine d'été et il avait des paillasses où il pouvait coucher. C'est quelque chose qui m'a marqué. [...] Je pense que c'est un héritage qui doit venir de mes parents, peut-être de mes grands-parents (Nathaël).

Les gestes posés par sa famille lui ont transmis une sensibilité et des valeurs qui sont aujourd'hui à la base de son engagement.

À la lumière de ces exemples, on constate qu'un contact rapproché avec des gens qui vivent la pauvreté marque ces personnes et paraît soulever en eux le désir d'œuvrer à réduire cette injustice. Ce qui revient à dire que les expériences personnelles forment les cadres des individus de sorte qu'ils en viennent à juger la situation présente comme étant problématique et nécessitant une intervention, comme le soutient le cadre théorique que nous avons adopté.

La sensibilité à lutter contre la pauvreté semble, de même, ancrée par le fait de vivre ou d'avoir vécu des épisodes de pauvreté, soit parce qu'ils vivent de prestations gouvernementales ou par l'absence momentanée d'emploi. C'est le cas de cinq des huit personnes interviewées²⁴⁶.

Bref, il est possible de confirmer qu'il y a des éléments dans les trajectoires de vie de ces individus qui les encouragent à s'impliquer dans la lutte à la pauvreté : leur vécu, leurs convictions et leur utopie. Toutefois, contrairement au modèle de Duperré, les gens adhèrent à un groupe déjà existant avec une mission et des valeurs déterminées depuis plusieurs années. On ne peut donc pas conclure qu'ils se sont unis au sein de l'organisme aux seules fins de freiner un changement dont ils ne veulent pas²⁴⁷.

Alors, qu'est-ce qui motive les individus à concentrer leur énergie au Capmo? Leur adhésion semble dépendre du grand accueil qui leur est fait. Deux répondants

²⁴⁶ Entrevues 1-2-6-7-8.

²⁴⁷ Duperré :2002, p.72-73.

insistent sur l'importance de l'accueil dans leur implication au groupe. Ils disent avoir été écoutés, orientés et intégrés lors de moments difficiles dans leur vie²⁴⁸. C'est pour cette raison qu'Anne dit : « C'est là que je suis tombée en amour avec le mouvement »²⁴⁹.

C'est aussi le fait d'une convergence entre leurs valeurs et celles du groupe, notamment celles de solidarité, de justice sociale, de foi, etc. Delphine exprime clairement l'importance de cette connexion :

J'ai commencé à participer aux rencontres mensuelles et j'ai aimé ça. Je dirais que l'aspect foi et militance me rejoignait beaucoup. On reliait la dimension de la foi à la lutte à la pauvreté, à la lutte pour la justice sociale. Les valeurs vécues au Capmo m'ont beaucoup stimulé, elles me rejoignaient dans mes propres valeurs (Delphine).

Pour cette répondante, il apparaît évident que cette convergence entre ses valeurs et celles proposées par l'organisme stimule son adhésion. Cela semble correspondre à ce que soulignent Duperré et Mathieu, soit que les individus susceptibles de s'engager dans une action collective sont ceux dont les valeurs, les croyances et les intérêts concordent à ceux proposés par l'organisme ou par les autres personnes qui le constituent²⁵⁰. Le Carrefour de pastorale en monde ouvrier offre donc, d'abord et avant tout, ce que Ségrestin nomme une communauté concrète de référence, c'est-à-dire un endroit où il existe des liens sociaux à partir desquels il est possible de s'identifier et qui balisent les intérêts ainsi que les actions des individus²⁵¹. Selon les auteurs, l'existence même de ces liens sociaux est essentielle à la mobilisation individuelle²⁵².

Leur vécu touchant de près ou de loin la question de la pauvreté, un accueil chaleureux et la concordance entre leurs valeurs et celles proposées par le Capmo

²⁴⁸ Entrevues 2-8.

²⁴⁹ Entrevue 2.

²⁵⁰ Duperré :2004, p.45; Mathieu :2002,p.85-87.

²⁵¹ Ségrestin :1980, p.174-176.

²⁵² Dumas et Séguier :1997, p.135; Duperré :2002, p.290; Farro :2000, p.214; Fillieule et Péchu :1993, p.93 à 95; Mathieu:1999, p.485; Ségrestin: p,174, 176; Tremblay, Brochu et Verschelden :1996, p.104-105; Vincent :2000, p.73.

semblent justifier la mobilisation des personnes interrogées. D'autres motifs justifient leur implication comme il est possible de le constater²⁵³ :

Tableau 2 : Les raisons d'adhésion au Capmo

Raisons d'adhésion	Delphine	Anne	Eve	Christophe	Maëlle	Nathaël	Liam	Philippe	Total
<i>Accueil</i>	X	X				X	X	X	5
<i>Valeurs personnelles</i>	X	X	X	X	X	X	X		7
<i>Formes et contenus des rencontres</i>	X					X	X		3
<i>Développement de connaissance et conscientisation</i>	X								1
<i>Place à l'implication</i>								X	1
<i>Développement personnel</i>							X		1

En résumé, les intérêts des membres du Carrefour de pastorale en monde ouvrier à s'engager dans la réduction des inégalités et de la pauvreté sont façonnés par leurs expériences de vie et leurs valeurs. À ce stade, on observe ainsi une convergence des cadres des personnes présentes car elles présentent des valeurs et des croyances qui concordent. Ainsi disposés à emprunter le même chemin, les membres du Capmo se lancent activement, par le biais des rencontres mensuelles et de participation à divers regroupements et tables de concertation, dans la définition d'un projet de société exempt d'inégalité entre les riches et les pauvres.

²⁵³ Entrevues 1-2-3-4-5-6-7-8.

4.3. UN PROJET COMMUN

Lentement, les changements dans les structures combinés aux expériences de vie des membres paraissent pousser le Capmo à définir plus concrètement un projet d'avenir. Il travaille depuis sa fondation autour d'un projet global soit la construction d'un monde empreint d'une plus grande justice sociale. Pour ce faire, le groupe explore des thèmes touchant la réduction des iniquités entre les gens, qu'elles soient économiques, sociales ou culturelles. Si l'on en croit les propos des membres, c'est vers 1994 puis plus fortement à partir de septembre 1995 que l'organisme se concentre sur les questions d'iniquités économiques et sociales²⁵⁴. C'est ce que nous constatons, notamment par la recension, entre septembre 1994 et novembre 1996, de treize rencontres mensuelles sur vingt-deux dans lesquelles la pauvreté ou la réduction des inégalités est au coeur de la soirée²⁵⁵.

Les réflexions autour des inégalités et la construction d'un projet de changement social se font, notamment, par le biais de récits. C'est le fait de la rencontre de novembre/décembre 1994 où les membres sont invités à participer à un exercice basé sur *l'Histoire du grizzly: augmenter ou réduire les écarts entre nous*²⁵⁶ (annexe III). Le récit tente d'illustrer la société dans laquelle nous vivons actuellement en mettant en lumière la compétition omniprésente dans les rapports sociaux. Outils de réflexion, les membres doivent, pendant sept jours remplir le journal du grizzly, c'est-à-dire inscrire les gestes qui peuvent être faits ou qu'ils ont posés pour changer les façons de faire²⁵⁷: « nos pas hors des sentiers battus de la morale toute faite... »²⁵⁸. À la rencontre mensuelle de décembre, le tout est mis en commun. C'est à partir des réflexions et des gestes de chacun que se construit un outil de réduction des écarts²⁵⁹. Ainsi, tranquillement, le groupe réfléchit et s'outille pour mettre au monde un projet de société où tous sont égaux.

²⁵⁴ Entrevues 2-5-6, Cr09-94, p.3; Cr10-95, p.3.

²⁵⁵ Cr09-94; Cr12-94; Cr02-95; Cr04-95; Cr06-95; Cr09-95; Cr10-95; Cr01-96; Cr02-96; Cr04-96; Cr05-96; Cr09-96; Cr10-96.

²⁵⁶ Cr11/12-94, p.2.

²⁵⁷ Cr11/12-94, p.3.

²⁵⁸ Cr11/12-94, p.3.

²⁵⁹ Cr11/12-94, p.3.

C'était tout le monde, tout le monde qui était là cherchait. Ils cherchaient le chemin avec une variété de points de vue. Christophe avait sa vision, d'autres avaient la leur, Liam avait sa façon de faire les choses. Mais il y avait une volonté de faciliter le changement (Maëlle).

Cette affirmation fait apparaître la volonté de construire un projet convenant à l'ensemble, bâti à partir des positions de chacun. Le tout dans la perspective de proposer une nouvelle voie. Le projet commun rassemble les valeurs et les utopies du groupe et propose une alternative aux conceptions soutenant le modèle de gestion de la pauvreté par le gouvernement du Québec, tel que le suggèrent les auteurs consultés²⁶⁰.

Comme le montre aussi la démarche effectuée avec l'Histoire du grizzly, c'est à partir des discussions collectives que le projet commun se dirige vers la réduction des inégalités et de la pauvreté, en plus de déterminer les moyens pour le mettre en œuvre. Pour les membres du Carrefour de pastorale en monde ouvrier, la réalisation du projet passe par l'augmentation des solidarités et l'action collective, en gardant constamment le souci d'en discuter avec les personnes qui vivent la pauvreté²⁶¹.

Nous nous rendons compte que le centre c'est les personnes. C'est le centre de la lutte à la pauvreté. La pauvreté ne peut être éliminée que par la solidarité... Les solutions vont venir de l'action collective. On est revenu 20 ans en arrière avec le néolibéralisme. Les entreprises ont moins besoin d'emploi pour faire de l'argent. Devant cela il faut: - saisir le problème; - bien se regrouper²⁶².

L'extrait de cette rencontre exprime le désir de lutter contre la pauvreté. On dénote un accord sur le problème, mais surtout sur les moyens d'arriver à des solutions: la solidarité et l'action collective. Cela laisse présumer qu'en mai 1996, il y a une convergence des cadres des membres présents en ce qui a trait au problème et aux manières d'y faire face, en plus de partager la conviction que c'est par l'action collective que l'organisme peut arriver à ses fins. Il s'agit ici des bases d'un discours commun.

²⁶⁰ Beaudry et Dionne :1998, p.122; Castells :1999, p.20-21; Dumas et Séguier : 1997, p.93; Duperré :2002, p.280; Duperré :2004, p.49; Farro :2000, p.161; Hamel, Maheu et Vaillancourt : 2000, p.7-8.

²⁶¹ Entrevues 3-5-7; Cr09-94, p.3; Cr10-95, p.8-9; Cr11-95, p.6; Cr05-96, p.3; Ce06-97, p.3; Labrie :1996, p.2.

²⁶² Cr05-96, p.6.

En 1996, la conjoncture conduit le Capmo à se pencher sur l'économie, la fiscalité et l'emploi. Les réflexions qui en découlent précisent le projet autour duquel les membres se rejoignent. Celui-ci ressort clairement lors de la Commission parlementaire sur la fiscalité (juin-août 1996). Le Capmo y présente un mémoire dans lequel il propose un projet global de réduction des inégalités et de la pauvreté²⁶³:

- 1- Introduction d'une clause d'appauvrissement zéro pour les ménages du quintile inférieur de revenu dans toute loi anti-déficit;
- 2- Une réforme de la fiscalité qui aura comme objectif la réduction des écarts de richesses plutôt que leur maintien ou leur accroissement;
- 3- Une levée fiscale pour créer un fond de création d'emplois dans l'économie solidaire étanche de la dette²⁶⁴.

Ces propositions s'avèrent être le cœur du projet qui oriente les actions du groupe pour les années à venir, particulièrement la clause d'appauvrissement zéro. La clause se veut une interdiction d'appauvrir, par le biais de réformes, programmes ou lois gouvernementales, les personnes qui gagnent moins de 25 000\$ annuellement²⁶⁵.

En 1996, il y a eu la Commission sur les finances publiques présidée par Albert D'amour. À la fin de l'été, on est invité à soumettre des mémoires. C'est à l'intérieur de ce mémoire qu'est née l'idée de l'appauvrissement zéro du cinquième le plus pauvre de la population comme idée de fond de solidarité pour lutter contre la pauvreté. L'idée d'une clause d'appauvrissement zéro pour répondre à la loi sur le déficit zéro a intéressé beaucoup de monde (Maëlle).

Comme le soulèvent les dires de Maëlle, le Capmo a su saisir les occasions de rendre son projet public et ainsi susciter l'intérêt d'alliés potentiels. Dans les faits, suite à son dévoilement lors de la Commission parlementaire sur la fiscalité, un réseau d'organismes du milieu sociocommunitaire réunis pour le Forum régional sur l'économie sociale (14 septembre 1996), arrivent à un constat commun d'appauvrissement de la population et choisissent de porter d'une seule voix la

²⁶³ Entrevue 5; Cr09-96, p.4.

²⁶⁴ Cr09-96, p.3.

²⁶⁵ Labrie : 1996, p.2; Coalition nationale sur l'aide sociale: 1997, p.1.

revendication d'une clause d'appauvrissement zéro²⁶⁶. Cela se confirme lors de l'action collective de novembre 1996, le Jeûne à relais du refus de la misère.

Sur le plan politique, l'impact est considérable parce que ce jeûne, en relayant l'idée d'une clause d'appauvrissement zéro pour le cinquième de la population le plus pauvre, a contribué à propulser cette idée à l'avant-scène où elle a été prise en charge par le mouvement sociocommunautaire au Sommet de Montréal²⁶⁷.

À partir de ce moment, le projet commun proposé par le Capmo est projeté vers l'extérieur et porté par un ensemble d'alliés.

Le projet d'appauvrissement zéro continue d'évoluer à l'extérieur du Carrefour de pastorale en monde ouvrier sous l'influence des alliances et des événements. En plein cœur d'une lutte contre la réforme de l'aide sociale et la recherche du déficit zéro par le gouvernement québécois, les nouveaux partenaires du Capmo considèrent que la clause d'appauvrissement zéro n'est pas suffisante. Le projet basé sur cette clause se transforme. On demande plutôt la réalisation de la pauvreté zéro, c'est-à-dire que le gouvernement du Québec doit mettre en oeuvre des mesures, lois ou programmes qui ont pour effet de réduire puis d'éliminer l'écart entre les riches et les pauvres pour ainsi enrayer la pauvreté dans la province. On ne réclame plus de réduire la pauvreté, mais bien de l'éliminer en plus d'en faire la priorité du gouvernement²⁶⁸.

À quelques jours de la présentation d'un projet de loi sur la sécurité du revenu, les groupes de lutte à la pauvreté reviennent à la charge. Ils pressent le gouvernement Bouchard non seulement d'adopter la clause d'appauvrissement zéro présentée au Sommet de 1996, mais aussi d'en faire une priorité numéro un, et ce, aussi bien avant qu'après l'atteinte du déficit zéro. Pour ce faire, ils réclament que le gouvernement se donne un calendrier précis d'élimination de la pauvreté, exactement comme il l'a fait dans le cas du déficit²⁶⁹.

²⁶⁶ Entrevues 1-4-5; Labrie :1996, p.2; Cr09-96, p.4; Capmo :1997, p.15.

²⁶⁷ Capmo:1997 p.15.

²⁶⁸ Entrevues 1-5; Coalition Droit :1997a, p.2; Coalition nationale sur l'aide sociale :1997, p.1; Coalition nationale sur l'aide sociale :2004; Labrie :1997a, p.2.

²⁶⁹ Coalition nationale sur l'aide sociale:1997, p.1.

Il semble que les groupes de lutte à la pauvreté font désormais alliance face au gouvernement pour l'obtention d'engagement visant l'élimination de la pauvreté.

Dans ce sens, la Coalition Droit, au sein de laquelle siège le Capmo, élabore une action collective qui revendique non seulement l'élimination de la pauvreté, mais la proposition d'un programme d'élimination de la pauvreté sur dix ans. « Cela correspond à l'objectif de partir de la clause d'appauvrissement zéro pour en arriver à une situation de pauvreté zéro et qui évite la dépendance de cette action par rapport au calendrier gouvernemental »²⁷⁰. Cette revendication est portée par les groupes lors du Parlement de la rue²⁷¹.

Le projet originaire du Capmo continue donc de se modifier sous l'influence des alliés et de leurs actions. Il prend sa forme définitive en octobre 1997. Suite à une idée lancée par des membres de la Coalition nationale sur l'aide sociale plusieurs mois plus tôt. La réflexion de plusieurs acteurs du monde sociocommunautaire portant sur l'élimination de la pauvreté est regroupée pour devenir un projet de loi. Une nuit d'octobre 1997, une personne du Capmo écrit l'ébauche d'un projet de loi sur l'élimination de la pauvreté²⁷². Il prévoit la mise en œuvre d'un cadre interdisant à toutes mesures gouvernementales (programmes, lois, règlements, etc.) d'appauvrir, de façon directe ou indirecte, les personnes appartenant au cinquième de la population la plus pauvre, en plus d'établir un revenu plancher, la couverture des besoins essentiels, le retour de la gratuité des médicaments pour les bénéficiaires de la sécurité du revenu, etc²⁷³. Ce projet est lancé lors du Parlement de la rue. Rédigé d'une seule main, il s'inspire de plusieurs années de lutte contre les réformes de l'aide sociale, des discussions avec des personnes qui vivent la pauvreté au sein du Capmo et des groupes qui travaillent également avec ces gens. Lors de sa rédaction, le Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté se voulait un outil de plus pour mener la bataille entourant la réforme de l'aide

²⁷⁰ Coalition Droit:1997a, p.2.

²⁷¹ Entrevues 1-5; Coalition Droit :1997, p.2; Coalition nationale sur l'aide sociale :2004.

²⁷² Entrevues 1-3-4-5; Ce10-97, p.2.

²⁷³ Capmo :1998a.

sociale contre le gouvernement (1995-1998)²⁷⁴. Il s'avère être bien plus qu'un outil, il devient le coeur de l'acteur collectif. Suscitant une large adhésion dès les premières diffusions publiques, c'est autour de ce projet que se rallie le mouvement de lutte à la pauvreté et crée une nouvelle entité pour porter plus loin le projet de loi²⁷⁵. En bref, la définition du projet commun au coeur du présumé acteur collectif s'échelonne sur plusieurs années, est façonné par diverses mains et se conclut par le rassemblement d'alliés dans une nouvelle entité : le Collectif pour un Québec sans pauvreté.

4.4 LES ALLIANCES FACILITANTES

Dans le cas présent, l'apport des alliés dans l'élaboration du projet commun est incontestable. Il s'agit maintenant de déterminer qui ils sont et quelle est leur influence sur le développement du présumé acteur.

Au fil de son histoire, le Capmo a su s'entourer d'alliés locaux et nationaux diversifiés. Le réseau du Capmo comprend des groupes d'éducation populaire, des syndicats, des organismes appartenant au mouvement des femmes et du milieu communautaire plus général lors de certains événements. Ces alliés locaux sont l'Association de défense des droits sociaux de Québec (ADDSQ), Rose du Nord, le Mouvement des travailleurs chrétiens (MTC), la Jeunesse ouvrière catholique (JOC), le Regroupement d'éducation populaire en action communautaire autonome des régions de Québec et Chaudière-Appalaches (RÉPAC), Solidarité populaire Québec, le Syndicat de la fonction publique du Québec (SFPQ), le Comité populaire St-Jean-Baptiste, le Comité de citoyenEs de St-Sauveur et la Coalition Droit²⁷⁶. D'autre part, son réseau d'alliance dépasse le milieu communautaire pour rejoindre le Comité des évêques, la Conférence des affaires sociales des évêques, le Diocèse de Québec et l'Institut Notre-Dame-du-Bon-

²⁷⁴ Entrevues 1-3-4-5; Ce10-97, p.2.

²⁷⁵ Entrevues 2-5; Cr11-97, p.3; Ce01-98, p.2; Ce11-98, p.3; PV02-98, p.1 à 5; PV04-98, p.2-3; PV06-98, p.2; PV08-98, p.2-6; Comité organisateur du Parlement de la rue :1998, p.10.

²⁷⁶ Entrevues 1-2-3-4-5-6-7-8; Capmo :1996a, p.1; Comité organisateur :1997, p.1; Comité organisateur du Parlement de la rue :1998, p.1.

Conseil²⁷⁷. L'organisme est aussi bien réseauté avec les regroupements nationaux, tels que le Front commun des personnes assistées sociales (FCPASQ), la Fédération des femmes du Québec, ATD-Quart-Monde, la Coalition nationale sur l'aide sociale, etc²⁷⁸.

Ce réseau large et bien établi semble s'être construit grâce à l'implication du Capmo sur diverses tables de concertation, par des actions collectives menées en commun, mais aussi à l'aide des nombreuses formations données par la permanence à différents groupes un peu partout au Québec. C'est aussi l'effet d'envois réguliers à plus de 300 membres portant sur les rencontres mensuelles²⁷⁹. Les liens entre l'organisme et des organisations locales et nationales existent donc avant les événements de 1996-1998. Ces alliances ont été récupérées et utilisées pour la mise en œuvre des actions collectives.

On observe que les alliances semblent alimenter le Carrefour de pastorale en monde ouvrier et favoriser son passage à l'action. Tarrow mentionne que l'appartenance à un réseau donne accès à des ressources qui contribuent au développement d'un acteur collectif, notamment par l'information qu'il procure, ce qui facilite l'analyse de la situation, en plus de proposer des stratégies d'action susceptibles de permettre l'atteinte des objectifs. De cette façon, le groupe est plus à même de saisir les opportunités d'action²⁸⁰. C'est en effet ce qui ressort à plusieurs moments dans la vie du groupe. Dans un premier temps, la participation à diverses coalitions, tables de concertation et actions collectives a permis au groupe et ses alliés d'apprendre à réfléchir sur la conjoncture par le partage d'information, en plus d'apprendre à travailler conjointement²⁸¹.

[Septembre 1997] On s'est réuni pour la première fois tout le milieu ensemble pour parler de conjoncture et de plans d'action; on a fait émerger

²⁷⁷ Entrevues 1-2-3-4-5-6-7-8; Rapport d'activités 1994-1995, p.2; Rapport d'activités 1995-1996, p.3; Rapport d'activités 1996-1997, p.3; Rapport d'activités 1997-1998, p.9-11; Rapport d'activités 1999-1999, p.12.

²⁷⁸ Entrevues 1-2-3-4-5-6-7-8; Rapport d'activités 1994-1995, p.2; Rapport d'activités 1995-1996, p.3; Rapport d'activités 1996-1997, p.3; Rapport d'activités 1997-1998, p.9-11; Rapport d'activités 1999-1999, p.12.

²⁷⁹ Entrevues 1-2-3-4-5-6; Rapport d'activités 1994-1995, p.2; Rapport d'activités 1995-1996, p.4-5; Rapport d'activités 1996-1997, p.7 à 9; Rapport d'activités 1997-1998, p.12 à 15; Rapport d'activités 1999-1999, p.13 à 15.

²⁸⁰ Tarrow dans Tremblay, Brochu et Vershelden :1996, p.112.

²⁸¹ Entrevues 4-5-7-8; Cr09-97, p.5; Capmo :1997, p.36.

une conscience collective de la situation par l'analyse de la conjoncture; on veut s'attaquer aux causes; on est prêts à des gestes plus radicaux; on s'est entendu sur des objectifs communs pour l'automne²⁸².

On y voit bien la réflexion collective qui se produit avec le réseau. Elle contribue à la création d'une concertation et on observe une orientation commune qui tend à se prendre à travers un diagnostic et des objectifs qui font l'unanimité.

On constate également que les alliances contribuent à la création d'une force collective. Les trois actions collectives de 1996-1997 (Le Jeûne à relais du refus de la misère, la Nuit des taons qui piquent et le Parlement de la rue), qui mettent de l'avant les revendications de la lutte à la pauvreté ont été organisées par le Capmo en étroite collaboration avec les alliés locaux²⁸³. « Les actions collectives ont toutes été faites en concertation avec les organismes du coin. »²⁸⁴.

Elles ont aussi eu pour effet de suggérer, valider puis de porter collectivement des idées qui ont construit la bataille, comme ce fut le cas de la clause d'appauvrissement zéro et du Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté²⁸⁵.

Les regroupements nationaux du milieu sociocommunautaire ont coopté à leur tour cette formulation [la clause d'appauvrissement zéro] qui est devenue un élément essentiel de la plateforme commune lors du Forum de la solidarité sociale à la fin septembre²⁸⁶.

L'idée de fou qu'il a eue à la Coalition nationale sur l'aide sociale était de dire qu'on pourrait éventuellement imaginer de montrer à la Ministre qu'une autre loi est possible. Donc faire la loi que ça prendrait. Et c'est resté là. Puis, plus tard, l'idée a été reprise (Maëlle).

Il semble que, dans ce cas, la contribution des alliés ait été d'une grande importance dans la fondation de la force qu'a pu représenter le mouvement en marche.

²⁸² Cr09-97, p.5.

²⁸³ Entrevues 3-6-7-8; Capmo :1996a, p.1; Comité organisateur :1997, p.2; Coalition Droit :1997a, p.3.

²⁸⁴ Entrevue 3.

²⁸⁵ Entrevues 3-5; Cr11-96, p.6; Cr11-97, p.3; Ce10-97, p.2; Coalition nationale sur l'aide sociale : 2004; Capmo : 1997, p.15; Labrie :1996, p.1.

²⁸⁶ Labrie :1996, p.1.

Mais là ne s'arrête pas la contribution du réseau. Les alliés du Campo ont également favorisé la mise en œuvre du Collectif pour un Québec sans pauvreté, d'abord en appuyant majoritairement le projet de loi, puis en formant le noyau de base²⁸⁷ nécessaire à sa fondation et finalement en diffusant le projet²⁸⁸.

Le Parlement de la rue était fait avec d'autres groupes, la Nuit des taons qui piquent et le Jeûne à relais aussi. Je me dis que ces alliances, qui se sont créées à travers ces activités, ont contribué à préparer le terrain à la création du Collectif pour un Québec sans pauvreté (Delphine).

La concertation avec les groupes du coin ou des groupes nationaux a fait en sorte qu'ils ont été tout de suite interpellés, qu'ils ont donné leur appui au projet de loi et qu'ils ont fait partie du processus de création du Collectif. Les liens étaient déjà en place, ça s'est juste consolidé autour d'un projet commun (Eve).

Par tous ses gestes, le réseau du Campo semble avoir fortement encouragé la mise sur pied de l'acteur collectif dans tous les moments marquants de sa constitution. C'est d'ailleurs ce que prétend Delphine :

Je crois que ces alliances ont fait avancer les choses. On ne peut pas lutter contre la pauvreté seul! Ces alliances ont été super importantes, elles ont été incontournables (Delphine).

Le modèle de constitution d'un acteur collectif proposé par Duperré démontre l'importance d'appartenir à un réseau de base. Dans le cas qui nous intéresse, le Campo est à la fois membre de plusieurs regroupements nationaux et présente des alliances locales solides avec lesquelles se font un partage d'informations et une analyse régulière de la situation. Il est possible de croire que, sans l'appartenance à un réseau large, le groupe n'aurait pu représenter une force collective aussi grande et le Collectif pour un Québec sans pauvreté n'aurait peut-être pas vu le jour. De cette façon, il est possible de

²⁸⁷ Les fondateurs du Collectif sont des groupes nationaux tels que la Fédération des Femmes du Québec, la Confédération des syndicats nationaux, la Conférence religieuse canadienne – région de Québec, le Front commun des personnes assistées sociales du Québec, le Syndicat de la fonction publique du Québec, ATD-Quart Monde, la Commission des droits de l'homme.

²⁸⁸ Entrevues 1-2-3-5; Cr11-97, p.3; Ce10-97, p.2; Ce11-98, p.3; PV02-98, p.1; PV09-98, p.3; PV10-98, p.3.

confirmer le rôle crucial qu'occupe le réseau d'un organisme lorsqu'il tente d'imposer un nouveau projet dans la sphère publique.

En guise de conclusion de cette première phase, il est possible d'affirmer que tout est en place pour faire de l'organisme un acteur collectif. Des changements sont survenus dans le système d'action qui a fait réagir les membres du Carrefour de pastorale en monde ouvrier. Cette réaction paraît ancrée dans les trajectoires de vie des personnes qui au fil du temps ont développé des valeurs et une sensibilité sur les questions d'inégalités sociales et la pauvreté. À partir de cela, ils optent pour la définition d'un projet commun qui vise à réduire la pauvreté et l'iniquité entre les riches et les pauvres.

CHAPITRE 5
LA CONSTITUTION DU CARREFOUR DE PASTORALE EN MONDE OUVRIER
EN ACTEUR COLLECTIF : LA PHASE CONSTITUTIVE

Le Carrefour de pastorale en monde ouvrier présente tous les éléments de la phase préalable à la constitution d'un acteur collectif tel que proposé par Duperré. Il s'agit maintenant, à travers l'analyse de la phase constitutive, de déterminer s'il s'affirme véritablement en acteur collectif. Pour se faire, il doit, dans un premier temps, y avoir un passage à l'action collective afin d'imposer le projet commun. Puis, sa constitution effective se fait par la construction d'une identité culturelle influencée par des facteurs internes et externes au groupe. Voyons cela plus en détail.

5.1 LE PASSAGE À L'ACTION

Jusqu'à maintenant, il est possible de retracer les éléments de constitution d'un acteur collectif à travers les actes du Capmo et de ses alliés. Toutefois, pour se reconnaître et être reconnu comme un acteur collectif, la littérature précise que le regroupement d'individus doit agir afin d'imposer son projet, entre autres, par l'action collective. C'est avec le passage à l'action qu'il est possible d'affirmer que l'acteur collectif existe²⁸⁹. Dans le cas qui nous intéresse, pour obtenir un monde meilleur, le Carrefour de pastorale en monde ouvrier passe à l'action collective pour lancer sur la place publique son projet de lutte à la réduction des inégalités et à la pauvreté. Le premier pas vers l'extérieur semble se faire en 1996 avec l'action collective nommée le Jeûne à relais du refus de la misère. Cette action s'inscrit dans l'Année internationale de l'élimination de la pauvreté et dans une période où le gouvernement du Québec manifeste l'intention de consulter une partie de la population sur des questions d'économie et de fiscalité dans le but de réaliser sa nouvelle stratégie budgétaire visant un déficit zéro. Au fil des discussions à l'intérieur des rencontres mensuelles du Capmo, les membres établissent le constat que la population s'appauvrit et que le gouvernement ne semble point s'en préoccuper. Face à cela, ils proposent de réaliser un jeûne pour dénoncer l'appauvrissement et pour réclamer des mesures qui en freinent l'évolution²⁹⁰.

²⁸⁹ Dumas et Séguier :1997, p.71-113; Duperré :2004, p.14; Farro :2000, p.152; Taylor :1996, p.355.

²⁹⁰ Entrevues 5-6-7; Capmo :1996a, p.1.

Et puis au mois de septembre [1996] lorsqu'on a fait l'analyse de la conjoncture, on se demandait qu'est-ce qu'on pouvait bien faire cette année. C'était aussi en lien avec la réforme de l'aide sociale. Quelqu'un a dit dans le groupe, « on va faire un jeûne ». « Est-ce que les gens seraient prêts à faire un jeûne? » Tout le monde a dit oui! Ludovick qui était à la permanence, dit « je vous ferai remarquer que c'est une grosse entreprise, êtes-vous prêt à vous impliquer? » Tout le monde a dit oui. C'est comme ça que l'idée du Jeûne à relais est née. C'était une veillée extraordinaire! (Nathael).

Une des conditions fixées par la permanence pour la réalisation d'un jeûne est « de voir ce qu'en pense le monde autour, particulièrement le comité organisateur du 17 octobre²⁹¹ »²⁹². À la rencontre mensuelle du mois suivant, les membres reçoivent la confirmation que le réseau de l'organisme adopte l'idée et participe à l'organisation de l'événement. « On s'est entendu sur le fait que ce n'était plus juste notre projet et qu'on en faisait un événement civil d'abord et avant tout »²⁹³. L'idée est maintenant mise en œuvre par la permanence du Capmo en collaboration avec divers groupes²⁹⁴. L'action se déroule pendant quatorze jours reliant ainsi deux moments importants : la Journée mondiale du refus de la misère (17 octobre) et l'ouverture du Sommet de Montréal²⁹⁵ (29-30 octobre et 1^{er} novembre). Faisant le lien entre ces deux événements, le Capmo et ses alliés lancent dans la sphère publique son projet d'un Québec plus juste et moins pauvre, avec en tête la clause d'appauvrissement zéro²⁹⁶.

L'organisme, en étroite collaboration avec d'autres organisations, passe plusieurs fois à l'action. Les moments les plus marquants sont les actions nommées La Nuit des taons qui piquent (31 avril -1^{er} mai 1997) et le Parlement de la rue (15 novembre au 15

²⁹¹ Un comité de coordination régionale organise la tenue d'événements soulignant le 17 octobre : La Journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté au sein duquel le Capmo participe. La proposition de faire un jeûne à relais pouvait être l'action qui marquant cette journée.

²⁹² Cr09-96, p.6.

²⁹³ Cr10-96, p.2.

²⁹⁴ Le comité organisateur est composé des groupes suivants: Capmo, Coalition Droit, CREECQ, Conseil central des syndicats nationaux de la région de Québec, ROC-03, Syndicat de la fonction publique, Table de concertation Pauvreté Limoilou et Solidarité régionale Québec. (Capmo :1996a, p.1.)

²⁹⁵ Le Sommet sur l'économie et l'emploi, orchestré par Lucien Bouchard alors Premier ministre du Québec, consiste en une rencontre avec les divers acteurs sociaux afin de d'élaborer le nouveau pacte social du Québec. C'est dans ces lieux que fut présenté le premier échelon de ce nouveau pacte : une stratégie budgétaire qui vise l'atteinte d'un déficit zéro. (Paquette : 1997, p.54.)

²⁹⁶ Entrevues 1-5-67-; Cr09-96, p.3-6; Capmo :1996a, p.1.

décembre 1998). La Nuit des taons qui piquent prend son origine dans un carrefour de savoir sur l'économie, la fiscalité et l'emploi²⁹⁷ avec les membres d'Atout-Lire (organisme communautaire en alphabétisation de Québec). Cela se déroule toujours dans un contexte de réforme de l'aide sociale et d'assainissement des finances publiques. Le but de cette action est de « Garder les yeux ouverts sur l'économie, la fiscalité et l'emploi »²⁹⁸ afin de proposer un projet qui vise à lutter efficacement contre l'exclusion. Elle a lieu à un moment jugé symbolique, soit dans la nuit du 30 avril au 1^{er} mai. Ces dates sont symboliques en raison du lien qu'ils veulent démontrer entre la fiscalité et l'emploi, car le 30 avril est la date limite pour déposer son rapport d'impôt et le 1^{er} mai est la Fête des travailleurs²⁹⁹.

Le Parlement de la rue, quant à lui, est organisé par la Coalition Droit. Il prend place dans une « Zone libre d'oppression » (au Parc de l'Esplanade), du 15 novembre au 15 décembre 1997. Les revendications portent à court terme sur la réalisation d'une réforme de l'aide sociale qui n'appauvrit et ne contraint pas davantage les bénéficiaires. À plus long terme, la Coalition réclame l'élaboration d'un programme d'élimination de la pauvreté sur dix ans. C'est en ces lieux que se discute le Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté né quelques semaines auparavant³⁰⁰.

Ces actions d'envergure semblent alimenter le développement du groupe comme acteur collectif au sens où, comme le souligne la littérature, elles confirment la force collective qu'il représente, mettent sur la place publique le projet à défendre et façonnent l'identité collective³⁰¹. Il est en effet possible de constater, dans un premier temps, que le passage à l'action permet de faire reconnaître l'acteur collectif comme tel auprès d'autrui,

²⁹⁷ Ce carrefour des savoirs avait pour but de vulgariser l'économie à travers les contes. Cinq rencontres ont eu lieu.

²⁹⁸ Labrie:1997, p.1; Capmo :1997b, p.1.

²⁹⁹ Labrie:1997, p.1; Comité organisateur:1997, p.2.

³⁰⁰ Coalition Droit :1997a , p.1-2 ; Labrie :1997a, p.2 ; Comité organisateur du Parlement de la rue :1998, p.10.

³⁰¹ Dumas et Séguier:1997, p.153-156-157; Duperré:2004, p.85-86; Farro:2000, p.138-157; Taylor:1996, p.355.

mais surtout auprès de l'opposant³⁰². On peut le constater avec cette anecdote tirée des évènements du Parlement de la rue:

Au Parlement de la rue en 1997, un après-midi j'étais à l'extérieur et j'ai vu des gens du gouvernement arriver! Tout d'un coup, je vois Bernard Landry avec ses gardes du corps et d'autres députés. Ils sont arrivés sans nous prévenir, on ne s'attendait même pas à leur visite (Philippe).

La présence du Ministre des Finances du Québec lors de l'action démontre que la démarche est prise au sérieux par le gouvernement.

Outre la reconnaissance de l'acteur, les actions collectives entraînent le recrutement de nouvelles personnes au sein de l'organisme (Capmo)³⁰³. Cette reconnaissance et l'arrivée de nouvelles personnes renforcent le groupe dans son nouveau rôle et confirment la force collective qu'il représente³⁰⁴.

Nous avons appris dans ce jeûne à compter sur nous-mêmes. Nous n'abandonnerons donc pas nos revendications, nous allons continuer de les porter!³⁰⁵

On a existé dans un acte qui faisait la synthèse de la vie. On a eu le sentiment d'exister pour de vrai, dans toute notre existence. Tous se reconnaissent comme des amis, des alliés³⁰⁶.

Ayant vécu un évènement majeur, il apparaît clair pour les membres du Capmo qu'ils ont la capacité de faire valoir leur projet et d'obtenir des gains dans la bataille. Cette confirmation de leur pouvoir se produit également chez les individus qui se voient devenir acteurs dans leur société. Selon un répondant, la réalisation d'actions collectives signifie pour les membres « l'expérimentation d'avoir un impact public : les gens se sont vus devenir acteur! »³⁰⁷. Les répondants soulignent, de plus, que l'accomplissement de

³⁰² Bouchard :1996; Bouchard :1996a; David:1997.

³⁰³ Entrevues 1-5-2-3-5; Cr11-96, p.3; Cr12-96, p.1; Comité organisateur du Parlement de la rue :1998, p.3.

³⁰⁴ Entrevues 3-5-6-7; Cr11-96, p.9.

³⁰⁵ Cr11-96, p.9.

³⁰⁶ Cr11-96, p.9.

³⁰⁷ Entrevue 5.

ces actions redonne de l'énergie au groupe et stimule leur désir de répéter l'expérience³⁰⁸ :

Dans le groupe, les gens ne veulent pas vivre un deuil de ça (Parlement de la rue), ils veulent continuer, ils se sont reposés et veulent une suite, il y a de la volonté de se radicaliser, les gens ne sont pas découragés³⁰⁹.

Ces extraits démontrent bien le sentiment partagé de constituer une force collective qui vaut la peine d'être maintenue.

C'est également par les actions que les groupes diffusent les valeurs et le projet qu'ils veulent voir se réaliser³¹⁰. Le Jeûne à relais du refus de la misère effectue un pas majeur en ce sens en proposant des revendications qui encadrent la suite des actions collectives³¹¹. Il semble que chacune d'elle joue ce rôle, comme le laissent entendre les dires d'Anne : « Le Parlement de la rue a amené une couverture médiatique énorme. On a attiré beaucoup de médias qui ont, à leur tour participé à la diffusion et la discussion du projet »³¹².

Il est à ajouter, aux dires des personnes rencontrées, que le Capmo fait de nombreux apprentissages grâce aux actions collectives. Selon eux, elles favorisent une meilleure analyse et une meilleure compréhension du phénomène, permet l'apprentissage de nouvelles stratégies, tout en donnant plus d'assurance au groupe³¹³, comme le prévoient les auteurs consultés³¹⁴. C'est ce que démontre cet extrait qui relate le bilan réalisé sur le Parlement de la rue : « Comme Nadia a dit : « Notre niveau d'assurance et d'analyse a augmenté »³¹⁵. Qui plus est, c'est par ce biais qu'ils peuvent réaliser des victoires, comme d'obtenir un rendez-vous avec Bernard Landry, alors Ministre des

³⁰⁸ Entrevues 3-5-6; Comité organisateur :1997, p.2; Comité organisateur du Parlement de la rue :1998, p.3.

³⁰⁹ Comité organisateur du Parlement de la rue : 1998, p.3.

³¹⁰ Entrevues 1-2-5; Ce11-97, p.2; Comité organisateur du Parlement de la rue :1998, p.3.

³¹¹ Entrevues 1-3-5-4-6-8, Cr11-96; Ce11-97; Capmo:1997; Comité organisateur :1997 ; Comité organisateur du Parlement de la rue :1998.

³¹² Entrevue 2.

³¹³ Entrevues 1-2-5-6; Cr11-96, p.3; Cr12-96, p.8; Comité organisateur du Parlement de la rue :1998, p.6.

³¹⁴ Dumas et Séguier : 1997, p.156-157; Duperré :2004, p.85; Farro :2000, p.157.

³¹⁵ Comité organisateur du Parlement de la rue : 1998, p.6.

Finances, suite à sa visite au Parlement de la rue³¹⁶. Si l'on en croit la littérature, ces victoires s'avèrent primordiales dans son développement et son maintien.

Bref, le passage à l'action, à l'image de la définition d'un projet commun, prend, dans un premier temps, sa source à l'intérieur du Carrefour de pastorale en monde ouvrier pour être ensuite projeté vers l'extérieur. La permanence du groupe ainsi que plusieurs organismes alliés concrétisent l'idée du Jeûne à relais du refus de la misère en 1996. Il en va de même pour les actions collectives subséquentes. De cette façon, les actions de 1996-1997 sont pensées et mises en branle par diverses mains. En s'alliant avec d'autres groupes, le Capmo choisit de partager le leadership des actions collectives.

5.2 LA CONSTRUCTION DE L'IDENTITÉ CULTURELLE

Il est possible de constater l'élaboration d'une identité culturelle au sein de l'organisme à partir de ce moment précis où il passe d'un groupe de réflexion à un groupe d'action, c'est-à-dire lors du Jeûne à relais du refus de la misère (automne 1996). Il semble que la phase constitutive proposée par le modèle de Duperré s'applique. Voyons comment évolue l'identité culturelle de cet organisme à partir de septembre 1996.

Rappelons d'abord que l'identité culturelle est un ensemble de traits qui distingue le groupe par rapport à d'autres, lui permettant de se reconnaître comme une entité en soi. Elle implique une appartenance, une conscience de soi dans le temps, une capacité d'adaptation et une mémoire collective³¹⁷. Elle se construit sous l'influence de facteurs internes et externes.

³¹⁶ Entrevues 5-6; Comité organisateur du Parlement de la rue :1998, p.5.

³¹⁷ Carrier dans Duperré :2002, p.82; Farro :2000, p.127-128; Melucci :1996, p.72-73.

5.2.1 Les facteurs internes

On entend par facteurs internes, l'ensemble des éléments survenant à l'intérieur du groupe étudié. Le Capmo présente une forte identité culturelle qui semble en constante évolution sous l'effet des discussions et actions ayant cours en son sein. On y dénote la présence continue d'un processus d'ajustement des cadres comme nous le démontrons ci-après.

A) LE PARTAGE D'UNE VISION COMMUNE

Il est possible d'observer que toutes les composantes de l'identité culturelle du Capmo se trouvent définies et redéfinies à travers les rencontres mensuelles qui, à leur tour sont façonnées par les quatre pôles d'action du groupe, soit l'actualité populaire et ouvrière, la solidarité ici et ailleurs, le projet de société ainsi que la spiritualité³¹⁸. Ce dernier pôle paraît à la base de l'identité du groupe par les façons de faire, les valeurs, les normes qu'elles proposent³¹⁹ comme le soulève Maëlle :

Sa forme de spiritualité qui est faite d'ouverture et de souplesse. Je dis spiritualité qu'on a pas à prendre religieusement, mais bien dans le sens d'un esprit, d'une façon de faire, une vision par en avant. Alors, je dirais que le catalyseur c'est ça. Je dirais avec une gang qui est portée par une spiritualité qui lui permet de voir en avant. De voir en arrière puis en avant et de mettre le petit plus qu'il faut (Maëlle).

Ces dires confirment la place centrale qu'occupe la spiritualité dans l'identité et les valeurs du groupe. Elle semble offrir un point de rassemblement important. On peut ajouter que les valeurs portées par les fondements religieux du groupe, comme la tolérance, le respect, l'ouverture, l'aide aux plus démunis, sont au cœur de sa philosophie³²⁰ comme le laisse entendre Eve: « L'aspect spirituel du Capmo amène à

³¹⁸ Entrevues : 1-4-5; Cr10-94, p.3; Capmo :1997, p.13.

³¹⁹ Entrevues 1-2-3-4-5-6-7-8; Cr05-96, p.3; Cr03-97,p.3.

³²⁰ Entrevues 1-2-5; Cr10-94, p.3; Cr05-96, p.6; Cr03-97, p.3; Ce02-98, p.3.

croire au bon côté caché dans le cœur de l'opresseur et de penser qu'il est possible d'aller le chercher»³²¹.

L'ouverture prescrite par la dimension spirituelle du Capmo permet également d'assumer sans trop d'écueils la grande mixité des membres. On y retrouve des personnes avec des statuts socio-économiques, des niveaux d'éducation, des professions, et des types de spiritualité variés. Tous ces gens se rencontrent dans un carrefour autour de valeurs communes telles que la justice sociale, l'égalité, le respect, la dignité humaine, l'ouverture, la solidarité et le partage³²².

Qui plus est, tous les informateurs considèrent que les valeurs mentionnées sont partagées par l'ensemble des membres, expliquant qu'elles transpirent tellement de ce que fait le Carrefour de pastorale en monde ouvrier, qu'elles en sont aussitôt transmises et intégrées³²³. Il est possible de constater que les valeurs font consensus au sein de l'organisme. En ce sens, elles constituent ce qui est appelé le cadre moral de l'acteur collectif, ce qui permet l'unification des identités individuelles. Elles sont donc à la base de la distinction identitaire par rapport à un autre; c'est la construction des frontières entre un « nous » et un « eux »³²⁴. De plus, les valeurs donnent un sens aux actions et servent de guide à la définition du projet ainsi que des moyens de concrétisation³²⁵. C'est ce qu'il est possible d'observer dans le discours des membres qui mentionnent que c'est grâce à un large partage de celles-ci qu'ils se mobilisent et qu'un esprit de collectif peut se développer pour ainsi permettre au groupe de porter ensemble le projet³²⁶.

C'est au nom de ces valeurs-là, je dirais, qu'on s'indigne qu'on a le goût de faire quelque chose. S'il n'y a pas cette indignation-là... C'est ces valeurs-là qui le permettent (Delphine).

³²¹ Entrevue 3.

³²² Entrevues 1-2-3-4-5-6-8 ; Cr10-94, p.3, Cr03-97, p.3.

³²³ Entrevues 1-2-3-4-5-6-7-8.

³²⁴ Bouchard :2000, p.30; Duperré :2002, p.348; Melucci :1996, p.78.

³²⁵ Duperré :2004, p.16; Taylor :1996, p.348.

³²⁶ Entrevues 1-4-5-8.

Les valeurs sont à la fois le cœur des discussions, des choix des thèmes et le moteur de l'action.

Outre le partage de valeurs communes, il semble qu'au cours des rencontres mensuelles s'établissent des cadres communs, à travers le partage d'un discours, d'un langage commun et par l'utilisation fréquente d'un « nous » pour désigner les membres du Capmo³²⁷. En plus du partage d'un sentiment d'unité, il apparaît qu'un processus d'ajustement des cadres est à l'œuvre dans la mise en place d'une vision commune de la situation, des enjeux et des actions à entreprendre comme l'indiquent les auteurs tels que Duperré, Farro et Mathieu³²⁸. Les membres du groupe semblent s'entendre sur le diagnostic et le pronostic à poser sur la question de la réduction des écarts entre riches et pauvres et sur la pauvreté. C'est ce que l'on remarque au fil des entrevues et des comptes-rendus. Ces derniers démontrent bien l'évolution du discours commun et de la construction d'un savoir sur la réduction des écarts³²⁹. Cela se fait par exemple à travers l'analyse collective d'une image, comme ce fut le cas du dessin de l'escargot entre deux Sommets (annexe IV). Les membres, à partir de ce dernier ont à partager leur vision de la situation entre les riches et les pauvres, en plus d'identifier les moyens possibles pour résoudre les problèmes³³⁰. Le discours consiste essentiellement à considérer qu'il s'agit d'un problème de répartition des richesses, dû au manque de volonté des dirigeants, à l'émergence du néolibéralisme au Canada et au Québec, mais aussi par le manque de justice sociale. Les moyens pour y remédier semblent être dans la solidarité et l'action collective pour forcer, entre autres, l'adoption de mesures étatiques favorisant la diminution des inégalités et l'élimination de la pauvreté³³¹.

D'autre part, l'organisme se dote d'un imaginaire collectif à travers le partage d'un riche langage commun³³². Certaines images sont propres à l'identification du

³²⁷ Entrevues 1-2-3-4-5-6-8.

³²⁸ Duperré :2002, p.94; Farro :2000, p.207; Mathieu :2002, p.85.

³²⁹ Entrevues 1-2-3-4-5-7-8; Cr11/12-94 ; Cr01-97, p.6; Ag :1996, p.5.

³³⁰ Cr09-96, p.5-6.

³³¹ Entrevues 1-2-3-4-5-6-7-8 : Cr05-96, p.6; Cr01-97, p.4; Cr09-97, p.6; Labrie : 1996, p.2.

³³² Melucci :1996, p.70.

groupe; qu'ils soient des Capmoïstes³³³ ou des escargots³³⁴, ils se rencontrent à un carrefour. L'élément *carrefour* dans le nom du groupe est primordial; il symbolise, pour eux, le mandat et les façons de faire du groupe, soit la rencontre de personnes de différents horizons, le partage d'information et la place qui est faite aux plus démunis³³⁵.

Mais pour ce que j'en connais c'est présent dans le fait que le Capmo porte bien son nom au départ, du moins dans l'aspect carrefour. Alors, le Capmo fait de la place, cherche à faire de la place aux plus démunis, cherche à les laisser s'exprimer, cherche à leur donner l'occasion de le faire aussi et, dans mon esprit, l'aspect carrefour est bien important. Ce qui distingue le Capmo, je pense d'autres groupes c'est le fait qu'on y retrouve des gens de différents réseaux. Des gens qui se retrouvent là qui n'appartiennent pas nécessairement au même milieu social, qui ne côtoient pas les mêmes gens, des gens avec des formations, des gens avec des professions bien établies et d'autres vraiment plus démunis. La place est faite principalement aux gens plus démunis (Christophe).

Fondamentalement, le Capmo est un lieu de rencontre et de discussion accessible à tous.

À la fois utilisée comme élément d'identification et de représentation des phénomènes, la culture du groupe est alimentée par des récits fréquemment employés lors des rencontres mensuelles, principaux rituels de l'organisme³³⁶. Les récits de la « soupe aux cailloux »³³⁷, du « panier percé »³³⁸ et l'image de « l'escargot entre 2 sommets », au départ exploités pour mieux comprendre la pauvreté et ces possibles solutions, deviennent le langage du groupe pour se représenter et expliquer ce phénomène. Cela

³³³ Ce01-98, p.3.

³³⁴ L'image de l'escargot : ça se développe en spirale, ça a des antennes, ça avance lentement mais ne recule pas, c'est baveux. Ça laisse des traces et ça transporte toujours son bagage à mesure. (Ag: 1998, p.7.)

³³⁵ Entrevues 1-4-5; Cr05-96, p.6; Ag : 1998, p.5-6 ; Capmo :1997, p.13.

³³⁶ Bouchard :2000, p.14-23; Melucci :1996, p.70.

³³⁷ Il y a un homme sur le trottoir qui se fait une soupe avec des cailloux. Une personne passe et lui demande ce qu'il fait. « De la soupe aux cailloux... » « Oh C'est dur ça! ». Alors il lui donne un chou. Un autre lui amène une carotte, puis un navet et ainsi de suite. Ce récit a pour but d'illustrer la pertinence du Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté. (Anne)

³³⁸ Le panier du trésor est percé et cela fait en sorte que l'argent qui s'y trouve est éparpillé et qu'il n'y en a plus pour les pauvres. (Anne)

permet aux membres d'imager le discours commun, ce qui en facilite l'appropriation et la construction culturelle³³⁹.

Un autre point touche l'utilisation des symboles, de récits, bref de représentations tirées du savoir populaire pour nous donner un vocabulaire de référence. On peut aller très loin avec ce type de démarche comme dans le cas du conte « Crotte mon âne » qui nous a permis d'aborder avec un regard neuf et des images compréhensives des notions complexes en économie. Le conte en retour nous a suggéré qu'il y avait beaucoup plus qu'on ne croyait dans l'image de la table comme lieu de couverture des besoins essentiels, comme lieu d'inclusion et d'exclusion. Bref, nous aurions beaucoup à dire maintenant au Ministre des Finances à partir de l'image de la table et possiblement des pistes à suggérer à des économistes³⁴⁰.

Les récits ont donc permis de faire des apprentissages pour ainsi ancrer le discours commun. Le conte « Crotte mon âne » est à l'origine de l'idée de la Nuit des taons qui piquent.

Le langage commun renforce également la mobilisation des membres en leur livrant des symboles d'identification positifs, comme c'est le cas avec « le taon qui pique », le « saumon qui remonte la rivière » et « l'escargot » qui apparaissent tous comme des symboles de résistance. C'est aussi en proposant des slogans mobilisateurs comme « Faisons-le et ça se fera! » Ou encore en légitimant les actions du groupe par l'identification à des personnages historiques tels que Jésus, présenté comme un grand révolutionnaire de son temps et de Gandhi, symbole de paix et de résistance non violente³⁴¹.

Les données précédentes montrent que les membres du Capmo partagent des cadres communs, soit des valeurs, un discours et un langage propre. L'unification de ces cadres semble facilitée par la forme même des rencontres mensuelles qui se veulent un

³³⁹ Entrevues 1-2-3-4-5-6; Cr11/12-94,p.6; Cr09-96,p.5-6 Cr10-96,p.4; Cr11-96, p.9 ; Ag : 1998, p.4; Capmo :1997, p.29.

³⁴⁰ Capmo :1997, p.29.

³⁴¹ Entrevues 1-2-3-4-5-7; Cr09-96, p.3; Ag :1998, p.4; Capmo :1997, p.12-29 ; Comité organisateur :1997, p.2.

lieu de discussion et de partage des visions de chacun autour d'un sujet d'actualité qui les touche. L'identité culturelle du Capmo se construit donc de manière discursive comme on peut le lire dans la littérature sur les mouvements sociaux. C'est dans la communication que les individus s'influencent, négocient et prennent des décisions, créant ainsi un investissement émotionnel et une solidarité entre les membres leur permettant de se reconnaître entre eux³⁴². Au Capmo, la discussion, l'entraide et le partage semblent effectivement de mise. Cela se confirme dans les entrevues et en analysant les comptes-rendus. Ces derniers rapportent fidèlement cette interaction par l'inscription des propos de chaque individu dans la discussion³⁴³. La contribution de chacun est mise en évidence et cela démontre aux yeux de tous que le collectif est construit par l'apport de chacun.

Les informateurs mentionnent également que l'investissement émotionnel et le développement d'une solidarité se font grâce à la présence de soutien mutuel, tant dans la réalisation de tâches que dans des moments individuels et collectifs plus difficiles. C'est ce que démontrent les petits mots adressés, par le biais des comptes-rendus, à des membres qui vivent des difficultés personnelles ou des grandes joies telles que l'arrivée d'un enfant³⁴⁴. Ces petites attentions démontrent bien le souci que chacun porte pour l'autre au sein du Capmo et mettent en évidence la présence d'un investissement émotionnel ainsi qu'une reconnaissance entre les membres.

Le groupe ainsi bordé par des cadres collectifs (valeurs, discours et langage commun) est aussi influencé par des normes. Celles-ci sont la concrétisation des valeurs de l'organisme et orientent les comportements des membres en prescrivant des règles de fonctionnement. On observe la présence de normes fortement établies et partagées par l'ensemble des membres. C'est le cas, par exemple de l'égalité et du respect. Les valeurs du groupe semblent être l'ouverture ainsi qu'un accueil quasi inconditionnel de l'autre

³⁴² Denis :2000, p.107; Dumas et Séguier :1997, p.79; Duperré :2004, p.62; Farro :2000, p.126; Melucci :1996, p.70.

³⁴³ Entrevues 1-2-3-4-5-6-7-8; Cr09-94 à 01-99.

³⁴⁴ Entrevues 2-3-5-6-8; Cr11-96, p.10; Cr12-96, p.3; Cr01-98, p.7; Cr03-98, p.3.

dans toute sa différence. Cela implique des normes de respect, d'écoute de l'autre ainsi que de ses points de vue³⁴⁵.

L'accueil est vraiment chaleureux. On avait et on a encore du plaisir à se voir. Je dirais qu'il y a beaucoup de respect dans les points de vue qui sont différents. L'écoute. Il y a beaucoup d'ouverture. C'est ce que j'apprécie à venir ici. On est capable de se parler, des fois d'amener des points de vue complètement différents. Je ne me souviens pas d'une rencontre où est-ce qu'il y a eu un manque de respect et d'écoute. Toute personne est accueillie avec ce qu'elle pense, sa différence, sa façon de voir (Nathaël).

Ces normes paraissent bien intégrées et semblent faciliter le fonctionnement de l'organisme. En ce sens, les membres précisent que le climat du groupe fait en sorte d'indiquer clairement qu'il s'agit d'un lieu de discussion à l'intérieur duquel il est possible d'émettre des opinions contraires, où la recherche se fait collectivement et que l'imposition d'une vision sur une autre n'est pas tolérée³⁴⁶. Voici un exemple de ce que nous avançons et qu'il est possible de trouver sous différentes formes dans plusieurs entrevues :

Je ne pense pas qu'il y ait beaucoup de monde au Capmo qui diverge des valeurs, du mandat ou des perceptions. Par contre, les gens se sentent à l'aise d'apporter des points qui sont différents; c'est ça qui est particulier aussi. Alors, il est possible d'exprimer des points de vue qui ne l'emportent pas toujours, loin de là, mais c'est écouté, respecté et réciproque (Christophe).

Les dires de Christophe indiquent que le respect des différences semble bien intégré chez les membres. Cependant, ils laissent aussi entendre qu'il y a peu de divergence au sein de l'organisme.

Cela nous amène à penser que, malgré un désir affirmé d'être ouvert aux différences, incluant les divergences d'opinions, il existerait une norme que nous appellerons « norme de consensus » au sein du groupe, c'est-à-dire que tout le monde doit aller dans le même sens. Il est possible de retracer la présence d'une telle norme à

³⁴⁵ Entrevues 1-2-3-4-5-6-8; Cr11-96, p.10; Cr01-97, p.8; Cr03-97, p.3; Cr09-97, p.9; Ce09-97, p.2.

³⁴⁶ Entrevues 1-2-3-4-5-6-8; Cr01-97, p.5; Ce05-97, p.3; Ce09-97, p.9; Ag : 1996, p.3.

travers les commentaires d'informateurs et les dires des membres rapportés dans les comptes-rendus. Cela peut s'expliquer par ce que Caillouette nomme l'hyper respect :

« La valeur du respect des personnes, toujours très présente dans tous les groupes de l'Association a amené une sorte d'extrême pudeur chez certains quant à afficher ses propres choix. L'attachement au respect des personnes annihile, en quelque sorte, l'énergie militante»³⁴⁷.

En ce sens, on remarque d'abord la quasi absence de divergence dans le groupe comme on l'a vu dans la portion d'entrevue précitée ainsi que dans d'autres entrevues et dans divers comptes-rendus³⁴⁸. Cela se confirme lorsque les personnes rencontrées expriment leur impression que tout le monde partage les mêmes pensées et mêmes opinions. Par exemple, tous les répondants affirment que l'ensemble des membres partage les valeurs du groupe et adhère au Projet de loi, malgré une adhésion réelle plus mitigée³⁴⁹.

Quand on nous a présenté le Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté, unanimement on a dit « c'est ça!, c'est quelque chose comme ça qu'il faut faire. Il faut qu'il y ait une loi pour éliminer la pauvreté. Une loi-cadre pour que ça change vraiment. Ça faisait l'unanimité (Delphine).

Le fonctionnement interne semble encourager cette perception d'uniformité. C'est du moins ce que dénoncent certains individus comme le démontrent ces extraits :

J'ai soulevé le problème du consensus. Si toutes les idées sont bienvenues, aucune ne l'est! On n'arrive pas à débattre d'un sujet parce qu'on considère que tout le monde est d'accord. Tout le monde parle et c'est bien sympathique! Mais on ne fait pas de construction sans tension. Ça demande une culture démocratique et je ne suis pas sûr qu'on l'ait³⁵⁰.

Il y a une insatisfaction. Tout le monde parle et tout ce qui est dit est bon. On ne se permet pas de dire si une chose est vraie ou fausse...³⁵¹

³⁴⁷ Caillouette dans Duperré :2000, p.11.

³⁴⁸ Entrevues 4-6-7; Cr10-95; Cr05-96; Cr01-97; Cr02-97; Ce05-97, p.3.

³⁴⁹ Entrevues 1-2-3-4-5-6-7-8.

³⁵⁰ Cr01-97, p.7-8.

³⁵¹ Ce05-97, p.3.

En traitant également les idées de chacun, tout en ne relevant pas les différences, on envoie le message que tout est harmonieux, sans désaccord. Cette impression semble confortée par l'absence de synthèse lors des rencontres mensuelles qui suppose que tout le monde comprend et accepte les mêmes idées³⁵².

On peut soupçonner la présence de cette norme également lorsque des répondants mentionnent que tous s'entendent pour faire primer la vision sur les moyens³⁵³. Cela signifie que le projet est plus important que les moyens utilisés pour y parvenir et implique un consensus. Selon Maëlle « Cette façon d'agir rendait possible le projet et rendait possible sa transmission »³⁵⁴. Cette « norme de consensus » s'applique, entre autres, au Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté qui soulève des oppositions internes et externes au Capmo quant aux moyens de le concrétiser. Sans un consensus sur la primauté de la vision, le Projet de loi n'aurait pas pu être présenté publiquement. S'opposer aux moyens de mise en œuvre revient donc à freiner la réalisation du projet, disqualifiant de ce fait toute opposition³⁵⁵.

En lien avec la norme de consensus, on perçoit à quelques reprises l'humilité comme norme de conduite face au projet commun et au réseau. À deux moments dans son histoire, soit pour la réalisation du Jeûne à relais du refus de la misère et lors de la sortie publique du Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté par le Capmo, on retrace un appel à l'humilité. Dans les deux cas, la permanence mentionne que le groupe doit être humble, démontrer qu'il ne recherche pas le pouvoir et qu'il remet le projet à d'autres pour qu'ils le développent³⁵⁶.

Une des grandes peurs qu'il avait au début c'est « est-ce que le Capmo veut devenir le leader de toutes les affaires? » Il a fallu montrer... alors, on a travaillé beaucoup l'humilité du groupe. Que non le Capmo a quelque chose dans ses mains qu'il offre et qu'il veut soutenir (Maëlle).

³⁵² Entrevues 1-3-4-5-6; Cr04-96; Cr01-97; Cr02-97; Ce05-97, p.3.

³⁵³ Entrevues 3-5.

³⁵⁴ Entrevue 5.

³⁵⁵ Entrevues 3-5.

³⁵⁶ Entrevues 5-6; Cr10-96, p.2.

Le Capmo a pris des positions très claires à son congrès d'orientation de mai qui donne le champ libre au Collectif. Le groupe passe le relais et veut adopter une attitude humble pour la suite des choses : focus sur le bébé pas sur la mère³⁵⁷.

Il apparaît que c'est au nom de l'humilité que les membres du Carrefour de pastorale en monde ouvrier se retirent de la concrétisation de son projet.

En définitive, les normes, quoique peu nombreuses, sont largement ancrées chez les membres. Elles semblent avoir pour fonction d'encadrer les rapports entre les gens afin d'assurer un accueil ainsi que des discussions chaleureuses et égalitaires, ce qui favorise la mobilisation des individus tel que l'indique un membre :

[À la question : pourquoi sommes-nous très actifs? Un membre répond :]
J'ai été accepté tel que j'étais. Ce que j'aime, c'est la justice. On est là tous ensemble, ça donne une union d'esprit pour déplacer les montagnes!³⁵⁸

Ainsi, le grand accueil qui est fait, accompagné d'un climat de confiance et d'amitié alimente les membres dans leur désir d'action.

De plus, elles paraissent servir de rambarde contre l'émergence de conflit, mais aussi d'appui pour la gestion des conflits existants. Par contre, les normes sont parfois difficiles à respecter pour certains au sens où elles entrent en contradiction avec leurs visions, leurs croyances. Elles peuvent donc générer des conflits (ces derniers éléments sont élaborés à la page 103)³⁵⁹. Malgré cela, l'adhésion commune aux normes paraît bien enracinée et témoigne de la présence d'un sentiment d'appartenance au sein de l'organisation.

En somme, la présence d'une vision commune au sein du Carrefour de pastorale en monde ouvrier semble indéniable. Fortement encouragée par les manières de faire du groupe mettant au centre la discussion égalitaire, les membres de l'organisme partagent

³⁵⁷ PV06-98, p.2.

³⁵⁸ Ag :1997, p.4.

³⁵⁹ Entrevues 1-4-5-6-7 ;Cr01-97, p.7-8 ;Ce05-97, p.2-3.

des valeurs qui s'avèrent être la base de leur mobilisation. Cette dernière est alimentée par le partage d'un discours, mais aussi par un langage commun qui offre, entre autres, des symboles d'identification unificateurs. Enfin, une entente sur les normes facilite le fonctionnement de l'organisme, mais surtout favorise l'établissement d'un consensus sur les diagnostics et les actions à poser.

B) LE PARTAGE D'UN SENTIMENT D'APPARTENANCE

Le Capmo est présenté comme un endroit où l'on retrouve une grande cohésion à travers un climat de fraternité et d'accueil inconditionnel. Il est possible de percevoir cette cohésion lorsque les membres se disent impatients de se revoir et expriment le vide créé par des personnes qui ont quitté, de même que par la mention que le groupe est soudé³⁶⁰. L'appartenance se manifeste également par le biais de la reconnaissance qu'ils ont entre eux, plus précisément à travers des attentions ou notes personnelles envoyées aux membres par les comptes-rendus³⁶¹. L'attachement envers le groupe, ses membres et ses réalisations apparaît bien implanté :

Moi, je trouve ça extraordinaire le Capmo; j'en mange et j'en rêve parce que c'est tellement extraordinaire tout ce qui s'est passé et tout ce qui s'est fait là. C'est une force surhumaine, tu ne peux pas faire ça tout seul (Nathaël).

Gabriel explique qu'il participe au Capmo parce qu'il veut qu'il vive parce que « j'ai besoin qu'il vive au-delà des questions d'argent »³⁶².

On observe, de plus, un fort lien d'attachement envers la permanence. En effet, la moitié des répondants présentent les permanents comme des gens qu'ils aiment beaucoup, voire qu'ils admirent³⁶³. « C'est un dossier que je suis beaucoup, parce que je l'admire beaucoup dans ce qu'il fait. Dans les enjeux du Collectif, je le vois quasiment

³⁶⁰ Entrevues 1-3-5-6-8.

³⁶¹ Entrevues 1-3-6; Cr11-96, p.10; Cr12-96, p.3; Cr01-98, p.7; Cr03-98, p.3.

³⁶² Cr03-97, p.4.

³⁶³ Entrevues 1-2-4-6-7-8.

comme une idole. ». ³⁶⁴ Les membres démontrent une très grande affection envers ces personnes qui, pour certains, les ont aidé à passer à travers des moments difficiles de leur vie ³⁶⁵. Ce sont des gens qui amènent les membres à se mobiliser et même à tenter de les protéger ³⁶⁶, comme en témoignent les propos de ces répondants :

Il y a eu les journalistes, il y en a un que je n'aimais pas et je lui ai dit! Il avait parlé en mal de Ginette dans les manchettes, il a dit des choses qui n'étaient pas vraies. Et puis elle a dit qu'ils parlent en bien ou qu'ils parlent de mal, ils s'occupent de nous. Alors, on a laissé tomber (Anne).

Il semble que l'attachement aux permanents stimule le désir des membres dans la lutte à la pauvreté et la défense du projet commun. Ils disent avoir porté fièrement le projet commun, quelques-uns allant même jusqu'en s'épuiser ³⁶⁷.

Selon certaines personnes interrogées, le partage d'un sentiment d'appartenance fort facilite l'ouverture du Capmo vers l'extérieur, soit d'oser sortir du « entre nous » et de travailler en concertation avec d'autres groupes. En plus, cela permet aux membres de décider d'entreprendre des démarches plus risquées comme celle d'aller de l'avant avec le Projet de loi et d'y consacrer une grande partie de ses ressources ³⁶⁸.

À la limite, on pouvait se poser la question si ce projet n'allait pas conduire à la mort du Capmo [en raison de l'abondance de ressources nécessaires]. Et à ce moment-là, quoi faire? Étant donné notre mission, notre objectif, notre raison de vivre, on s'est dit que, si c'était un projet comme celui-là qui entraîne la mort, bien c'était peut-être une bonne raison de mourir (Christophe).

Sans la croyance au projet et le sentiment d'appartenance relié à la permanence, ce choix n'aurait pu être fait.

³⁶⁴ Entrevue 8.

³⁶⁵ Entrevues 2-6-7-8.

³⁶⁶ Entrevues 1-2-8.

³⁶⁷ Entrevues 2-3-4-5-6-7-8.

³⁶⁸ Entrevues 4-5; Ce09-98, p.2.

Il apparaît que l'appartenance ne pourrait avoir un ancrage aussi ferme sans la présence de rituels favorisant son développement³⁶⁹. On retrouve effectivement des moments précieux pour les membres. Au cours des ans, le Capmo a offert des célébrations de l'eucharistie le dimanche qui ont subséquemment pris la forme de l'OASIS qui se veut plus spirituel que religieux. À cela s'ajoute un moment annuel pour explorer la spiritualité dans son sens large (la Nuit de la spiritualité) et pour réfléchir aux orientations de l'année (les congrès d'orientation). Les fêtes telles que Noël, Pâques, etc. sont aussi soulignées. Mais le rituel le plus important reste les rencontres mensuelles du deuxième jeudi de chaque mois³⁷⁰. « Le Capmo se vit dans les soupers mensuels »³⁷¹. Il s'agit d'un moment où tous les membres sont conviés à un souper et à une discussion collective sur un thème d'actualité. Dans un premier temps, les gens mangent, jasant et se familiarisent. Par la suite, ils se regroupent en cercle dans une grande pièce et entament la discussion sur un sujet donné, différent d'une fois à l'autre³⁷².

La base de tout cela (spirale et carrefour) c'est un groupe qui a lui-même un carrefour, un lieu de convergence et de liberté. Un lieu de démocratie et de solidarité. Ce groupe se détermine beaucoup dans ses rencontres mensuelles³⁷³.

Les rencontres mensuelles apparaissent comme les moments précieux dans la construction et l'évolution de l'identité culturelle de l'organisme.

En somme, les rituels offrent des instants agréables vécus ensemble, en plus de favoriser le renforcement du discours commun par l'apport de connaissances, d'expériences et de compétences de chacun, le tout encouragé par un sentiment de fierté de participer à quelque chose d'important³⁷⁴. C'est également lors de ces rituels que s'élabore un savoir commun sur les bases des informations et des compétences de

³⁶⁹ Bouchard :2000, p.14-23; Melucci :1996, p.70.

³⁷⁰ Entrevues 4-5-6; Ce03-97.

³⁷¹ Entrevue 4.

³⁷² Entrevues 1-2-3-4-5-6-7-8; Cr09-94 à Cr01-99; Ag : 1997.

³⁷³ Capmo :1997, p.13.

³⁷⁴ Entrevues 1-2-3-4-5-6-7-8.

chacun³⁷⁵. C'est le moment privilégié pour la réalisation de processus d'ajustement des cadres, permettant le partage de valeurs, l'élaboration d'un discours et un langage commun ainsi que le développement de liens affectifs.

Le sentiment d'appartenance manifesté par les membres est également alimenté par le partage d'une histoire commune. Cette histoire est celle d'années d'existence, d'actions et d'évènements qui ont marqué son évolution. Outre l'histoire de fondation du Capmo, il est souligné quelques actions collectives telles que l'évènement Roméro³⁷⁶ qui tient lieu de tradition au Capmo ainsi que la Journée mondiale du refus de la misère³⁷⁷. De façon plus marquée, les membres parlent de leur histoire à travers les grandes actions collectives qui ont lieu entre 1996 et 1998 – *J'étais là!* – au Jeûne à relais du refus de la misère; à la Nuit des taons qui piquent et au Parlement de la rue. S'ajoute à cela la fameuse nuit pendant laquelle le Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté a été écrit³⁷⁸.

Ainsi, l'histoire partagée par les membres s'est vue, à partir de 1996, façonnée de façon importante par les actions collectives, mais aussi par les actions de certaines personnes lors de ces moments forts. Ces individus deviennent dès lors des personnages de l'histoire. Le Capmo possède deux personnages principaux³⁷⁹. L'un d'entre eux est présenté comme une personne exceptionnelle avec des capacités extraordinaires :

Il est un superman : C'est lui qui a freiné l'élan du gouvernement sur le déficit zéro; il a sorti le monde de l'impuissance de la gauche en sortant des façons de faire traditionnelles en proposant un programme; c'est lui qui a sauvé les pauvres au Québec (Liam).

³⁷⁵ Entrevues 1-3-5-6-7-8; Cr09-94, p.3; Cr10-95, p.1 à 3; Cr05-96, p.6; Cr09-97, p.6; Ag :1996, p.5; Capmo :1997, p.13; Labrie :1996, p.2.

³⁷⁶ Commémoration annuelle de la mort de Mgr Roméro, assassiné le 24 mars 1980. Ce dernier mena un combat en faveur des pauvres qui contestait le pouvoir politique salvadorien, ce qui serait à l'origine de son assassinat. (Cr-03-96, p.4-5.)

³⁷⁷ Entrevues 5-6; Cr03-96, p.5 Cr09-96, p.3; Cr09-97, p.3; Ce02-97, p.2; Rapport d'activités 1993-1994 à 1997-1998.

³⁷⁸ Entrevues 1-2-3-4-5-6-7-8.

³⁷⁹ Entrevues 1-2-3-6-7-8 ; Capmo :1997, p.30.

Il est possible de constater l'importance de cette personne dans l'ancrage de l'histoire, mais aussi dans le maintien de la mobilisation du groupe.

L'autre est une femme qui a posé des gestes et des paroles qui marquent encore aujourd'hui le Capmo et le Collectif pour un Québec sans pauvreté. Elle est à l'origine de quelques anecdotes surprenantes telles que :

Elle avait demandé à Lucien Bouchard de lui donner sa canne contre la sienne, mais il a dit « non j'en ai besoin ». Il lui a demandé « pourquoi vous voudriez l'avoir? » Et elle lui a répliqué « parce que je la vendrais, j'aurais de l'argent, vous vous n'avez pas besoin vous en avez assez » (Anne).

Bien simplement, elle a osé parler avec le Premier ministre de l'époque pour lui illustrer les inégalités de la société québécoise en ce qui a trait à la répartition de la richesse. Son audace et son franc parler lui ont valu bien des honneurs lors des rencontres mensuelles, comme le stipule cet extrait³⁸⁰.

Le réflexe de Laura d'aller exprimer ses vues à un député est un de ces moments de pure joie où on voit une barrière se lever et la parole portée fièrement par qui on voudrait la voir portée plus souvent³⁸¹.

Laura a donc marqué la mémoire de ces compagnons en posant des actes d'éclats mettant à nu les effets de la pauvreté et les moyens d'y remédier.

Certains membres incarnent des personnages de l'histoire de l'organisme, mais la plupart jouent un rôle moins marquant, quoique tout aussi important. On remarque que les rôles se modifient avec l'organisation du Jeûne à relais du refus de la misère. De 1994 à octobre 1996, les gens du Capmo réfléchissent collectivement pour mieux comprendre les phénomènes. Les résultats obtenus sont utilisés pour créer des outils, par exemple de réduction des inégalités, pour rédiger des mémoires ou des articles à paraître dans les médias. Ils sont également à la base de gestes concrets posés individuellement et collectivement pour construire un monde plus empreint de justice sociale. Cependant, à

³⁸⁰ Entrevues 2-3-5; Capmo :1997, p.30.

³⁸¹ Capmo:1997, p.30.

partir d'octobre 1996 jusqu'à la fin de la période étudiée, le rôle principal des membres devient le soutien : soutien moral, soutien par la participation aux actions collectives et à la réalisation de tâches nécessaires au bon déroulement de ces dernières, etc³⁸². Le rôle de diffuseur du projet commun, qui devient par la suite, le Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté est également très présent³⁸³.

Il est possible d'affirmer ce passage d'un rôle plus actif à un rôle de soutien par le fait que les membres du Capmo ne participent plus à la réflexion portant sur le projet de réduction des inégalités et d'élimination de la pauvreté. De plus, ils mentionnent n'avoir participé à l'organisation d'aucune action collective, ni d'avoir été impliqués directement dans la création du Collectif pour un Québec sans pauvreté comme nouveau porteur du projet commun³⁸⁴. Un informateur décrit bien ce que semble avoir été le rôle des membres du Capmo à cette étape:

Moi, je ne vois pas beaucoup ma participation comme telle. J'étais là dans les diverses actions qui ont précédé, mais je n'ai pas été impliquée dans la formation en tant que telle du Collectif... Je dirais que je me suis sentie plus impliquée dans la promotion, par rapport aux pétitions à faire signer au Parlement de la rue. À ce qui a précédé. Mais à la formation à l'intérieur, j'étais plus participante aux diverses étapes, comme au dépôt, au forum citoyen par la suite. J'étais plus présente aux manifestations que dans les lieux décisionnels. Et je n'ai pas été invitée. Je n'ai pas été sollicitée non plus, mais lorsqu'on me demandait des tâches spécifiques comme rédiger des choses, faire de la promotion, faire signer des pétitions, j'étais très présente (Delphine).

Les propos de Delphine, repris par d'autres, reflètent bien la grande participation des membres de l'organisme dans le déroulement des événements, tout en précisant ne pas avoir été impliqués dans l'organisation, ni les décisions de ces derniers. Sans être dans les lieux décisionnels, les membres du Capmo se sont tout de même impliqués dans la réalisation des actions et dans la mise en œuvre du Projet de loi sur l'élimination de la

³⁸² Entrevues 1-2-4-5-6-8; Ce05-97, p.2-3; Ce09-97, p.4; Ce08-98, p.2; Ag :1996, p.3; PV04-98, p.2; PV06-98, p.2; PV11-98, p.2; Capmo :1997, p.19-23.

³⁸³ Entrevues 1-3-5-8; PV11-98, p.2.

³⁸⁴ Entrevues 1-2-3-4-5-6-8; Capmo : 1997.

pauvreté³⁸⁵. Bref, sans être au cœur des décisions concernant l'acteur collectif, ils ont pu jouer un rôle significatif.

En résumé, il apparaît évident que les membres du Capmo partagent un fort sentiment d'appartenance et que celui-ci soutient leur mobilisation. Il est bâti sous l'influence des rencontres mensuelles et des actions collectives qui façonnent leur histoire commune et les amènent à s'impliquer activement dans un projet auquel ils croient. En cela, le sentiment d'appartenance devient garant de la cohésion et de la solidarité au sein de l'organisme et fait en sorte qu'ils participent avec grande fierté à la lutte à la pauvreté.

C) SE RECONNAÎTRE COMME ACTEUR COLLECTIF : LA RÉFLEXIVITÉ

Le fait que les répondants présentent un fort attachement et une fierté face aux évènements passés nous amène à poser la question de la réflexivité. Rappelons qu'on entend par réflexivité la capacité qu'a l'acteur collectif d'être conscient de lui-même ainsi que de ses actions³⁸⁶.

L'identité collective, jusqu'alors bien ancrée, se brouille en ce qui a trait à l'attribution des résultats de l'acteur, au sentiment de faire partie de ce dernier ou encore par rapport aux frontières entre le « nous » et le « eux ». En effet, malgré le partage d'un sentiment de fierté pour les réalisations antérieures, il est à noter que les informateurs attribuent, en grande majorité, les résultats obtenus à la permanence que l'on parle des actions collectives, des victoires ou de l'écriture du Projet de loi ainsi que la création du Collectif pour un Québec sans pauvreté³⁸⁷. Cela n'est guère étonnant quand on lit les mots de la permanence à l'assemblée générale de 1996 : « On n'exige pas beaucoup de nos membres, le but n'est pas de devenir un groupe qui ensemble fait des actions, la

³⁸⁵ Entrevues 1-2-3-4-5-6-8.

³⁸⁶ Saucier dans Duperré :2002, p.69.

³⁸⁷ Entrevues 1-2-3-4-5-6-7-8.

permanence maintient le courant »³⁸⁸. Toutefois, les membres admettent avoir contribué à tout cela et s'attribuent une partie des bénéfices.

Alors, je pense que c'était on embarque dans un super projet, on donne naissance à un projet extraordinaire. On a le mérite d'avoir permis sa réalisation. Quelle chance on a de participer à ça. Je crois que c'était l'attitude générale au Capmo (Christophe).

De plus, certains reconnaissent le Capmo comme le parent du Collectif pour un Québec sans pauvreté au sens où sans leurs réflexions et leurs actions, il n'aurait pu naître³⁸⁹ : « Il y avait un contexte favorable, mais on doit se dire que le Collectif ne serait pas né s'il n'avait pas eu l'initiative du Capmo »³⁹⁰. « La naissance du Collectif appartient au Capmo »³⁹¹. Ils se situent donc, eux-mêmes, à la fois à l'intérieur et à l'extérieur des actes posés³⁹².

Cela se reflète également dans la définition des frontières entre le « nous » et le « eux ». Malgré le fait que les répondants reconnaissent le Capmo comme le parent du Collectif, la majorité d'entre eux considèrent celui-ci comme une entité extérieure au Carrefour de pastorale en monde ouvrier³⁹³. Pour d'autres, il apparaît difficile de dire si le Collectif pour un Québec sans pauvreté est un « nous » ou un « eux »³⁹⁴. Il est frappant de constater qu'un des répondants reprend continuellement ses dires en modifiant son premier élan « Nous le Collectif » en un « Eux le Collectif »³⁹⁵ : « C'est cela qui nous a amené à créer le Collectif, entre autres...Ginette à créer le Collectif »³⁹⁶. Il semble s'inclure dans cet acteur tout en sachant ne pas en faire partie. Cette confusion peut s'expliquer par le fait que les membres du Capmo ne sont pas les membres fondateurs du

³⁸⁸ Ag : 1996, p.3.

³⁸⁹ Entrevues 1-4-5-6-7-8.

³⁹⁰ Entrevues 5.

³⁹¹ Entrevue 1.

³⁹² Entrevues 1-2-3-4-5-6-8.

³⁹³ Entrevues 3-4-6-7-8.

³⁹⁴ Entrevues 1-2.

³⁹⁵ Entrevue 1.

³⁹⁶ Entrevue 1.

Collectif pour un Québec sans pauvreté mais que quelques personnes s'y sont impliquées de façon plus importante, s'appropriant ainsi le projet³⁹⁷.

Je me suis impliquée dans les groupes de réflexion. Je me suis impliquée aussi beaucoup dans la signature de la pétition. J'ai écrit un article dans une revue de mission étrangère à l'intérieur de laquelle il était possible de signer la pétition. Je me suis aussi impliquée dans la retranscription des textes et j'étais présente quand est venu le temps du dépôt de la pétition du parlement (Delphine).

Entre temps, pendant que Ginette était au Collectif avec d'autres, nous [quelques membres du Capmo] on était pour le Carrefour des capacités³⁹⁸ (Anne)

De plus, la majorité des membres du Capmo a participé fidèlement aux actions collectives du Collectif pour un Québec sans pauvreté, soit par leur simple présence ou par l'implication dans des tâches liées aux actions³⁹⁹.

Cela dit, les frontières entre le « nous » et le « eux » quelque peu confuses entre le Capmo et le Collectif pour un Québec sans pauvreté, apparaissent bien définies lorsqu'on aborde les autres acteurs engagés dans la lutte. Le « eux » représente l'opposant (le gouvernement du Québec) mais aussi les alliés des deux entités. Le « nous » exprimé par les membres n'inclut que les personnes du Carrefour de pastorale en monde ouvrier⁴⁰⁰ : « Quand on se parle entre nous, c'est quand les membres se parlent »⁴⁰¹. Par contre, il est à mentionner qu'une personne ne fait aucune distinction entre le « nous » et le « eux », mis à part le gouvernement, car elle considère que tout le monde travaille ensemble pour construire un monde meilleur⁴⁰².

Jusqu'ici, le Capmo présente une identité collective bien ancrée, partageant valeurs, discours, langage et histoire. Malgré une redéfinition identitaire à partir de 1996,

³⁹⁷ Entrevues 1-2-3-6.

³⁹⁸ Le Carrefour des capacités est un carrefour de savoirs mis sur pied en novembre 1998. Il a pour but de former des personnes qui vivent la pauvreté afin qu'ils soient en mesure de planifier et animer des activités autour du Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté auprès de diverses instances (Capmo :1998, p.4).

³⁹⁹ Entrevues 1-2-3-4-5-6-7-8.

⁴⁰⁰ Entrevues 3-4-8.

⁴⁰¹ Entrevue 8.

⁴⁰² Entrevue 1.

la notion de réflexivité démontre la confusion qui semble régner quant à la place des membres dans l'évolution des événements; ils se sentent à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur des actes posés. L'exploration des conflits existant au sein de l'organisme est susceptible de nous informer davantage quant à la place des membres.

D) LES CONFLITS ANIMANT L'ACTEUR COLLECTIF

La redéfinition de l'identité culturelle du Carrefour de pastorale en monde ouvrier à partir de 1996 semble provoquer un certain nombre de conflits qu'il apparaît important de souligner. En apparence bien ancrée, elle est également une source de conflit. C'est ce que l'on remarque quand il est question de la dimension spirituelle. Les informateurs soulignent, avec une forte émotion dans certains cas, la difficulté à vivre la mixité dans le spirituel. Le groupe se veut ouvert à toutes les traditions religieuses tout en ne perdant pas son identité catholique. Certains sont mal à l'aise avec le courant chrétien affirmé et d'autres avec les personnes qui se disent athées⁴⁰³.

C'est là où c'est le plus difficile parce que l'ouverture que le Capmo veut avoir face à autrui, ça ne veut pas dire tout à fait la même chose pour tout le monde au niveau de la spiritualité. Tout le monde veut être ouvert, mais pour certains il n'y a aucune contradiction entre être ouvert et avoir une foi forte, affirmée et affichée. Se dire ouvertement très catholique, admettons, aucune contradiction entre ça et l'ouverture, et pour d'autres c'est très opposé. Beaucoup de gens sont mal à l'aise avec un courant plus... plus ouvertement catholique, non je ne devrais pas dire catholique, mais chrétien. ... C'est probablement le sujet le plus délicat (Christophe).

L'accueil, l'ouverture et le respect de l'autre ne semblent pas se faire sans heurts.

Outre la spiritualité, l'identité même du Capmo se voit remise en question à partir du moment où le groupe pose sa première grande action collective (Jeûne à relais du refus de la misère). L'organisme est traditionnellement davantage un groupe de réflexion

⁴⁰³ Entrevues 3-4-5-6-7; Ce05-97, p.2-3.

que d'action⁴⁰⁴. Cela semble l'avoir déstabilisé en adoptant un nouveau rôle, soit celui de leader de la lutte contre la pauvreté au Québec. L'impression vécue par les membres de devenir le meneur de cette bataille entraîne des questionnements tels que Qui sommes-nous? Un groupe de réflexion, d'action ou de ressourcement ? Veut-on être le leader de tout cela? Face à cela, l'exécutif, tout comme la permanence, manifeste le besoin de clarifier ce qu'est le Capmo⁴⁰⁵.

Les conflits liés à l'identité du groupe ne s'arrêtent pas là. À partir du Jeûne à relais du refus de la misère en 1996, on voit apparaître une demande d'implication et de démocratie plus grande de la part des membres du Capmo. Cette revendication apparaît ardue à gérer par la permanence et l'exécutif par l'aspect émotif des critiques apportées, mais aussi par le tournant que cela provoque dans les pratiques du groupe⁴⁰⁶ :

Le Capmo fut un lieu de « consommation » pour certains : peu d'implication sauf à l'exécutif. Il y a un désir d'implication et l'animation n'est pas prévue pour cela. On passe de la consommation à l'action et on a besoin de ressourcement⁴⁰⁷.

Ainsi, les façons de faire qui perdurent depuis plusieurs années sont remises en cause. La rencontre mensuelle de novembre 1996 met à jour le conflit touchant la démocratie dans le groupe. L'exécutif (auquel la permanence participe) parle de crise en revenant sur cette soirée. Il semble se manifester un malaise à discuter du conflit. Il est tout de même convenu d'en faire le sujet principal de la rencontre du mois de mars⁴⁰⁸.

Les membres soulignent le manque de démocratie au sens où les discussions n'incluent pas tout le monde, ne sont pas approfondies en plus d'être encadrées par cette « norme de consensus » dont nous avons fait état, ce qui amène à considérer que tous partagent la même opinion, laissant peu d'espace à un débat réel. Il ressort également que

⁴⁰⁴ Entrevues 5-6; Cr01-97, p.7-8; Ce11-96, p.1-2; Ce03-97, p.1-2; Ce05-97, p.2-3; Ag :1997, p.7.

⁴⁰⁵ Entrevues 5-6; Cr01-97, p.7-8; Ce11-96, p.2; Ce05-97, p.2; Ag : 1997, p.6-7.

⁴⁰⁶ Entrevue 5; Cr11-96, p.1; Ce01-97, p.1.

⁴⁰⁷ Ce11-96, p.2.

⁴⁰⁸ Entrevue 5-7; Cr11-96, p.1; Cr01-97, p.7-8; Ce11-96, p.1; Ce01-97, p.1; Ce03-97, p.1; Ce05-97, p.3.

les membres demandent une place plus importante au sein du groupe par rapport à celle de la permanence⁴⁰⁹.

...je me suis beaucoup impliqué [au Jeûne à relais] mais la permanence en a pris beaucoup. C'est vrai que ça prend un « lead-follow » mais ça prend aussi une délégation des tâches⁴¹⁰.

Il semble que la réalisation du Jeûne à relais du refus de la misère ait motivé les membres à poser des actes plus concrets, mais que ce désir ait été limité par la place occupée par la permanence. Par la suite, ce problème n'est plus jamais soulevé lors des rencontres mensuelles, pas plus qu'au cours des réunions de l'exécutif. Il semble que les individus, sans l'exprimer clairement, sentent avoir été dépossédés de leur projet et demandent d'occuper une place plus importante dans les actions de l'organisme.

La demande d'une plus grande démocratie remet donc en question la place et les façons d'assumer le leadership dans le groupe. Il semble que ce problème soit reconnu par l'ensemble. Il y a toutefois une mésentente sur ce qui pose les difficultés. D'un côté, certains parlent d'une fausse démocratie, voire même d'une dictature bien enrobée dans une chaleur fraternelle. De l'autre, la démocratie est dite d'une grande souplesse, créatrice plutôt que délibérative et c'est ce qui dérange puisque hors de l'ordinaire⁴¹¹.

En définitive, les conflits qui touchent le Capmo à partir du Jeûne à relais du refus de la misère paraissent essentiellement centrés sur l'identité collective, les façons de faire dans le groupe et le projet proposé. Il est intéressant d'observer que la discussion de conflits soulève un malaise évident chez les répondants. Tous ont tendance à atténuer les conflits, les oppositions. Certains disent qu'il n'y en a pas vraiment (sauf pour la spiritualité qui est reconnue par l'ensemble), ou encore, ils mentionnent les conflits avec beaucoup d'hésitation⁴¹², en spécifiant bien que « c'est délicat de parler de ça [la spiritualité], mon point de vue est bien relatif. »⁴¹³. Les informateurs considèrent que les

⁴⁰⁹ Entrevues 3-5-7; Cr01-97, p.7-8; Cr05-97, p.4; Ag : 1996, p.3-4; Ag : 1997, p.4.

⁴¹⁰ Cr01-97, p.8.

⁴¹¹ Entrevues 5-6-7; Cr01-97, p.8; Ce05-97, p.3.

⁴¹² Entrevues 3-4-5-6-8.

⁴¹³ Entrevue 6.

conflits sont dus à un problème personnel en raison d'une mauvaise compréhension du sujet discuté ou de la peur de voir le groupe disparaître, mais aussi par un manque de volonté⁴¹⁴. C'est ce que l'on remarque au sujet de l'adhésion au Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté et de la création du Collectif pour un Québec sans pauvreté. Malgré la présence effective d'opposition au Projet de loi à l'intérieur du Capmo, sept informateurs sur huit conviennent qu'il y a un large consensus autour de cette idée, notant du même souffle qu'il y avait un peu de réticence. Pour la majorité, le peu d'opposition interne est liée à la peur de perdre un membre fort apprécié⁴¹⁵.

Je dirais que pour certains une inquiétude, une tristesse à l'idée de voir Ginette se séparer du Capmo. Pour certains plus démunis, une inquiétude sérieuse pour qui le Capmo c'est leur famille, bon oui. Mais une résistance, c'est un mot trop fort, une inquiétude pour certains (Christophe).

L'extrait démontre que l'opposition au Projet de loi est davantage liée à la peur de perdre le lien qui les rattache au Capmo plutôt que contre le Projet de loi.

Une seule des sept personnes explique la résistance par un différend idéologique plutôt qu'émotif, les gens étant contre l'idée même d'une loi. Mais l'opposition s'avère, selon la répondante, bien illégitime. D'après elle, la résistance provient de membres radicaux qui font preuve de fermeture face à l'innovation⁴¹⁶. Remarquons de plus, que les oppositions internes au Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté ne figurent dans aucun document du groupe. Ce qui laisse croire, une fois de plus, à l'uniformité des opinions sur le sujet. Cela nous amène à nous questionner sur les modes de gestion des conflits.

⁴¹⁴ Entrevues 3-4-5-7-8.

⁴¹⁵ Entrevues 1-2-3-4-5-6-8.

⁴¹⁶ Entrevues 3-7.

a) LA GESTION DES CONFLITS

D'après la littérature, il importe qu'un acteur collectif soit en mesure de gérer les conflits qui l'animent au sens où cela lui permet de se consolider. Une gestion adéquate des conflits démontre la capacité d'adaptation de l'acteur, ce qui lui permet de se maintenir dans le temps. À cet effet, les processus d'ajustement des cadres s'avèrent d'une grande utilité⁴¹⁷. Dans le cas qui nous intéresse, le groupe présente deux principaux modes de gestion. D'abord, il semble avoir un fonctionnement de base qui facilite la gestion des conflits. On observe que, dans la majorité des cas, les problèmes vécus dans le groupe se gèrent par une pratique discursive, c'est-à-dire qu'ils font l'objet d'une discussion collective au moment où le conflit est mis en évidence ou lors d'une rencontre mensuelle qui en fait son sujet principal, comme ce fut le cas de la démocratie⁴¹⁸. « La philosophie du groupe, c'est vraiment on s'assoie et on se parle pour essayer de se comprendre. Et on a de la bonne volonté. C'est sûr que, quand il n'y a pas de bonne volonté, ça ne marche pas »⁴¹⁹. D'après Eve, la gestion des conflits passe par la discussion et la bonne volonté des individus. Le but de ce mode de gestion est de s'entendre sur le problème et sur les manières de le résoudre. Les discussions sont toutefois bien encadrées par un rappel de l'histoire, du mandat ou des normes qui prévalent au Capmo, en plus des façons de voir admises sur le sujet discuté⁴²⁰.

[Nous allons faire] une rencontre mensuelle en janvier sur la démocratie et la créativité: mettre en évidence la tradition et la croissance et voir vers où on s'en va. Une journée carrefour pour clarifier ce qu'est le Capmo [...] ⁴²¹.

[Les conflits sont] réglés aisément après discussion, à partir d'un retour sur la mission, notre volonté, notre raison d'être (Christophe).

Selon ces passages, il apparaît que l'organisme utilise les processus d'ajustement des cadres (tels que définis précédemment) par triangulation et par jonction, particulièrement la jonction normative et affective, pour gérer ses conflits⁴²².

⁴¹⁷ Duperré :2004, p.64 à 66; Bouchard :2000, p.24-25.

⁴¹⁸ Entrevues 3-5; Cr11-96; Cr01-97; Cr03-97; Ag :1996, p.4; Ag :1997, p.4.

⁴¹⁹ Entrevue 3.

⁴²⁰ Entrevue 2-3-8; Cr01-97, p.8; Cr03-97, p.4-5; Ce03-97, p.1; Ag :1996, p.3-4; Ag :1997, p.4.

⁴²¹ Ce11-96, p.2.

Dans d'autres cas, la gestion des conflits se fait par leur évacuation ou par le discrédit. En dépit de l'ouverture à la discussion, il arrive que les désaccords et les oppositions ne soient tout simplement pas reconnus. On observe régulièrement des commentaires atténuants des critiques, des mentions que le sujet n'a pas été bien présenté ou mal compris par les participants. On assiste aussi à un rappel de l'histoire et des normes, dont de ne pas tout remettre en question⁴²³. En exemple, en mars 1997 l'exécutif manifeste l'intention de refermer les discussions sur les pratiques du groupe en mentionnant qu'il est important « d'être attentif à notre façon d'aborder certaines questions, de ne pas toujours remettre en question nos pratiques par une ouverture trop grande à l'autocritique »⁴²⁴. On observe également que certains commentaires sont carrément ignorés par les membres et par l'animateur, passant ainsi « dans le vide ». En d'autres occasions, l'animateur reprend les dires en spécifiant que ce n'est pas dans cette direction que la discussion doit se diriger⁴²⁵. Il semble donc que divers moyens sont utilisés dans le but de minimiser les critiques et les oppositions dans le groupe.

En somme, l'analyse des modes de gestion des conflits permet d'observer l'articulation d'un processus d'ajustement des cadres. Comme il est mentionné ci-haut, les conflits sont généralement gérés par la discussion collective où chacun livre sa position et ses réflexions pour ainsi faire ressortir les éléments communs et les solutions, en plus de s'appuyer sur les valeurs, les normes et l'histoire du groupe. On assiste donc à un processus d'ajustement des cadres par triangulation puis par jonction⁴²⁶. La gestion des conflits semble, selon les informateurs, avoir pour effet d'amener le groupe à cheminer vers la clarification de son identité culturelle et de son projet par les questionnements et les réflexions qu'ils provoquent⁴²⁷ : « Les points de vue différents qu'amènent les membres ont provoqué des bonnes discussions, parfois des soupirs, mais surtout des remises en question de part et d'autre. Ça pousse la réflexion et amène un cheminement

⁴²² Duperré :2004, p.66-70-71-74.

⁴²³ Entrevues 4-7-8; Cr01-97, p.7-8; Cr03-97, p.2-3; Ce11-96, p.2.

⁴²⁴ Ce03-97, p.1.

⁴²⁵ Entrevues 7-8; Cr01-97, p.8.

⁴²⁶ Duperré :2004, p.64 à 69.

⁴²⁷ Entrevues 3-4-5.

pour tout le monde »⁴²⁸. De plus, la discussion du conflit favorise la construction d'une vision commune et permet l'intériorisation de l'histoire et des normes propres à l'organisme⁴²⁹. Il est à préciser que ce procédé paraît à certaines occasions forcé par les normes du groupe qui amènent à considérer que tous partagent la même opinion, ce qui laisse peu d'espace pour une réelle discussion sur un sujet délicat⁴³⁰.

Bref, à la suite du Jeûne à relais du refus de la misère, les conflits animant le Carrefour de pastorale en monde ouvrier sont d'ordre identitaire et mettent en évidence les changements en cours. Les manières d'y faire face sont la discussion collective ou au contraire l'évacuation du conflit. Dans un cas comme dans l'autre, l'organisme semble bien résoudre les conflits, soit parce qu'ils sont adéquatement gérés ou parce que tous les membres consentent à faire primer les normes qui maintiennent la cohésion du groupe.

5.2.2 Les facteurs externes

Les auteurs spécifient que l'identité culturelle d'un groupe s'élabore dans les rapports sociaux et dans l'altérité par sa capacité à s'adapter face à l'autre ainsi qu'aux événements⁴³¹. L'influence des facteurs externes sur la construction de son identité collective fait l'objet de la prochaine partie. Ainsi, la présence d'un opposant, les actes posés en fonction de l'adversaire, la conjoncture, la construction consécutive d'une mémoire collective ainsi que la réalisation de gains concrets sont autant d'éléments déterminant la constitution d'un acteur collectif.

Les auteurs sont formels, l'identité culturelle d'un acteur collectif ne peut se faire sans la présence d'un opposant⁴³². Dans le cas qui nous intéresse, l'opposant principal

⁴²⁸ Entrevue 4.

⁴²⁹ Entrevues 3-4-5-6.

⁴³⁰ Entrevues 7; Cr01-97, p.8; Cr03-97, p.4-5.

⁴³¹ Castells:1999, p.133; Dumas et Séguier:1997, p.85-87; Duperré:2002, p.30-75-304-305; Duperré:2004, p.66-87; Farro:2000, p.126; Mandon:1990, p.194; Melucci:1996, p.73.

⁴³² Castells:1999, p.133; Dumas et Séguier:1997, p.85-87; Duperré:2002, p.30-75-304; Farro:2000, p.126; Mandon:199, p.194; Melucci:1996, p.292; Saucier dans Duperré:2002, p.301; Taylor:1998, p.348.

paraît être le gouvernement du Québec. Dès les débuts de la lutte à la pauvreté, le Carrefour de pastorale en monde ouvrier, tout comme ses alliés, considère le gouvernement québécois comme responsable de la pauvreté et de son maintien. En corollaire, il est aussi responsable des solutions permettant son élimination⁴³³. « Le gouvernement est de moins en moins démocratique; il travaille contre sa population, crée la pauvreté et travaille avec la haute finance »⁴³⁴. Sous la direction de Lucien Bouchard, le gouvernement se montre, selon eux, fermé à tous moyens réels de réduction de la pauvreté dans la province⁴³⁵. « On se bat contre notre propre gouvernement qui a le pouvoir et le devoir de répartir la richesse »⁴³⁶.

La fermeture perçue du gouvernement du Québec à travailler à la réduction de la pauvreté a pour effet de stimuler le rassemblement des forces collectives de l'acteur et de l'inciter à poser des actions collectives. Ces dernières ont pour but de faire comprendre au gouvernement que la pauvreté est un phénomène inacceptable et qu'il possède les moyens d'y remédier comme en fait foi ces extraits d'entrevues : « Les relations avec le gouvernement étaient difficiles parce qu'il est dur de comprendre et nous on essaie de lui faire comprendre... »⁴³⁷. « Ce qui ressort de ces événements c'est qu'on est rendu à obliger le gouvernement à s'engager dans des changements plus structurels »⁴³⁸.

La présence d'un opposant semble également entraîner des modifications au projet initial puis mener à la création du Collectif pour un Québec sans pauvreté⁴³⁹. C'est ce qu'il est possible de constater en regardant l'évolution du projet d'abord de réduction des écarts entre les riches et les pauvres proposé par le Capmo. La réalisation d'une réforme de l'aide sociale, la participation du groupe au comité externe sur l'aide sociale ainsi que la proposition d'une nouvelle stratégie budgétaire par le gouvernement Bouchard (lutte au déficit) amène le Capmo à proposer un plan de réduction de la

⁴³³ Entrevues 1-2-3-4-5-6-7-8; Cr09-94 à Cr01-99.

⁴³⁴ Cr01-97, p.4.

⁴³⁵ Entrevue 1.

⁴³⁶ Entrevue 1.

⁴³⁷ Entrevue 2.

⁴³⁸ Cr01-98, p.3.

⁴³⁹ Entrevues 1-5-6-8; Cr09-96, p.4-6; Coalition nationale sur l'aide sociale :1997, p.1; Capmo :1996a, p.1; Labrie :1996, p.2; Labrie :1997, p.1.

pauvreté, notamment par l'adoption d'une clause d'appauvrissement zéro⁴⁴⁰ : « L'idée d'une clause d'appauvrissement zéro pour répondre à la loi sur le déficit zéro a intéressé beaucoup de monde »⁴⁴¹. Par la suite, voyant que le gouvernement maintient sa position par la poursuite de la réforme de l'aide sociale ainsi que l'élaboration d'un plan de lutte au déficit, le projet commun s'oriente vers l'élimination et non plus la réduction de la pauvreté⁴⁴². Le tout se conclut avec le Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté (projet à la base de la création du Collectif pour un Québec sans pauvreté) qui se veut au départ une proposition d'un modèle de loi dans le cadre de la réforme de l'aide sociale⁴⁴³. « C'était un projet pour remplacer la loi sur l'aide sociale qui se préparait, mais le projet a été nommé loi pour l'élimination de la pauvreté à cause du contexte »⁴⁴⁴. Il est donc possible d'affirmer que la présence du gouvernement comme opposant amène le groupe et ses alliés à ajuster leur projet et à mettre en branle des actions collectives afin d'imposer ce dernier dans la sphère publique comme le stipule la littérature⁴⁴⁵.

À moindre échelle, l'attitude gouvernementale justifie et alimente la mobilisation des individus à l'intérieur du Capmo⁴⁴⁶.

Il y a eu une prise de conscience qu'il fallait faire quelque chose parce que ça ne changerait pas. Au plan politique, il y avait un nœud. Il y avait une impasse dans le comité externe sur la réforme de l'aide sociale, il y a eu deux rapports dont un majoritaire, mais qui n'a pas été retenu. C'était celui avec Ginette. Si on ne se mobilise pas, il n'y aura rien (Delphine).

Le constat d'impasse au plan politique stimule donc le désir des membres de l'organisme à agir.

⁴⁴⁰ Entrevues 3-5-7; Cr09-94, p.3; Cr10-95, p.8-9; Cr11-95, p.6; Cr05-96, p.3; Cr09-96, p.4; Ce06-97, p.3; Labrie :1996, p.2.

⁴⁴¹ Entrevue 5.

⁴⁴² Entrevues 1-5; Coalition Droit :1997a, p.2; Coalition nationale sur l'aide sociale :1997, p.1; Coalition nationale sur l'aide sociale :2004; Labrie :1997a, p.2.

⁴⁴³ Entrevues 1-3-4-5; Ce10-97, p.2.

⁴⁴⁴ Entrevue 5.

⁴⁴⁵ Dumas et Séguier :1997, p.91; Duperré :2002, p.75; Farro :2000, p.126; Melucci :1996, p.73.

⁴⁴⁶ Entrevues 1-2-5-8.

Le gouvernement du Québec apparaît comme l'opposant principal du Capmo, mais suite à la publication du Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté, d'autres opposants se dévoilent. En effet, depuis le début des événements, le Capmo travaille en collaboration avec d'autres groupes en plus d'être membre de diverses coalitions (Coalition Droit, Coalition nationale sur l'aide sociale, Solidarité populaire Québec). Certaines tensions existent au sein de ces alliances, notamment sur les questions de démocratie et de leadership. Mais au-delà des tensions existantes, des conflits ouverts émergent entre les alliés lors du lancement du Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté en 1997. L'adhésion n'est pas unanime. De nombreuses critiques sont adressées à l'intention du Projet de loi : projet utopique, moyen inadéquat, trop de ressources y sont attribuées, etc⁴⁴⁷.

Sur cette route, nous nous retrouvons parfois avec des cailloux dans les souliers. Des rumeurs courent, des alliances se fragilisent, des lettres désobligeantes circulent, bref ça rend la marche parfois douloureuse⁴⁴⁸.

Certains informateurs paraissent vivre cette opposition comme une trahison. Les répondants considèrent que l'opposition du milieu est due à un manque de bonne volonté de leur part, en raison de guerre de clocher ou de jalousie envers le leader du projet. On explique aussi la résistance en disant que ce sont des divergences idéologiques. Chose certaine, pour les personnes interrogées, cette opposition semble bien illégitime⁴⁴⁹. « Moi, je suis toujours découragé quand il faut convaincre les gens qui sont supposés être nos amis... »⁴⁵⁰.

Malgré la fragilisation de certaines alliances, l'opposition publique (gouvernement et réseau), dans ce cas-ci, semble avoir provoqué une vague de sympathie au sein de la population et des alliés du Capmo, ce qui, d'après les personnes consultées, a favorisé le développement du Collectif pour un Québec sans pauvreté⁴⁵¹. En somme, il

⁴⁴⁷ Entrevues 1-2-3-4-5-6-7; Cr11-97, p.3; Ce09-97,p.3; Ce10-97, p.3, Ce11-97, p.2-3, Ce12-97, .p2; Ce02-98, p.3.

⁴⁴⁸ Ce12-97, p.2.

⁴⁴⁹ Entrevues 1-3-4-5.

⁴⁵⁰ Entrevue 4.

⁴⁵¹ Entrevues 3-4-5-8.

semble que l'opposition ait renforcé la volonté du groupe et du réseau d'aller de l'avant avec le projet, qu'il s'agisse de la clause d'appauvrissement zéro ou du Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté créant ainsi une force collective⁴⁵². Cela s'avère d'autant plus vrai que, comme nous le stipulons préalablement, la présence d'un opposant principal associée à une conjoncture favorable favorise le passage à l'action du groupe⁴⁵³.

Ces actions collectives mises en branle pour faire face au gouvernement paraissent contribuer au développement d'une identité culturelle au sein du groupe : « Oui ça contribué à créer une identité collective. Le fait d'avoir mené des actions collectives, de dire qu'on est partie de notre réflexion! »⁴⁵⁴. Cela est démontré notamment par les liens qui se tissent entre les membres dans les moments forts qu'ils vivent et par le partage de tâches. Certains moments d'une grande intensité marquent la mémoire du groupe et alimentent la construction d'une histoire commune et de personnages qui rapprochent les membres⁴⁵⁵ comme en témoigne cet extrait :

Après la nuit de la Nuit des taons qui piquent, nous avons été voir Lucien Bouchard à la piscine. Il y a une d'entre nous qui a lu le mandat qu'on avait écrit juste avant. Elle l'a lu tellement fort qu'ils sont sortis en nous disant de parler moins fort. Elle leur a répliqué : « bien c'est ce qu'on veut, on ne fait mal à personne. On a vu M. Bouchard se baigner et on veut lui parler! ». Ce moment-là, c'était pour moi un pas vers la libération du peuple. C'était beau! Elle lui a dit assez souvent qu'une personne a eu le droit d'aller le voir. J'étais contente » (Anne).

Il ressort des dires des répondants, un grand sentiment de fierté et de valorisation au sujet des événements passés, ce qui semble contribuer à les souder⁴⁵⁶.

Au-delà d'un sentiment de fierté partagé, les actions collectives paraissent servir d'assises à l'élaboration du langage commun qui renforce les références communes et l'identification comme dans le cas de ce commentaire fait lors du bilan de la Nuit des

⁴⁵² Entrevues 1-5-6-8.

⁴⁵³ Duperré :2002, p.30-75; Farro :2000, p.168-199; Melucci :1996, p.83.

⁴⁵⁴ Entrevue 3.

⁴⁵⁵ Entrevues 1-3-4-6-8; Cr11-96, p.3-4; Ce12-97, p.2; Comité organisateur du Parlement de la rue :1998, p.3.

⁴⁵⁶ Entrevues 1-2-4-6-8.

taons qui piquent : « Un taon tout seul, c'est fatiguant. Imaginez maintenant un essaim! »⁴⁵⁷. Le taon devient ici un élément du langage commun qui rappelle à la fois cette nuit blanche, mais aussi la force collective qu'ils ont représentée à ce moment et qu'ils sont en mesure de maintenir.

Les actions collectives visent à obtenir gain de cause et ces victoires permettent, d'après de nombreux auteurs, de confirmer l'acteur collectif dans son nouveau rôle et légitimer sa pertinence auprès des individus le constituant, en plus de consolider les alliances⁴⁵⁸. Il semble que ce soit le cas aussi pour le Capmo. En effet, l'adoption, par le milieu sociocommunautaire, de la clause d'appauvrissement zéro puis l'impact que cela semble avoir eu lors du Sommet socio-économique de Montréal constitue un gain important pour ce groupe de base qui voit ses idées portées par un réseau national⁴⁵⁹. « Le Capmo a fait la démonstration qu'un groupe de base peut apporter quelque chose à l'actualité politique, aux grandes questions sociales et ainsi nourrir du changement. Il a montré que c'était possible »⁴⁶⁰. De plus, la clause d'appauvrissement zéro suscite l'adhésion dans la population d'après un sondage réalisé en novembre 1996⁴⁶¹. Le projet commun réussit sa percée dans la sphère publique et confirme le Carrefour de pastorale en monde ouvrier et ses alliés dans leur nouveau rôle.

Les membres ajoutent également que, grâce aux actions collectives, ils ont réussi à faire asseoir ensemble des fonctionnaires de la sécurité du revenu, du ministère de solidarité sociale avec des personnes qui vivent la pauvreté. Les actions ont aussi fait en sorte que le Premier ministre et le Ministre des Finances ont pu être rencontrés à plusieurs reprises⁴⁶². D'autres moments forts, racontés par les informateurs démontrent bien les victoires qu'ils ont remportées :

⁴⁵⁷ Comité organisateur :1997, p.21.

⁴⁵⁸ Bouchard:2000, p.14-23; Duperré:2004, p.82-83; Farro :2000, p.168-199; Melucci:1996, p.70.

⁴⁵⁹ Entrevues 1-4-5-7; Cr11-96, p.10; Capmo :1997, p.15.

⁴⁶⁰ Entrevue 5.

⁴⁶¹ Cr11-96, p.6.

⁴⁶² Entrevues 1-2-5-6-7; Cr11-96, p.4-6; Comité organisateur du Parlement de la rue :1998, p.5.

... il y a eu des jours où il y avait plus de députés dans les deux roulottes qui nous ont servi de « Chambres des communs mortels » que certains jours en Chambre. À croire que pendant ce mois, des personnes vivant la pauvreté, des personnes refusant la misère ont exercé la véritable opposition sur la colline parlementaire : celle de la conscience face à l'opinion et aux préjugés, celle du bien commun face aux intérêts corporatistes, celle du droit face à la dictature de la décote, celle de l'ouverture d'esprit face aux prêts-à-penser, aux cassettes toutes faites, celle de la bonne volonté face au calcul⁴⁶³.

Pour eux c'est la victoire de la solidarité et de la démocratie sur le libéralisme et la fermeture gouvernementale.

Finalement, la création du Collectif pour un Québec sans pauvreté est également une grande fierté pour les membres⁴⁶⁴.

En conclusion de cette section, on peut penser que, sans l'opposition gouvernementale, les membres du Carrefour de pastorale en monde ouvrier et les alliés n'auraient pas pu définir puis concrétiser un projet visant l'élimination de la pauvreté car cette opposition, comme nous l'avons montré, a suscité une grande cohésion entre les membres et permit plusieurs actions collectives.

5.3 LE LEADERSHIP

Tout au long des événements, les membres du Capmo semblent avoir joué des rôles qui ont facilité le développement de l'acteur collectif, mais il apparaît clair qu'aucun n'en a été le leader. En effet, à l'intérieur du Carrefour de pastorale en monde ouvrier, on retrouve un leadership unique. La personne qui assume ce rôle est décrite comme « une locomotive à vapeur »⁴⁶⁵. Personnalité forte et charismatique, il est également très scolarisé. Selon les dires des informateurs, cette personne teinte le groupe

⁴⁶³ Comité organisateur du Parlement de la rue : 1998, p.5.

⁴⁶⁴ Entrevues 1-2-5-6-7; Coalition nationale sur l'aide sociale : 1997, p.10.

⁴⁶⁵ Entrevue 7.

de ses valeurs, de sa vision, elle «est l'âme du Capmo»⁴⁶⁶. Le leader semble jouer un rôle déterminant dans la définition des orientations du groupe, des mandats à entreprendre et des thèmes à discuter lors des rencontres mensuelles. De plus, il assume la plupart du temps l'animation des rencontres et la rédaction des comptes-rendus⁴⁶⁷.

Porte-parole de l'organisme, il diffuse largement les idées émises par les membres, par le biais d'articles dans les journaux ou dans les revues, par la parution d'un livre ou encore par la rédaction de mémoires lors de commissions parlementaires. Il est possible d'observer aussi que le leader préconise le partage d'information avec les membres et les alliés du groupe. Cette façon de faire contribue au développement du réseau du Capmo⁴⁶⁸. Qui plus est, la personne qui assume le leadership est vue par les membres comme quelqu'un qui déborde d'idées et de ressources. Cela a eu pour effet, à de nombreuses reprises, la mise sur pied de projets qui ont fait vivre le groupe. Sa dernière œuvre : il est à la base de la rédaction et de la diffusion du Projet de loi sur l'élimination de la pauvreté, puis de la création du Collectif pour un Québec sans pauvreté.

Somme toute, par ses convictions profondes, sa capacité de prospective, son charisme et son habileté à transmettre les savoirs, le leader amène les membres du Capmo à se mobiliser, à s'impliquer dans la lutte à la pauvreté comme l'exprime Anne⁴⁶⁹ :

Le leader dit : « Je fais ça parce que c'est important, si on veut avoir un monde sans pauvreté, il va falloir se grouiller! » Alors, on s'est grouillé (Anne).

Encore une fois, la concordance entre la théorie et la pratique est étonnante. À l'intérieur du Capmo, on retrouve un leader unique, seule distinction avec le modèle

⁴⁶⁶ Entrevue 4.

⁴⁶⁷ Entrevues 4-5-6-7; Cr03-96, p.2; Cr09-96, p.4; Cr01-97, p.8; Cr11-97, p.3; Ce11-96, p.1; Ce03-97, p.1; Ag :1996, p.2 à 4; Ag :1997, p.5-6; Ag :1998, p.10.

⁴⁶⁸ Entrevues 1-3-5-6; Cr10-95, p.1; Cr03-96, p.3; Cr09-96, p.4; Cr12-96, p.1-3; Cr09-97, p.5; Cr03-98, p.3; Ce10-97, p.2; Ce11-97, p.3; Ce12-97, p.2; Ag :1998, p.4.

⁴⁶⁹ Entrevues 1-2-5-6-8 ; Cr12-96,p.4; Cr03-97,p.2; Cr09-97,p.4; Cr11-97,p.3; Ce10-97,p.2; Ag : 1997, p.5.

proposé par Duperré qui parle davantage de leadership polycéphale⁴⁷⁰. Sans quoi, le leader du groupe remplit les mêmes fonctions, soit la définition des grandes orientations, des mandats, des actions et des stratégies à entreprendre, etc⁴⁷¹. La forte scolarité ainsi que le charisme du leader semblent également porter d'emblée la personne à agir en tant que porte-parole et à soulever l'admiration des membres. Les habiletés et le charisme du leader les amènent à se mobiliser, mais aussi à ce qu'ils lui attribuent les mérites des victoires et des actes extraordinaires. Il apparaît que c'est grâce à lui que le groupe s'est mis en mouvement par l'effet catalyseur qu'il semble provoquer. Un inconvénient à cet état de fait est que, puisque le leadership est assumé par une seule personne, le Capmo s'est vu plonger dans une situation précaire suite au départ de ce dernier⁴⁷². L'organisme n'a plus, dès lors, joué le rôle de premier plan qui lui était dévolu dans la lutte à la pauvreté.

En conclusion à cette deuxième phase de constitution d'un acteur collectif, on constate que la présence de processus d'ajustement des cadres est notable au sein du Capmo; son fonctionnement même favorise, voire oblige la mise en œuvre de ce processus. L'affirmation de l'identité et de la culture du groupe est également incontestable. Les liens affectifs sont tangibles dans les écrits et dans les dires des personnes interrogées. Ils portent en eux les traces d'une identification commune, d'un désir de protéger cette identité et ceux qui la rendent vivante, le discours, les valeurs et les normes semblent quasi parfaitement intégrés par l'ensemble des membres. De plus, l'influence d'un opposant sur la définition du projet commun, mais aussi sur le passage à l'action du Capmo et ses alliés ont permis aux membres de l'organisme de vivre des moments intenses à travers les actions collectives ainsi que de réaliser des gains, ce qui alimentent la construction de leur identité⁴⁷³. Enfin, le développement ainsi que le maintien d'une identité collective et d'une solide cohésion au sein du Carrefour de pastorale en monde ouvrier, en plus de la mobilisation des individus autour d'un projet

⁴⁷⁰ Duperré :2004, p.103-104.

⁴⁷¹ Cazabon :1991, p.56; Dumas et Séguier :1997, p.68-156; Duperré :2004, p.104; Mathieu :1999, p.486-487; Morris et Straggenborg :2004, p.171.

⁴⁷² Entrevues 3-4.

⁴⁷³ Bouchard :2000, p.295; Duperré :2004, p.89; Melucci :1996, p.292.

commun, semblent avoir été largement influencés par le leader de l'organisme. Sans lui, il est possible de penser que les événements de 1996-1997 n'auraient pas eu lieu.

Tout compte fait, nous pouvons attester que le Campo présente les éléments qui permettent de croire qu'il devient effectivement un acteur collectif tel que défini par le modèle de Duperré puisqu'on observe clairement la construction d'une identité culturelle à travers des processus d'ajustement des cadres.

CHAPITRE 6
DISCUSSION

Tout d'abord, rappelons notre question de recherche : *Quels processus un organisme communautaire suit-il pour s'affirmer en tant qu'acteur collectif ?* Pour y répondre nous avons observé les faits et gestes du Carrefour de pastorale en monde ouvrier de Québec qui paraissait être le leader d'un mouvement de lutte à la pauvreté jusqu'à la création du Collectif pour un Québec sans pauvreté, c'est-à-dire d'octobre 1996 à février 1998. Afin de mieux examiner ce cas, nous avons basé notre étude sur le modèle de constitution d'un acteur collectif proposé par Duperré. Malgré le fait que celui-ci décrit le développement et la pérennisation d'une nouvelle entité, il s'avère que le Capmo se construit, en tant que groupe d'action, en suivant des processus quasi identiques. Voyons cela de plus près.

6.1 LA PHASE PRÉALABLE

Les écrits portant sur l'analyse des actions collectives et le développement de mouvements sociaux indiquent que pour qu'il y ait mobilisation, un changement dans l'ordre initial doit survenir⁴⁷⁴. Dans le cas qui nous intéresse, on dénote effectivement la présence de changements majeurs. Les années 1990 sont marquées par la résurgence d'un courant néolibéral un peu partout sur la planète. Cette nouvelle vision du monde amène le gouvernement du Canada puis du Québec vers l'assainissement des finances publiques, notamment en réduisant les programmes sociaux ou leur accessibilité. Au Québec, ces mesures, additionnées à la volonté du gouvernement d'éliminer le déficit budgétaire de la province, amènent le Carrefour de pastorale en monde ouvrier à modifier son orientation. À partir de 1994, le groupe choisit de faire de la réduction des inégalités et de la pauvreté le sujet de discussion principal et de s'impliquer à des endroits où il est possible de partager le fruit de leur réflexion. Par la suite, suivant les développements des réformes et coupures dans les finances publiques au Québec, cet intérêt se transforme en un désir de changement par le biais de l'action collective. Les événements qui ont lieu entre 1994 et 1999 ont fortement influencé le développement du Capmo comme acteur collectif.

⁴⁷⁴ Dumas et Séguier :1997, p.143; Dionne :1996, p.19; Lallement :1999, p.42; Mathieu :1999, p.480; Melucci dans Duperré :2002, p.90; Mercier et Ségrestin :1983, p.72; Tremblay et Klein :1997, p.114-115.

Les membres du Capmo semblent bien avoir ressenti ces changements et démontrent un intérêt pour s'en préoccuper de plus près. Il n'est pourtant pas possible d'affirmer ici que les individus membres du Carrefour de pastorale en monde ouvrier y sont venus pour livrer un combat pour l'élimination de la pauvreté comme le suppose le modèle de constitution d'un acteur collectif⁴⁷⁵. Les membres rencontrés expliquent leur adhésion à l'organisme principalement en raison d'une convergence entre leurs valeurs et celles proposées par le Capmo ainsi que pour le grand accueil qui leur est fait.

Par contre, conformément au modèle, les membres qui ont pris une part active dans la bataille présentent des éléments dans leur trajectoire de vie qui les prédisposent ou encore qui justifient leur mobilisation⁴⁷⁶. Les répondants ont tous vécu de près ou de loin la pauvreté. De même que certains ont, par leur passé familial ou professionnel, déjà posé des gestes ayant pour but d'atténuer les souffrances de la pauvreté chez autrui. En cela, il est possible d'affirmer que les participants à l'étude, présentent des valeurs et des croyances qui se ressemblent. Tous se montrent sensibles face aux personnes qui vivent la pauvreté, à l'importance de leur faire de la place mais aussi de voir à ce que ce fléau ne puisse perdurer. C'est ce que nous pouvons appeler la convergence des cadres⁴⁷⁷. Ils sont ainsi disposés à emprunter le même chemin.

La direction à suivre est définie à travers un projet commun qui dans ce cas-ci, porte sur la réduction des inégalités sociales et la pauvreté. Ce projet, élaboré par les membres du Capmo au fil des rencontres mensuelles, rassemble les valeurs et vision commune du problème ainsi que de ses solutions. Il prend, d'abord, la forme d'une clause d'appauvrissement zéro du cinquième de la population le plus pauvre s'appliquant à tous programmes, mesures, lois et règlements gouvernementaux. Il est lancé dans la sphère publique lors de la première action collective de l'acteur : le Jeûne à relais du refus de la misère. L'analyse du développement du Carrefour de pastorale en monde ouvrier en tant qu'acteur collectif nous dévoile que le projet commun est, dans un premier temps défini de l'intérieur, grandement influencé par la conjoncture et par les informations obtenues

⁴⁷⁵ Duperré :2004, p.44.

⁴⁷⁶ Duperré :2004, p.47.

⁴⁷⁷ Duperré :2002, p.45

par le biais du réseau (national et local). Cependant, à partir du Jeûne à relais du refus de la misère, le projet apparaît davantage élaboré de l'extérieur du Capmo, c'est-à-dire sans la collaboration des membres. Il est à préciser que la permanence du Capmo garantit le lien entre les alliés et les membres du groupe mais qu'aucun contact direct ne se fait entre les deux. Les membres ne participent pas aux comités organisateurs ni aux coalitions.

La confection puis la diffusion du projet du Carrefour de pastorale en monde ouvrier a entraîné, de la part des alliés, la mobilisation de ressources (informations, personnes d'expérience, etc.) facilitant la réalisation d'actions⁴⁷⁸. Cela entérine l'idée que le fait d'appartenir à un réseau de base favorise la constitution d'un acteur collectif⁴⁷⁹. Le réseau du Capmo ne fait pas que supporter l'émergence de l'acteur par l'apport de ressources comme le prévoient les auteurs⁴⁸⁰, il en vient à prendre le projet en charge comme nous l'avons démontré. Les membres du Carrefour de pastorale en monde ouvrier se sont donc vus, à partir d'octobre 1996, exclus du processus de définition du projet qui leur était commun à la base. Cet état de fait se maintient jusqu'à la fin de la période étudiée.

Par la suite, avec son projet de base de réclamer une clause d'appauvrissement zéro pour le cinquième de la population le plus pauvre, le Capmo et ses alliés se lancent sur la place publique et s'imposent. Les organisateurs de ces actions ont su saisir les fenêtres d'occasion d'agir⁴⁸¹, rallier un grand nombre de personnes au projet et confirmer la force collective qu'ils représentent. Cela porte à croire qu'il y a bien constitution d'un acteur collectif avec la réalisation du Jeûne à relais du refus de la misère puisque, comme le mentionne un grand nombre d'auteurs, le passage à l'action marque la naissance publique d'un acteur collectif⁴⁸².

⁴⁷⁸ Mathieu :2002, p.78; Melucci dans Duperré :2002, p.93; Fillicule et Péchu :1993, p.99.

⁴⁷⁹ Duperré : 2002, p.290-291.

⁴⁸⁰ Duperré :2002, p.54-71; Farro :2000, p.223; Tarrow dans Tremblay, Brochu et Verschelden :1996, p.112.

⁴⁸¹ Duperré:2002.

⁴⁸² Dumas et Séguier :1997, p.153 ; Duperré :2002, p.96; Farro :2000, p.125; Melucci :1996, p.183.

L'analyse approfondie de la première phase de constitution d'un acteur collectif démontre que le Carrefour de pastorale en monde ouvrier semble, à partir de 1996, se constituer en acteur collectif. On retrace en son sein des individus désireux d'agir sur la réduction des inégalités et la pauvreté. Ce désir paraît façonné par leurs expériences et leurs valeurs personnelles qui se rejoignent dans un projet commun. Ce dernier vise le développement d'un monde plus juste, notamment par l'application d'une clause d'appauvrissement zéro pour le cinquième de la population le plus pauvre sur toutes les décisions gouvernementales (au Québec). De plus, dans le but de réagir aux changements dans l'intervention étatique en matière de sécurité sociale, le groupe précise son projet et passe à l'action, donnant ainsi naissance au Jeûne à relais du refus de la misère. Il est donc possible de retrouver toutes les composantes de la phase préalable à la constitution d'un acteur collectif tel que le propose Duperré⁴⁸³.

6.2 LA PHASE CONSTITUTIVE

L'exploration de la phase préalable nous permet d'affirmer que le Carrefour de pastorale en monde ouvrier se transforme en acteur collectif. Cela se confirme par la présence d'une forte identité culturelle redéfinie à partir de 1996, moment où le groupe modifie ses habitudes pour devenir un groupe d'action. Cela laisse présager que les processus en cours dans la constitution d'un acteur collectif sont actifs. Il convient donc de poursuivre l'analyse de cette deuxième phase afin de déterminer les éléments déterminant le développement de cette identité culturelle. Pour ce faire, nous continuons de nous baser sur le modèle de Duperré. Ainsi, examinons la présence et l'articulation de processus d'ajustement des cadres influencés par des facteurs internes et externes.

La deuxième phase de constitution d'un acteur collectif démontre qu'à compter de 1995, les identités culturelles des répondants convergent vers la lutte aux inégalités sociales et à la pauvreté. Conformément au modèle de Duperré, on remarque au Capmo des manières de faire qui permettent l'ajustement des cadres des multiples personnes

⁴⁸³ Duperré :2004, p.59.

présentes. Les rencontres mensuelles offrent des moments privilégiés à cet effet. Lors de ces dernières, les membres sont amenés à discuter d'un sujet d'actualité. C'est à travers une pratique discursive qu'ils partagent leurs points de vue, leurs vécus, leurs valeurs (triangulation)⁴⁸⁴. C'est aussi dans ces moments que les valeurs du groupe sont rappelées en fonction de la longue histoire de celui-ci (jonction normative et affective)⁴⁸⁵, le tout dans un climat accueillant et fraternel d'où émane une forte cohésion. C'est ainsi que l'on observe le développement d'un savoir ainsi que d'un langage commun à partir des expériences et des visions de chacun, ce qui dénote, une fois de plus, la présence d'un ajustement des cadres par jonction⁴⁸⁶. De cette façon, il est possible de confirmer que la définition d'une identité collective se construit à travers une pratique discursive⁴⁸⁷.

Il apparaît que la pratique du Capmo favorise les processus d'ajustement des cadres et permet l'emboîtement des cadres individuels, ce qui crée une vision commune et un consensus sur la direction à prendre. C'est ce qu'il est possible de remarquer avec un partage unanime des valeurs. Cela semble être un élément majeur dans la construction de l'identité. Comme le stipule la littérature, un accord tacite sur les valeurs à préconiser rassemble les individus sous un « nous » distinct. Il est donc à la base du développement d'une identité collective⁴⁸⁸. De plus, les répondants confirment la thèse des auteurs qui veut que les valeurs servent de guide à la mobilisation⁴⁸⁹. À la lumière des comptes-rendus, il est aussi possible de confirmer la création commune du discours par l'analyse des événements et des solutions à mettre en action pour améliorer les conditions de vie des plus démunis. L'intégration de ce discours est notable car, malgré qu'ils soient interrogés près de dix ans après le début des événements, les membres rapportent fidèlement les faits. Il s'agit ici de l'élaboration d'un patrimoine intellectuel qui, pour Bouchard, est un élément essentiel à la confection d'une identité⁴⁹⁰.

⁴⁸⁴ Duperré :2004, p.66.

⁴⁸⁵ Duperré :2004, p.74.

⁴⁸⁶ Duperré :2004, p.70-71.

⁴⁸⁷ Beaudry et Dionne :1998, p.44; Denis :2000, p.170; Dumas et Séguier :1997, p.79; Duperré :2004, p.62; Farro :2000, p.126; Melucci :1996, p.70.

⁴⁸⁸ Bouchard :2000, p.30; Duperré :2002, p.348; Hall dans Duperré :2002, p.66; Melucci :1996, p.78.

⁴⁸⁹ Duperré :2004, p.16; Taylor :1996, p.348.

⁴⁹⁰ Bouchard : 2000, p.12 à 14.

Ce patrimoine est également alimenté par la création d'une mémoire et d'un imaginaire collectif. Au Carrefour de pastorale en monde ouvrier cela se fait notamment par l'articulation d'un langage commun et la participation à des moments forts en émotions telles que les actions collectives. Le langage commun, largement défini lors des rencontres, semblent d'un côté faciliter la compréhension des phénomènes analysés, donc faciliter la construction et l'appropriation du discours commun. De l'autre, il offre des symboles d'identification les unifiant. De plus, la récupération des paroles de chacun par la permanence alimente ce langage et reconnaît l'apport individuel, ce qui ancre davantage l'appartenance au groupe.

Bref, le fonctionnement interne semble favoriser l'investissement émotionnel et le développement des potentialités des membres à travers une pratique démocratique et égalitaire qui sollicitent l'implication de chacun dans la définition du groupe et de ses actions⁴⁹¹. Tout cela a pour effet de déployer une identité collective et d'enraciner un sentiment d'appartenance, ce qui semble avoir été un leitmotiv puissant pour les passages à l'action de ce groupe qui privilégiait la réflexion jusque-là.

À travers cette identité culturelle en évolution, il est possible de retracer les normes qui régissent le groupe et influencent le développement du Capmo comme acteur collectif. Ces normes d'égalité, de respect, d'ouverture, mais aussi de consensus et d'humilité semblent bien établies. Elles paraissent avoir pour fonction d'encadrer les rapports entre les membres qui proviennent d'horizons divers. Elles semblent également servir de rambarde contre l'émergence de conflits, tout en servant d'appui dans la gestion de ceux existant. C'est le cas notamment de la norme que nous avons nommé « norme de consensus ». Tout le fonctionnement de l'organisme pousse à présumer que l'ensemble des membres partage la même opinion et vogue vers un même but, ce qui favorise grandement l'élaboration d'un projet commun et sa mise en action. Toutefois, l'application de cette norme a fait en sorte de créer une pression sociale sur toute manifestation de divergence ou contestation trop importante. Cela a pour effet de freiner les débats voire même d'étouffer l'opposition.

⁴⁹¹ Denis :2000, p.111; Dumas et Séguier :1997, p.154; Duperré :2004, p.70; Farro :2000, p.129.

Cette norme semble servir d'assise à une autre : l'humilité. Il a été possible d'observer que les membres du Capmo participent grandement à l'élaboration d'un projet commun qui vise à offrir une alternative au désengagement de l'État québécois en matière de pauvreté. Leur analyse les amène à proposer la réalisation d'une action collective et ils se disent prêts à s'engager dans l'organisation de celle-ci. Toutefois, le Jeûne à relais du refus de la misère a été concrétisé par la permanence de l'organisme et les alliés, excluant les membres du processus. Ils passent dès lors d'un rôle de « tête pensante » à un rôle de soutien.

On remarque que la permanence procède à ce retrait par un appel à l'humilité : il faut démontrer que le Capmo n'est pas un groupe qui recherche le pouvoir et pour cette raison il doit remettre son projet à d'autres. Pourquoi cela puisque la permanence a été présente dans l'organisation de cet événement et a largement donné la couleur de l'organisme à l'action ? Il apparaît que la notion d'humilité ait été employée pour freiner le désir ardent et manifeste des membres d'agir et d'organiser une action majeure. La permanence leur a imposé le retrait au nom de l'humilité, les reléguant à un rôle de soutien plutôt que de porteur. Cet appel a été lancé par deux fois dans l'histoire récente du Capmo, soit juste avant le Jeûne à relais du refus de la misère puis, suite à la sortie publique du projet de loi sur l'élimination de la pauvreté menant à la création du Collectif pour un Québec sans pauvreté. Lors de ces moments précis on a dit aux membres de l'organisme de se replier car l'humilité est l'attitude à adopter.

À la rencontre mensuelle suivant la tenue du Jeûne à relais du refus de la misère, un conflit émerge : les membres revendiquent plus de démocratie et désirent occuper une place plus importante dans la vie du groupe par rapport à celle de la permanence. Nous interprétons cela comme une réaction à leur exclusion de la concrétisation de leur idée, sans que cela soit clairement articulé par les membres. Ce dépouillement expliquerait, en partie, le fait que les membres ne semblent pas en mesure d'identifier nettement leur apport dans la lutte à la pauvreté, attribuant majoritairement les résultats à la permanence. Cependant, dans un même souffle, ils indiquent que sans eux, les événements de 1996-1997 et la création du Collectif pour un Québec sans pauvreté n'auraient probablement

pas eu lieu. Cela laisse penser qu'ils reconnaissent leur contribution dans la constitution de l'acteur collectif. Cette ambiguïté peut également s'expliquer par le discours tenu par la permanence qui les rend responsables des réalisations et des gains obtenus, même s'ils y sont parfois complètement absents.

En dépit des problèmes décelés au sein du Capmo, on voit bien qu'une redéfinition de l'identité culturelle tend à s'articuler à travers des processus d'ajustement des cadres. Les valeurs, les normes, l'interprétation des événements et les solutions à apporter semblent faire consensus. De plus, les membres de l'organisme présentent un fort sentiment d'appartenance et adoptent un langage commun qui les rassemble. Enfin, il est possible de relever la présence d'un processus d'ajustement des cadres également lorsque le groupe fait face à un conflit. Comme nous le mentionnons précédemment, ils sont généralement gérés par la discussion collective où chacun livre sa position, ses réflexions pour ainsi faire ressortir les éléments communs et les solutions, en plus de s'appuyer sur les valeurs, les normes et l'histoire du groupe. On assiste donc à un processus d'ajustement des cadres par triangulation puis par jonction⁴⁹².

Il est à ajouter que le processus d'ajustement des cadres est également à l'œuvre grâce à la présence d'un opposant et la réalisation d'actions collectives qui empruntent le même fonctionnement que les rencontres mensuelles (grande place à la discussion et à la prise de parole par tous dans le but de partager l'expérience, les visions individuelles et d'en ressortir un constat et des actions communes). En effet, la présence d'un opposant ainsi que son attitude de fermeture ont entraîné les membres du Capmo, puis les alliés du groupe, à façonner un projet alternatif visant l'élimination de la pauvreté. Il semble d'ailleurs que cela soit une des fonctions principales d'un opposant dans la définition d'une identité collective. Ce dernier permet au groupe de déterminer ce qu'il considère bon ou mauvais⁴⁹³. Ce projet défini et adapté en opposition à un autre, indique qu'un

⁴⁹² Duperré : 2004, p.65-66.

⁴⁹³ Bouchard :2000, p.24; Duperré :2002, p.71; Farro :2000, p.127-128.

processus d'ajustement des cadres est à l'œuvre en plus de contribuer à la construction du patrimoine intellectuel nécessaire à l'acteur⁴⁹⁴.

En outre, l'attitude du gouvernement québécois, dans le cas qui nous intéresse, pousse les membres de l'organisme à proposer une action collective afin de modifier le cours des choses. On peut dire qu'il s'agit de la deuxième fonction d'un opposant dans la construction d'un acteur collectif. D'abord, selon la littérature, le passage à l'action du groupe lui permet de s'affirmer en tant qu'acteur et d'être ainsi reconnu⁴⁹⁵. Puis, le retour sur les actions finalise l'emboîtement des cadres individuels par le rappel des moments forts, des péripéties et des exploits de certains qui marquent leur mémoire collective⁴⁹⁶. De plus, en relevant les petites et grandes victoires, on continue la construction d'une histoire commune, mais surtout les efforts investis et l'existence même de l'acteur sont légitimés⁴⁹⁷.

En dernier lieu, il est possible de confirmer l'importance d'un leader dans la mise en place d'un acteur collectif. À l'intérieur du Capmo, on retrouve un leader unique, seule distinction avec le modèle qui parle davantage d'un leadership partagé⁴⁹⁸. Le leader assume les mêmes fonctions que celles décrites par la littérature: définition des grandes orientations, des mandats, les actions et les stratégies à entreprendre, etc⁴⁹⁹. La forte scolarité et le charisme débordant du leader semblent avoir été déterminant dans l'évolution du Capmo, comme le stipule Morris et Straggenborg⁵⁰⁰. On dénote un fort sentiment d'attachement envers cette personne et plusieurs mentionnent s'être mobilisés sous son influence. C'est également à lui qu'ils attribuent les mérites des victoires et des actes extraordinaires.

⁴⁹⁴ Bouchard :2000, p.12 à 14; Duperré :2002, p.71; Farro :2000, p.127 à 129; Melucci :1996, p.72-73.

⁴⁹⁵ Farro :2000, p.168; Melucci :1996, p.83.

⁴⁹⁶ Bouchard :2000, p.295; Duperré :2004, p.89; Dumas et Séguier : 1997, p.153; Mandon :1990, p.194; Melucci :1996, p.292.

⁴⁹⁷ Dumas et Séguier :1997, p.157; Duperré :2002, p.67.

⁴⁹⁸ Duperré :2004, p.103-104.

⁴⁹⁹ Cazabon :1991, p.56; Dumas et Séguier :1997, p.68; Duperré :2002, p.85-86; Goulet et Lépine dans Cazabon :1991, p.56.

⁵⁰⁰ Morris et Straggenborg :2004, p.172.

La suite des événements au Capmo nous amène à penser que le leadership a joué un rôle déterminant dans l'avènement du groupe en tant que meneur d'une lutte et de sa transposition dans une nouvelle entité. Sans lui, est-ce que tout cela aurait existé? Le Capmo aurait-il pris les devants dans cette bataille ? L'histoire de la lutte contre les réformes de l'aide sociale nous laisse penser que non, puisque avant 1995, le Capmo a participé à la mouvance sans jamais en prendre les rênes et il ne l'a plus refait depuis la création du Collectif pour un Québec sans pauvreté au sein duquel le leader concentre ses efforts. Le groupe s'est tranquillement remis au rythme des rencontres mensuelles.

En somme, le Carrefour de pastorale en monde ouvrier suit les mêmes éléments que ceux identifiés par le modèle de constitution d'un acteur collectif. Ainsi, son évolution à partir de 1994 est influencée par la perception de changements jugés négatifs dans le système d'action, par la présence d'individus dont la trajectoire de vie les amènent à agir sur la pauvreté, ce qui favorise la convergence de leurs cadres. Cette convergence, alimentée par une commune croyance en la force collective, permet la définition d'un projet alternatif qui fait consensus et pour lequel le groupe orchestre des actions collectives. Le tout est facilité par l'apport d'informations et de ressources par le réseau d'alliés entourant l'organisme. Il est à souligner que les rôles joués par ce dernier dans le déroulement des événements dépassent ceux attribués par la littérature. Leur rôle a été substantiel au point où le leadership paraît ne plus appartenir au Capmo, notamment dans la définition du projet et l'organisation des actions collectives. Cela semble avoir également entraîné le retrait des membres de l'organisme de ces processus.

D'autre part, le Jeûne à relais du refus de la misère constitue la première action collective visant à mettre de l'avant le projet commun. Ce passage à l'acte marque un tournant dans la vie de l'organisme en provoquant une redéfinition identitaire en fonction de son nouveau rôle, soit celui de leader. Il passe ainsi d'un groupe davantage de réflexion à un groupe d'action. S'ensuit une remise en question de l'identité : Qui sommes-nous et comment fonctionne-t-on avec ce nouveau rôle? Il est possible d'affirmer que les processus à l'œuvre dans le développement de l'identité collective du Carrefour de pastorale en monde ouvrier correspondent à ceux identifiés par Duperré

dans la constitution d'un acteur collectif. Par son fonctionnement discursif, un processus d'ajustement des cadres facilitant la construction d'une nouvelle identité culturelle se fait sans trop d'écueils. Il est possible d'affirmer que le Capmo possède une identité collective solide définie et redéfinie par des processus d'ajustement des cadres eux-mêmes influencés par la conjoncture, la présence d'un leader imposant et l'opposition externe. En fait, le Carrefour de pastorale en monde ouvrier présente tous les éléments de la constitution d'un acteur collectif. Il est tout de même à souligner qu'un leadership largement partagé entre des alliés différents d'une fois à l'autre, en plus du fait que les membres de l'organisme ne sont plus au cœur des décisions, entraîne une certaine confusion sur les frontières de l'acteur collectif.

Enfin, l'exclusion des membres du Capmo du processus de réflexion et de décision touchant la lutte à la pauvreté au profit des groupes alliés, nous laisse penser que sans un appel à l'humilité les reléguant à un rôle davantage de soutien, les membres auraient été au cœur de cet acteur collectif.

CONCLUSION

Les États canadiens et québécois modifient leur conception de la pauvreté au gré des courants idéologiques. Entre tous prime la vision libérale pour laquelle l'individu est responsable de sa pauvreté. Remise au goût du jour à partir de 1980, cette conception entraîne le démantèlement progressif des programmes sociaux universels par, entre autres, la réduction de leur accessibilité. C'est dans ce contexte, qui a pour effet d'appauvrir davantage la population québécoise, que des mobilisations collectives s'organisent. Du lot ressort, en 1996, un organisme communautaire qui propose un projet de réduction puis d'élimination de la pauvreté. La place qu'occupe ce groupe et l'impact qu'il semble avoir dans la lutte à la pauvreté porte à croire qu'il devient un acteur collectif. Ce passage d'un groupe de base à celui d'acteur collectif constitue le coeur de cet ouvrage et nous a amené à poser la question suivante : *Quels processus un organisme communautaire suit-il pour s'affirmer en tant qu'acteur collectif ?*

Pour tenter d'y répondre, nous avons procédé à une revue de littérature afin d'identifier les éléments qui entrent en jeu dans la constitution d'un acteur collectif. De l'exploration des différentes études et théories portant sur les mobilisations et sur les mouvements sociaux, une recherche se distingue. Il s'agit de celle de Duperré (2002) qui propose un modèle de constitution d'un acteur collectif discernant les processus à l'œuvre afin de favoriser sa mise en place. Il a donc été choisi d'utiliser les résultats de recherche de Duperré comme assise à la nôtre.

Selon elle, la construction d'un acteur collectif se produit en trois phases, la phase préalable qui se veut le rassemblement des conditions préalables à la fondation de l'acteur, la phase constitutive qui marque la fondation de l'acteur par la construction d'une identité culturelle et finalement, la phase de pérennisation qui regroupe les mécanismes permettant à l'acteur collectif de se maintenir dans le temps⁵⁰¹. Pour la présente recherche, nous ne nous sommes intéressé qu'aux deux premières phases.

Ainsi, pour mieux comprendre les procédés à l'œuvre dans la transformation d'un organisme communautaire en acteur collectif, nous avons examiné les dimensions

⁵⁰¹ Duperré :2004, p.10-11.

suivantes : les changements qui ont cours dans le système d'action et qui semblent avoir une influence sur le comportement des individus ainsi que ceux du groupe étudié, les trajectoires de vie des gens qui motivent leur mobilisation, la définition d'un projet commun, l'appartenance à un réseau de base, le passage à l'action collective et la construction d'une identité culturelle à travers des processus d'ajustement des cadres influencés par des facteurs internes et externes⁵⁰².

Pour y parvenir, nous avons opté pour une stratégie de recherche qualitative par une étude de cas unique. Le Carrefour de pastorale en monde ouvrier a été sélectionné pour la transformation en groupe d'action qui semble avoir eu lieu, de façon marquée à partir de 1996. Comme il est mentionné précédemment, il apparaît, à priori, comme un nouveau meneur de la lutte à la pauvreté à Québec qui bat son plein entre 1996 et 1998. Antérieurement, le Capmo semble être davantage un groupe de réflexion qui participe aux actions collectives organisées par d'autres. C'est donc une entité toute désignée pour observer le développement d'un organisme communautaire en acteur collectif.

Les faits et gestes du Carrefour de pastorale en monde ouvrier, étudiés à partir de septembre 1994 à travers les documents internes et externes⁵⁰³ et la réalisation d'entrevues, démontrent bien la mise en place des conditions d'émergence et de constitution d'un acteur collectif. Tout d'abord, on observe que des changements dans l'intervention étatique canadienne et québécoise en matière de finances publiques et de programmes sociaux entraînent, dans un premier temps, le Capmo à se pencher sur les questions d'inégalités entre les riches et les pauvres afin d'élaborer un projet de réduction des inégalités et d'élimination de la pauvreté. L'acceptation de cette orientation par les membres s'explique, du moins pour les individus interrogés, par leur trajectoire de vie. Chacun présente des expériences de vie et des valeurs qui les disposent à agir pour combattre la pauvreté. Le projet alors défini rassemble les valeurs et la vision commune du problème ainsi que de ses solutions. Celui-ci est lancé dans la sphère publique lors

⁵⁰² Duperré :2004, p.59-91.

⁵⁰³ Les documents consultés sont les suivants : les comptes-rendus des rencontres mensuelles, les procès-verbaux des réunions du conseil exécutif du Capmo, mais aussi ceux du Collectif pour un Québec sans pauvreté, des articles de journaux et de revues ainsi que les communiqués de presse envoyés lors d'actions collectives.

d'une action collective organisée par le Capmo et divers alliés : le Jeûne à relais du refus de la misère, en novembre 1996.

Cette action marque la constitution du Capmo en tant qu'acteur collectif. À partir de ce moment, l'acteur collectif partage son leadership avec ses alliés en ce qui a trait à la définition du projet commun et l'organisation d'actions collectives. La suite des événements montre plusieurs autres passages à l'action. Elles ont pour effet de mettre à l'avant scène le projet d'élimination de la pauvreté, de confirmer la force collective que représente le nouvel acteur, de réaliser des gains en plus d'alimenter le désir de poursuivre la lutte.

C'est également suite au Jeûne à relais du refus de la misère que l'on observe une redéfinition identitaire au sein de l'organisme à travers des processus d'ajustement des cadres. Il est démontré que les membres du Capmo partagent des cadres communs et un fort sentiment d'appartenance. Leurs formations semblent favorisées par le fonctionnement même de l'organisme, les normes qui régissent le groupe mais aussi par la présence d'un opposant et d'un leader charismatique qui amènent les membres à se mobiliser.

Somme toute, il apparaît que le Carrefour de pastorale en monde ouvrier s'affirme bel et bien en tant qu'acteur collectif entre 1996 et 1998. Il est donc possible de confirmer qu'un organisme communautaire se transforme en acteur collectif en suivant les procédés identifiés par Duperré. Le fait que le groupe existe depuis longtemps semble simplement faciliter la mobilisation des membres par la présence de liens sociaux et d'une identité collective déjà bien ancrée. Il est tout de même à mentionner que dans le cas présent, l'acteur collectif aurait pu être construit davantage par les réflexions et les actes de ses membres mais qu'il en a été décidé autrement au nom de l'humilité. En effet, le fonctionnement interne semble former les membres afin qu'ils soient en mesure de prendre part à la constitution de l'acteur, notamment en réfléchissant collectivement aux situations jugées problématiques, en définissant un projet commun et les moyens de le

voir réalisé ainsi qu'en développant leur croyance en la force de l'action collective. Les pratiques de l'organisme sont basées sur les prémisses de l'éducation populaire telles que définies par Paulo Freire, ce qui nous amène à penser, en terminant, que l'éducation populaire contribue peut-être à la constitution d'un acteur collectif.

Bibliographie

(Ag :1996) « Journée d'orientation du Capmo » (1996). Les comptes-rendus du Capmo, n.73, mai, 5 pages.

(AG :1997). « Assemblée générale des membres du Capmo : Une commune responsabilité » (1997). Les comptes-rendus du Capmo, n.83, mai, 9 pages.

(Ag :1998). « Congrès d'orientation : L'escargot à la croisée des chemins » (1998). Les comptes-rendus du Capmo n.93, juin, 12 pages.

Beaudry, Raymond et Hugues Dionne (1998). *En quête d'une communauté locale – Mobilisation territoriale villageoise – Le conflit postal de Saint-Clément*, Trois-Pistoles-Rimouski, Éditions Trois-Pistoles et GRIDEQ, 245 pages.

Boismenu, Gérard et François Rocher (1986). « Vers une réorientation des politiques sociales au Canada ? », *Revue internationale d'action communautaire*, vol.16, n.56, pages 119 à 130.

Bolduc, Nathalie et Anne-Marie Hamelin (2003). « La sécurité alimentaire à l'agenda politique québécoise », *Service social*, vol.50, n.1, pages 57 à 80.

Bouchard, Alain (1996). « Jeûne à relais de la misère », *Le Soleil*, 30 octobre.

Bouchard, Alain (1996a). « Les matelas à l'église », *Le Soleil*, 4 novembre.

Bouchard, Gérard (2000). *Genèse des nations et cultures du nouveau monde*, Montréal, Boréal, 503 pages.

Brouillard, Christian (2003). « La gestion d'une utopie - Vers un Québec sans pauvreté », *Présence magazine*, octobre, pages 19 à 29.

CAPMO (1996). « 1996 : Année internationale pour l'élimination de la pauvreté ». Document interne au Capmo, 4 pages.

CAPMO (1996a). « Le Jeûne à relais du refus de la misère », Publicité du comité organisateur, document interne au Capmo, 1 page.

CAPMO (1997). « Les carrefours de savoir au Capmo en 1996-1997 : (s')alimenter et agir en spirale », Rapport à la Fondation Béati, 1^{er} juillet, 37 pages.

CAPMO (1997a). « Le Parlement de la rue », Invitation à l'action, document interne au Capmo, 3 pages.

CAPMO (1997b). « Mot de bienvenue », Ouverture de la Nuit des Taons qui piquent, document interne au Capmo, 4 pages.

CAPMO (1998). « Carrefour des savoirs et des capacités : l'expertise et le savoir-faire des plus pauvres en actions », Rapport du projet *Vers la remise en action par et pour les résidentEs du territoire du CREECQ*. 5 pages.

CAPMO (1998a). « Proposition sur une loi sur l'élimination de la pauvreté », document interne au Capmo.

CAPMO (2004). « Carrefour de Pastorale en Monde Ouvrier », dépliant de l'organisme. 2 pages.

CAPMO (2004a). « Notre mission » [en ligne] adresse url : www.cbc.clic.net/~capmo, page consultée le 4 septembre 2004.

CAPMO (2005). « Rencontre mensuelle sur l'histoire du Capmo », décembre. 3 pages.

Castells, Manuel (1999). *Le pouvoir de l'identité – L'Ère de l'information*, Paris, Fayard, 538 pages.

Cazabon, Gilles (1991). « Univers du symbolique et production de la culture », Thèse de doctorat, Université Laval, Québec, 392 pages.

Centraide (1998). « Une société en déficit humain – Rapport sur les conséquences sociales de l'appauvrissement », pages 3 à 27.

Chéné Adèle et Michael Chervin (1991). *Un(e) air(e) populaire - Éducation populaire autonome au Québec*, American Association for Adult and Continuing Education, Washington. 60 pages.

Chibret, René-Pierre (1995). « Action collective et changement politique en Allemagne de l'Est – Le tournant de la RDA (1989-1990) », *Revue française de science politique*, 45, n.5, pages 791 à 822.

Coalition des tables de concertation du sud-ouest de Montréal (1994). « Pour comprendre la réforme des programmes sociaux », Cahier #1, novembre, 5 pages.

Coalition Droit (1997). « Main basse sur l'aide sociale! », Bulletin spécial de la coalition, 4 pages.

Coalition Droit (1997a). « Le Parlement de la rue », Publicité sur l'action, 3 pages.

Coalition nationale sur l'aide sociale (1997). « Un an après le Sommet sur l'Économie et l'emploi Les pauvres se sont encore appauvris », Communiqué de presse, 30 octobre, 4 pages.

Coalition nationale sur l'aide sociale (2004). « Historique de la Coalition nationale sur l'aide sociale », [en ligne] adresse url : www.fcpasq.qc.ca, page consultée le 15 octobre 2004.

Collectif pour un Québec sans pauvreté (2004). « La petite histoire du Collectif pour une loi sur l'élimination de la pauvreté », [en ligne] adresse url : www.pauvrete.qc.ca, page consultée le 4 septembre 2004.

Comeau, Yvan (1995). « Vie quotidienne et participation aux associations communautaires », *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 8, no 1, printemps 1995, pages 121 à 136.

- Comité organisateur (1997). « La Nuit des taons qui piquent! », Communiqué de presse, 1 mai, 2 pages.
- Comité organisateur du Parlement de la rue (1998). « Évaluation », 26 janvier, 5 pages.
- Comptes-rendus des rencontres mensuelles de septembre 1994 à janvier 1999.
- Communiqué de presse (1996), « Lancement du Jeûne à relais du refus de la misère », 17 octobre, 3 pages.
- Communiqué de presse (1997). « La Nuit des taons qui piquent », 1^{er} mai 1997, 2 pages.
- David, Michel (1997). « Ras-le-bol », *Le Soleil*, 20 novembre.
- Demazière, Didier (2000). « Les actions collectives de chômeurs, une réinvention du chômage », *Projet*, n.262, pages 27 à 36.
- Denis, Serge (2000). « Dynamiques sociales et notion de représentation: La position des mouvements sociaux ouvriers », *Politique et sociétés*, vol. 19, 1, Québec, pages 103 à 134.
- Deslauriers, Jean-Pierre et Michèle Kérisit (1997). « Le devis de recherche qualitative » dans Poupard, Deslauriers, Groulx, Lapierre, Mayer, Pires. *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Gaëtan Morin Éditeur, Boucherville, pages 85 à 109.
- Dionne, Hugues (1996). « L'art de vivre : base des mobilisations villageoises », *Économie et Solidarités*, vol.28, n.1, pages 19 à 29.
- Dionne, Hugues, Pierre-André Tremblay et Juan-Luis Klein (1997). « L'action collective et l'idéal communautaire : bases territoriales d'un nouveau type de mouvement social ? » dans *Au-delà du néolibéralisme. Quel rôle pour les mouvements sociaux?*, Presse de l'Université du Québec, Ste-Foy, pages 33 à 46.
- Dumas, Bernard et Michel Séguier (1997). *Construire des actions collectives - Développer les solidarités*, Lyon, Chronique Sociale, 226 pages.
- Dumas, Évelyn (2002). *Ensemble se donner une voix pour mieux être*, Front commun des personnes assistées sociales, Montréal, 128 pages.
- Duperré, Martine (2000). « Acteur collectif et régionalisation des services socio-sanitaires : un nouvel acteur pour une nouvelle dynamique? », communication présenté à l'ACFAS, mai, non publié.
- Duperré, Martine (2002). « Constitution des acteurs collectifs et dynamique de développement régional : le cas d'une association régionale en santé et services sociaux », thèse de doctorat, Chicoutimi, Université du Québec à Chicoutimi, 356 pages.
- Duperré, Martine (2004). *L'organisation communautaire – La mobilisation des acteurs collectifs*, Saint-Nicolas, Les Presses de l'Université Laval, 130 pages.
- Entrevues avec huit personnes du Capmo (Delphine, Anne, Eve, Christophe, Ginette, Nathaël, Liam, Philippe)

- Ependa, Augustin (2002). « Mouvement social rural québécois et son modèle de développement », *L'Action nationale*, 92, n.7, septembre, pages 33 à 48.
- Farro, Antimo (2000). *Les mouvements sociaux*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 262 pages.
- Ferrand-Bechmann, Dan (2000). « Quels militants, quelles causes, quelles actions? », *Pour*, n.166, juin, pages 15 à 19.
- Fillieule, Olivier et Cécile Péchu (1993). *Lutter ensemble - Les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan, 221 pages.
- Fortin, Denis (1988). *Riches contre pauvres Deux poids, deux mesures*, Québec, Les Éditions Autogestionnaires, 233 pages.
- Hamel, Jacques (1997). *Étude de cas et sciences sociales*, Harmattan, Montréal, 123 pages.
- Hamel, Pierre, Louis Maheu et Jean-Guy Vaillancourt (2000). « Repenser les défis institutionnels de l'action collective », *Politique et sociétés*, vol. 19, p.3 à 25.
- Hilt, Caroline (1997). « Après la reconnaissance, une nouvelle mise en marge? Le mouvement des femmes et la structure des opportunités politiques au Canada, 1990-1997 », Mémoire de maîtrise, Université Laval, Québec, 107 pages.
- Huberman, Michael et Matthew Miles (1991). *Analyse des données qualitatives*, Édition du Renouveau pédagogique et de Boeck Université, Bruxelles, 480 pages.
- Ion, Jacques et Bertrand Ravon (1998). « Causes publiques, affranchissement des appartenances et engagement personnel. », *Lien social et politique - RIAC*, 39, pages 59 à 69.
- Klein, Juan-Luis (1996). « Action collective et développement local : de l'atomisation à la restructuration de la société civile », *Économie et Solidarités*, vol.28, n.1, pages 31-41.
- Knoke, David et Frank Urban Pappi (1991), «Organizational action sets in the U.S. and German labor policy domains», *American Sociological Review*, vol. 56, pages 509 à 523.
- Labrie, Vivian (1996). « Pour mieux comprendre la clause d'appauvrissement zéro », Communiqué de presse, 5 novembre, 2 pages.
- Labrie, Vivian (1997). « Nuit des taons qui piquent », compte-rendu de l'atelier Fond de lutte à la pauvreté par l'insertion au travail, 18 mai, 2 pages.
- Labrie, Vivian (1997a). « L'alternative politique en direct du Parlement de la rue et du projet de loi sur l'élimination de la pauvreté », *Communication*, 28 novembre, 5 pages.
- Labrie, Vivian (2000). «Un Québec sans pauvreté et une loi-cadre pour rêver logique », *L'Action nationale*, 90, n.2, p.77 à 123.
- Labrie, Vivian, François Saillant et Jean-Yves Desgagnés (1997). « Le projet de loi 186, de l'aide sociale à l'assistance-emploi ou Donner le fouet au tigre », document interne, 20 décembre, 2 pages.

- Lallement, Michel (1999). « Gouvernance locale, communautés d'action collective et emploi », *Économie et solidarités*, vol 30, n. 2, pages 41 à 59.
- Lamoureux, Jocelyne (1999). « Pratique réfléchie de quatre sites de citoyenneté au Québec, Rapport de recherche », Ministère des Relations avec les citoyens et l'immigration du Québec, Montréal, pages 16 à 41.
- Langlois, Richard (1985). « Universalité des programmes sociaux : La « sélectivité » : ou comment tuer un patient... », *Interventions économiques*, n.14-15, pages 21 à 28.
- Larose, Gérald, François Aubry (1999). « Les inégalités s'accroissent au Québec au cours des années 1990 », *L'Action nationale*, 89, n.3, pages 43 à 54.
- Lemire, Marc (1995). « Mouvement social et mondialisation économique : de l'AMI au Cycle du millénaire de l'OMC », *Politiques et Sociétés*, vol.19, n.1, pages 49 à 78.
- Linteau, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert (1985). *Histoire du Québec contemporain – De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Boréal Express, Montréal, 658 pages.
- Linteau, Paul-André, René Durocher et Jean-Claude Robert (1991). *Histoire du Québec contemporain Tome II – Le Québec depuis 1930*, Boréal Compact, Montréal, 834 pages.
- Maheu, Louis (1991). « Les nouveaux mouvements sociaux entre les voies de l'identité et les enjeux du politique », dans *Politique et économique - tendances actuelles*, Paris-Montréal, L'Harmattan - Les Presses de l'Université de Montréal, pages 163 à 192.
- Mandon, Daniel (1990). *Culture et changement social - Approche anthropologique*, Lyon, Chronique social, 200 pages.
- Marsan, Jean-Sébastien et Pierre Couture (2001). « (In)sécurité sociale 101 – 15 enjeux pour une assurance contre la pauvreté », *Recto Verso*, n.293, pages 20 à 23.
- Mathieu, Lilian (1999). « Une mobilisation improbable : l'occupation de l'église Saint-Nizier par les prostituées lyonnaises », *Revue Française de sociologie*, vol 40, n.3, pages 475 à 499.
- Mathieu, Lilian (2002). « Rapport au politique, dimension cognitives et perspectives pragmatique dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue Française de sociologie*, vol. 52, n.1, pages 75 à 100.
- Mayer, Robert (2002). *Évolution des pratiques en service social*, Gaëtan Morin Éditeur, Boucherville, 489 pages.
- Mayer, Robert et Jean-Pierre Deslauriers (2000). « Quelques éléments de l'analyse qualitative », dans Mayer et al., *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Gaëtan Morin Éditeur, Boucherville, pages 159 à 190.
- Mayer, Robert et Marie-Christine Saint-Jacques (2000). « L'entrevue de recherche » dans Mayer et al., *Méthodes de recherche en intervention sociale*, Gaëtan Morin Éditeur, Boucherville, pages 115 à 134.

McAdam, Doug, John D. McCarthy et Mayer N. Zald (1988). « Social movements » dans Smelser, Neil J., *Handbook of sociology*, SAGE publications, Newbury Park, p.695-738.

Melucci, Alberto (1996). *Challenging codes - Collective action in the information age*, Cambridge, Cambridge University Press, 441pages.

Mercier, Nicole et Denis Ségrestin (1983). « L'effet territoire dans la mobilisation ouvrière. Essai d'analyse de situation complexe », *Revue Française de sociologie*, 24, pages 61 à 79.

Morin, Richard et Michel Rochefort (1998). « Quartier et lien social : des pratiques individuelles à l'action collective », *Lien social et Politique-RIAC*, 39, pages 103 à 113.

Morris, Aldon D. et Suzanne Staggenborg (2004). « Leadership in Social Movements » dans Snow, Soule and Kriesi, *The Blackwell Companion to social movements*, Blackwell publishing, Malden, 754 pages.

Myles, John et Paul Pierson (1999). « La réforme des États-Providences « libéraux » au Canada et aux États-unis, ou la revanche de Friedman », *Lien social et Politiques – RIAC*, 42, pages 25 à 35.

Neveu, Érik (2002). *Sociologie des mouvements sociaux*, La Découverte, Paris, 123 pages.

Ninacs, William (2003). «Le Collectif pour un Québec sans pauvreté: étude de cas », *Caledon-Institute of social policy*, pages 1 à 17.

Noël, Alain (2002). « Une loi contre la pauvreté : la nouvelle approche québécoise de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale », *Lien social et Politiques – RIAC*, 48, pages 103 à 114.

Paquette, Pierre (1997). « Une nouvelle droite au pouvoir à Québec », *Relations*, n.628, mars, pages 54 à 59.

Pelletier, Réjean et Daniel Guérin (2000). « Nouveaux mouvements sociaux et partis politiques au Québec : un défi organisationnel ? », *Politique et sociétés*, vol. 19, 1, pages 135 à 161.

Pierson, Christopher (1998). *Beyond the welfare state – The new political economy of welfare*, The Pennsylvania State University Press, Pennsylvania, 234 pages.

Pineault, Éric (1997). « Le retour de la charité. La solidarité saisie par la main invisible », *Cahiers de recherche sociologique*, n.29, pages 79 à 101.

Pires, Alvaro P. (1997) « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique », dans Poupart et al., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Gaétan Morin Éditeur, Boucherville, pages 113 à 172.

Poupart, Jean (1997). « L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques », dans Poupart et al., *La recherche qualitative. Enjeux épistémologiques et méthodologiques*, Gaétan Morin Éditeur, Boucherville, pages 173 à 210.

Procès-verbaux du Collectif pour un Québec sans pauvreté de février 1998 à janvier 1999.

Procès-verbaux du Conseil exécutif du Capmo de septembre 1995 à janvier 1999.

Québec (2004). Institut de la statistique du Québec, [en ligne] adresse url : www.stats.gouv.qc.ca, page consultée le 15 octobre.

Quivy, Raymond et Luc Van Campenhout (1988). *Manuel de recherche en sciences sociales*, Dunod, Paris, 271 pages.

Rapports d'activités du Carrefour de pastorale en monde ouvrier de 1993-1994 à 1998-1999.

Rice, Tom et Jeffrey Ling (2002). «Democracy, Economic Wealth and Social Capital: Sorting Out the Causal Connections», *Space & Polity*, vol. 6, n.3, pages 307 à 325.

Rose, Ruth et Lorraine Desjardins (2003). «Le bien-être des enfants du Québec : une responsabilité collective », *Nouvelles pratiques sociales*, vol.16, n.1, pages 165 à 185.

Roncayolo, Marcel (1991). *Le monde et son histoire*, Édition Bordus et Robert Laffont, Grande-Bretagne, 1053 pages.

Salam Fall Abdou et Mamadou Diouf (2000). « La société civile en Afrique de l'Ouest : configuration et défis », *Économie et Solidarités*, vol.31, n.2, pages 82 à 109.

Ségrestin, Denis (1980). « Les communautés pertinentes de l'action collective : canevas pour l'étude des fondements sociaux des conflits de travail en France », *Revue française de sociologie*, XXI, pages 171 à 203.

Sommier, Isabelle (2003). « Protester à l'heure de la mondialisation », *Sciences humaines*, n. 144, pages 20 à 25.

Statistiques Canada (2004). [en ligne] adresse url : www.statcan.ca, page consultée le 15 octobre.

Taylor, Charles (1996). « Les sources de l'identité moderne », dans Elbaz, M., A. Fortin et G. Laforest, *Les frontières de l'identité - Modernité et postmodernisme au Québec*, Ste-Foy-Paris, Les Presses de l'Université Laval et L'Harmattan, pages 347 à 364.

Tremblay, Pierre-André, Isabel Brochu et Marie-Claude Verschelden, (1996). « Les mobilisations dans le Québec des régions : traits généraux et réflexions premières », *Économie et Solidarités*, vol 28, n. 1, pages 101 à 117.

Tremblay, Pierre-André et Juan-Luis Klein (1997). « De l'appauvrissement des lieux à la reconstruction des communautés », *Cahiers de recherche sociologique*, n.29, pages 103 à 115.

Tilly, Charles (1978). *From mobilization to revolution*, Addison-Wesley, 349 pages.

Vincent, Jean (2000). « Processus d'engagements militants », *Pour*, juin, pages 71 à 77.

Annexes

Annexe I : Le canevas d'entrevue

Thème 1 : Renseignement individuel

- 1.1 Sexe
- 1.2 Date de naissance
- 1.3 Formation
- 1.4 Période où la personne a été active dans le CAPMO
- 1.5 Nombre d'année d'implication ou à l'emploi de l'organisme
- 1.6 Fonction occupée dans l'organisme
- 1.7 Parlez-moi un peu de votre cheminement personnel qui vous a amené à travailler (à vous impliquer) dans un organisme communautaire touchant la pauvreté ? (Quel aspect de votre cheminement personnel pourrait expliquer que vous vous êtes impliqué au CAPMO et/ou dans la création du Collectif pour un Québec sans pauvreté ?)

Thème 2 : Fondation et processus y menant

- 2.1 Racontez-moi la naissance du Collectif pour un Québec sans pauvreté; comment et pourquoi a pris naissance cette idée de fonder un collectif ? (Qu'est-ce qui explique la création du Collectif pour un Québec sans pauvreté ?)
- 2.2 Votre lecture du contexte d'alors (les groupes communautaires, l'organisation des services, contexte politique) (qu'est-ce qui se passait dans ce temps-là) ?
- 2.3 Les buts visés lors des premières étapes.
- 2.4 Quel a été votre rôle dans les premières étapes du Collectif pour un Québec sans pauvreté ?
- 2.5.1 Racontez en détail les étapes, les questionnements, les obstacles, les catalyseurs que vous avez rencontrés à partir du moment où l'idée de fonder le Collectif pour un Québec sans pauvreté est lancée jusqu'à la tenue de l'assemblée de fondation.
- 3.5 Quels éléments du CAPMO ont pu conduire à la création du Collectif ?

Thème 3 : Identité collective et sentiment d'appartenance au CAPMO

- 3.1 Selon vous, quels sont les valeurs, les objectifs et les mandats à court, moyen et long terme du CAPMO? Personnellement, adhérez-vous à toutes ces valeurs ?
- 3.2 Selon vous, dans quelle mesure la philosophie du CAPMO est-elle partagée par

les membres ? Quels sont les mécanismes formels ou informels qui permettent le partage de la philosophie du CAPMO ? (De quelle manière le CAPMO fait-il la promotion de ces valeurs auprès de ses membres ?)

3.3 En tant que personne impliquée, comment qualifieriez-vous votre rôle et votre participation dans la création du Collectif ? (Implication : ce qu'ils y font, le temps accordé, etc.)

3.3.1 Comment expliquez-vous que vous n'y teniez aucun rôle ? (Si tel est le cas)

3.4 D'après vous, est-ce que ces éléments ont contribué à la naissance du Collectif pour un Québec sans pauvreté ? Si oui, comment ?

Thème 4 : Relations internes (Facteurs de cohésion ou de désagrégation)

4.1 Selon vous, est-ce qu'il y a eu des conflits à l'intérieur du CAPMO sur la création du Collectif pour un Québec sans pauvreté ? Comment ont-ils été réglés ? Quels impacts ont-ils eu sur le CAPMO et sur la création du Collectif ?

4.2 Avez-vous assisté à des gestes de solidarité ou des actes de reconnaissance entre les membres du CAPMO lors du processus de constitution du Collectif et ayant favorisé sa création ?

4.3 Pouvez-vous me parler des rôles que les autres personnes du CAPMO ont joués dans la constitution du Collectif ?

Thème 5 : Relations externes (facteurs de cohésion ou de désagrégation)

5.1.1 Le CAPMO est-il en lien avec divers regroupements provinciaux ? Comment évaluez-vous l'effet de la concertation entre le CAPMO et ces organismes sur la création du Collectif ?

5.2 Quels liens le CAPMO entretient-il avec les autres organismes ou associations de la région et quels en sont les effets sur le groupe et sur la naissance du Collectif ?

5.3 Pouvez-vous qualifier les relations entre le CAPMO et le Gouvernement du Québec à différents moments de son histoire ? Pouvez-vous me dire les effets de ces rapports sur le CAPMO et sur la création du Collectif ?

Thème 6 : Impacts du CAPMO et du Collectif pour un Québec sans pauvreté

- 6.1 Selon vous, quel impact a eu le CAPMO sur la société québécoise en lien avec la pauvreté ?
- 6.2 Selon vous, quel impact a eu la création du Collectif pour un Québec sans pauvreté sur la société québécoise en lien avec la pauvreté ?

Annexe II : L'arbre de codage

- Renseignements personnels
- Trajectoire individuelle
- Climat
 - L'accueil
- Obstacles
- Catalyseurs
- Contexte
- Projet commun
 - Étape
 - Fondation
 - But
 - Alternative
 - Avant-projet
- Réseau
 - Effet
 - Opposant
 - Effet G
 - Collaboration
 - Crédibilité
- Identité
 - Osmose Leader
 - Valeurs/croyances
 - Transmission des valeurs
 - Spiritualité
 - Utilisation du NOUS
 - Discours commun
 - Langage commun
 - Mixité
 - Se reconnaît dans l'acteur
 - Attribution des résultats
 - Au leader
 - Au groupe
 - À un membre
 - Reconnaissance entre eux
 - Eux
- Appartenance
 - Sentiment d'appartenance
 - Partage d'une histoire
 - Victoires
 - Action collective
 - Connaissance du groupe
 - Mandat :
 - Objectifs
 - Fonctionnement
 - Personnages
 - Rituel
 - Normes

Rôle

Des individus dans le groupe
des individus dans la création la création du Collectif
du groupe
du leader

Reconnaissance

Conflits

Effets des conflits

Gestion

Questionnement

Ressources

Solidarité

Contribution Capmo

Contribution Identité et Appartenance

Contribution action collective

Impact du Capmo sur la société p/r à la lutte à la pauvreté

Impact du Collectif

Annexe III : L'histoire du Grizzly

Augmenter ou réduire les écarts entre nous?

Vous direz réduire bien sur. Mais comment faire pour le faire après l'avoir dit? Nous disons tout le temps qu'il faut commencer par là ou nous avons les pieds. Commençons par l'histoire de pieds et de pas qui suit.

Histoire du grizzly ou fable de l'amélioration continue

Telle qu'apparaissant dans la publicité d'une firme de consultants dans une section sur la qualité totale dans une revue dans une pochette de siège dans un avion entre Montréal et Toronto

Deux alpinistes très chargés et lourdement chaussés marchaient en montagne. Arrive un grizzly qui se met à leur courir après. Ils détalent. Soudain un des deux s'arrête, sort ses souliers de course de son sac et les chausse. L'autre lui dit qu'il perd son temps parce que l'ours court plus vite qu'eux. Le gars aux chaussures répond alors, et on cite ici la pub:

- Ce qui est important pour le moment, c'est que je courre plus vite que toi

Vient ensuite l'argument de vente, et on cite à nouveau:

- Pour maintenir une longueur d'avance sur votre compétition [sic], consultez nos spécialistes en amélioration continue.

Voir une histoire qui n'a pas peur d'agrandir les écarts entre les gens, qu'en dites-vous?

Elle est tirée de: **Les trois princes. Y voir plus clair à partir des pauvres.** C'est un ouvrage paru chez Novalis au printemps auquel quelques-uns de nous avons collaboré. L'histoire du grizzly servait à démontrer dans quoi nous sommes en ce moment comme société.

Partons de là. Faisons-en notre première semaine de décembre, ou notre Avent. Pensons. Agissons. Sortons des morales toutes faites. De celle de cette pub. Des nôtres. Cherchons des chemins qui réduisent les écarts entre nous.

Cr11/12-1994, p.123.

